

# REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE 2025

Résultats financiers  
pour l'exercice terminé  
le 31 décembre 2025





## **AVIS AU LECTEUR**

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars.

L'arrondissement des données au million de dollars peut faire en sorte que l'addition des montants diffère des montants totaux présentés.



## Table des matières

Résultats 2025 En bref.....	11
Sommaire des résultats de fonctionnement 2025.....	17
Résultats financiers – Fonctionnement .....	20
Réalizations et distinctions .....	21
Résultats financiers – Investissements .....	24
Principaux investissements .....	26
Bilan économique.....	29
Bilan économique 2025 .....	31
Économie et marché du travail .....	31
Construction et habitation .....	34
Autres secteurs économiques .....	38
Statistiques économiques en fin d'année .....	40
Développement durable .....	41
Développement durable .....	43
Plan de transition et d'action climatique .....	43
Plan d'action solidaire.....	45
Résultats 2025 Fonctionnement .....	49
Sommaire des résultats de fonctionnement 2025.....	51
Analyse des revenus .....	53
Taxes et compensations tenant lieu de taxes .....	54
Quotes-parts .....	58
Transferts.....	59
Services rendus .....	60
Imposition de droits.....	62
Amendes et pénalités .....	63
Intérêts .....	64
Autres revenus.....	65
Affectations .....	66
Sommaire des dépenses.....	67
Dépenses des unités administratives .....	68
Direction générale.....	73
Citoyen et vitalité urbaine .....	83
Services de proximité.....	95
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine .....	105
Infrastructures durables .....	113

Dépenses de financement et autres dépenses .....	121
Dépenses de financement .....	123
Autres dépenses .....	127
Analyses complémentaires liées aux dépenses .....	131
Dépenses par objet .....	133
Rémunération globale .....	134
Rémunération .....	134
Charges de l'employeur .....	136
Effectif .....	138
Éléments extrabudgétaires .....	141
Analyse des excédents de fonctionnement .....	141
Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés .....	141
Excédent de fonctionnement non affecté .....	144
Résultats selon les compétences .....	145
Conciliation des résultats Ville – rapport financier vs reddition de comptes financière .....	148
Investissements et dette .....	149
Investissements en immobilisations .....	151
Réalisation des investissements .....	152
Principaux investissements 2025 .....	155
Cadre financier, politiques financières et dette .....	157
Cadre financier .....	158
Plan de gestion de la dette .....	160
Notation de crédit .....	160
Dette .....	160
Poids de la dette .....	162
Annexes .....	163
Historique des résultats financiers .....	165
Glossaire .....	167
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations .....	171

## Index des tableaux

Tableau 1 – Indicateurs économiques – 2021-2025.....	33
Tableau 2 – Indicateurs du secteur de la construction et de l'habitation – 2021-2025.....	35
Tableau 3 – Nombre et variation des mises en chantier par marché visé – Ville de Québec.....	36
Tableau 4 – Prix médian des maisons unifamiliales vendues en 2025 selon l'APCIQ – Villes de 50 000 habitants et plus.....	38
Tableau 5 – Immeubles de bureaux, commerce de détail, secteur touristique et données de fin d'année – 2021-2025.....	40
Tableau 6 – Sommaire des résultats.....	51
Tableau 7 – Revenus.....	53
Tableau 8 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	54
Tableau 9 – Quotes-parts.....	58
Tableau 10 – Transferts.....	59
Tableau 11 – Services rendus.....	60
Tableau 12 – Imposition de droits.....	62
Tableau 13 – Amendes et pénalités.....	63
Tableau 14 – Intérêts.....	64
Tableau 15 – Autres revenus.....	65
Tableau 16 – Affectations.....	66
Tableau 17 – Dépenses.....	67
Tableau 18 – Dépenses des unités administratives.....	68
Tableau 19 – Direction générale.....	79
Tableau 20 – Dépenses par objet de la Direction générale.....	79
Tableau 21 – Citoyen et vitalité urbaine.....	89
Tableau 22 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et à la vitalité urbaine.....	89
Tableau 23 – Sommaire des résultats d'ExpoCité.....	92
Tableau 24 – Résultats du contrat de gestion de la Ville de Québec pour le Centre Vidéotron.....	92
Tableau 25 – Portrait des arrondissements.....	96
Tableau 26 – Services de proximité.....	99
Tableau 27 – Dépenses par objet de la DGA aux services de proximité.....	99
Tableau 28 – Activités de déneigement et entretien des voies de circulation.....	99
Tableau 29 – Énergie à la DGA des services de proximité.....	100
Tableau 30 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine.....	109
Tableau 31 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine ...	109
Tableau 32 – Infrastructures durables.....	118

Tableau 33 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables .....	118
Tableau 34 – Énergie de la DGA aux infrastructures durables .....	119
Tableau 35 – Service de la dette nette .....	123
Tableau 36 – Paiement comptant d’immobilisations et réserve d’infrastructures pour changements climatiques .....	125
Tableau 37 – Contributions aux organismes .....	127
Tableau 38 – Autres frais .....	128
Tableau 39 – Dépenses par objet.....	133
Tableau 40 – Rémunération globale.....	134
Tableau 41 – Régimes de retraite.....	137
Tableau 42 – Effectif .....	138
Tableau 43 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés.....	143
Tableau 44 – Excédent de fonctionnement non affecté .....	144
Tableau 45 – Sommaire des résultats .....	145
Tableau 46 – Dépenses des unités administratives .....	146
Tableau 47 – Conciliation du rapport financier et de la reddition de comptes financière .....	148
Tableau 48 – Programme décennal d’immobilisations 2025-2034.....	151
Tableau 49 – Réalisation des investissements.....	152
Tableau 50 – Réalisation des investissements des unités administratives .....	154
Tableau 51 – Cadre financier.....	158
Tableau 52 – Dette.....	161

## Index des graphiques

Graphique 1 – Valeurs et variations des permis de construction et rénovations – Ville de Québec .....	34
Graphique 2 – Variation des prix médians de la revente – Ville de Québec .....	37
Graphique 3 – Inventaire et délais de vente .....	37
Graphique 4 – Taux d'inoccupation et variation du loyer moyen des immeubles de bureaux de 20 000 pi <sup>2</sup> et plus – Région de Québec .....	39
Graphique 5 – Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires) .....	53
Graphique 6 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec .....	56
Graphique 7 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec.....	57
Graphique 8 – Droits sur mutations immobilières .....	62
Graphique 9 – Amendes et pénalités.....	64
Graphique 10 – Répartition des dépenses .....	67
Graphique 11 – Précipitations de neige.....	100
Graphique 12 – Prix unitaire annuel moyen du carburant .....	100
Graphique 13 – Quantités annuelles de carburant utilisé.....	101
Graphique 14 – Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement .....	124
Graphique 15 – PCI et réserves financières .....	126
Graphique 16 – Dépenses par objet (avant éléments extrabudgétaires) (en M\$).....	133
Graphique 17 – Évolution de l'effectif .....	138
Graphique 18 – Répartition de l'effectif.....	139
Graphique 19 – Mesure de rendement de l'effectif* (productivité) .....	140
<b>Graphique 20 – Composition des investissements totaux.....</b>	<b>153</b>
Graphique 21 – Composition des investissements en infrastructures municipales.....	153
Graphique 22 – Dette nette.....	161
Graphique 23 – Dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés <sup>3</sup> .....	162
Graphique 24 – Dette nette consolidée <sup>3</sup> par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec .....	162



# Résultats 2025 En bref





# Reddition de comptes financière

La reddition de comptes fait état des activités financières de fonctionnement, d'investissement et de financement de la Ville de Québec pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025.

Elle présente l'adéquation entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers. Elle est complémentaire au rapport financier annuel. Elle explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon la structure organisationnelle, soit par unités administratives (services et arrondissements), par activités ou par postes budgétaires.

La reddition de comptes répond à l'impératif de communication d'une information qui permet de comprendre facilement comment l'administration dispose des fonds municipaux. Elle renforce la valeur de transparence au sein de l'administration et dans les relations avec les parties prenantes.



## PRINCIPAUX RÉSULTATS 2025



### EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**77,8 M\$**

#### REVENUS

**2 079,9 M\$**

Écart favorable de 64,5 M\$ (3,2 %) avec le budget adopté de 2 015,4 M\$  
En hausse de 5,0 % par rapport à 2024



#### DÉPENSES

**2 003,1 M\$**

Écart favorable de 12,3 M\$ (0,6 %) avec le budget adopté de 2 015,4 M\$  
En hausse de 6,3 % par rapport à 2024



### INVESTISSEMENTS 2025

**784,2 M\$**

En hausse de 3,9 % par rapport à 2024

**DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS**

**74,0 %**

#### DETTE NETTE

**1 519,5 M\$**

En baisse de 4,2 M\$ par rapport à 2024

**SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT**

**12,0 %**

**RESPECT DU CADRE FINANCIER À 100 %**



# Sommaire des excédents des revenus sur les dépenses de 77,8 M\$

Les résultats financiers de l'année 2025 présentent un excédent de fonctionnement de 77,8 M\$, incluant une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté de 25,0 M\$.

Ce résultat s'explique par des revenus supplémentaires de 64,5 M\$. Le dynamisme du marché de la construction et de la revente immobilière a entraîné un nombre et des valeurs de transactions supérieurs aux prévisions, générant ainsi des revenus d'imposition de droits excédant le budget de 52,0 M\$. La vente d'actifs détenus par la Ville a également procuré 6,9 M\$ de revenus supplémentaires. L'ensemble des autres sources de revenus ajoutent 5,6 M\$ par rapport à la prévision.

Les dépenses présentent globalement un écart favorable de 12,3 M\$. Les efforts d'optimisation ont contribué à générer des économies atteignant 34,5 M\$. Entre autres, les dépenses relatives aux unités administratives, notamment pour le déneigement, ainsi que les charges de l'employeur et le service de la dette, ont été moins élevées que prévu. En contrepartie, 22,2 M\$ de paiements comptant d'immobilisations supplémentaires ont été consacrés en fin d'année pour le financement des projets d'investissement.

## Sommaire des principaux écarts revenus et dépenses (en M\$)

### Revenus :

Taxes et compensations tenant lieu de taxes	3,9
Quotes-parts	-7,9
Subvention à titre de Capitale-Nationale	-14,8
Gestion des matières résiduelles	5,9
Imposition de droits	52,0
Ventes d'actifs immobiliers	6,9
Intérêts	4,5
Affectations	2,9
Autres sources de revenus	11,1
<b>Total des revenus supplémentaires</b>	<b>64,5</b>

### Dépenses :

Unités administratives :	
Déneigement	6,3
Électricité	-1,5
Autres dépenses des unités administratives	<u>6,1</u>
Total des unités administratives	10,9
Charges de l'employeur	12,2
Autres dépenses	4,5
Service de la dette	6,9
<b>Sous-total</b>	<b>34,5</b>
Paiements comptant d'immobilisations additionnels	-22,2
<b>Total des économies de dépenses</b>	<b>12,3</b>
Éléments extrabudgétaires	1,0

<b>Total des principaux écarts revenus et dépenses</b>	<b>77,8</b>
--	-------------

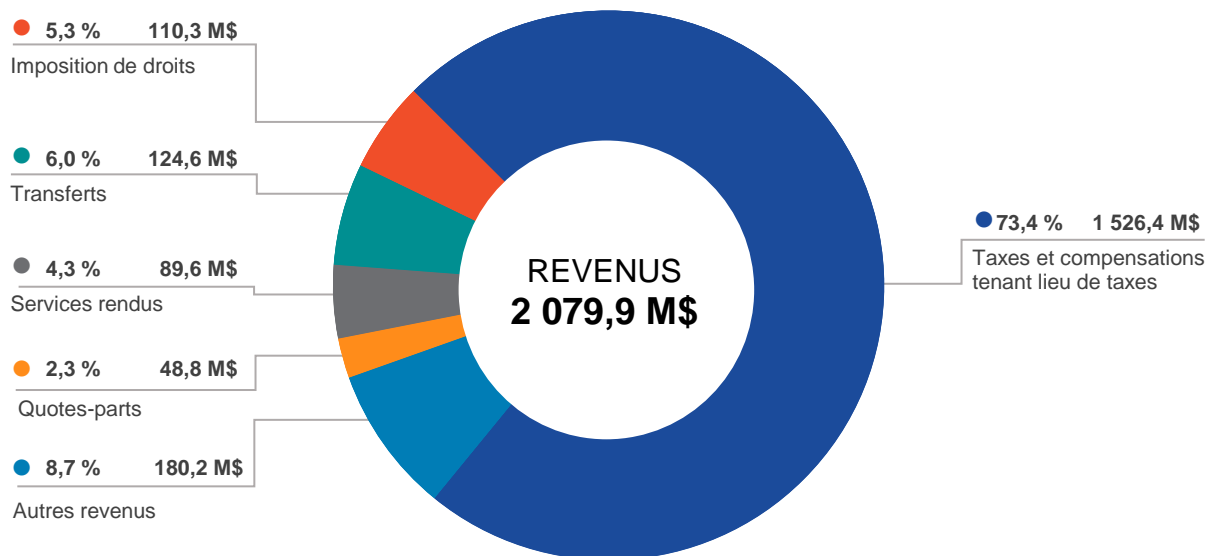
# SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2025

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en M\$) pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
<b>REVENUS</b>						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 364,3	1 431,1	1 526,4	1 522,5	3,9	0,3 %
Quotes-parts	43,8	50,0	48,8	56,7	-7,9	-13,9 %
Transferts	87,2	128,0	124,6	134,1	-9,5	-7,1 %
Services rendus	84,8	92,0	89,6	88,9	0,7	0,8 %
Imposition de droits	66,3	97,0	110,3	58,3	52,0	89,2 %
Amendes et pénalités	20,3	19,3	29,2	24,8	4,4	17,7 %
Intérêts	49,1	42,1	37,5	33,0	4,5	13,6 %
Autres revenus	14,0	30,1	32,3	18,8	13,5	71,8 %
Affectations	87,5	91,9	81,2	78,3	2,9	3,7 %
<b>Total revenus</b>	<b>1 817,3</b>	<b>1 981,5</b>	<b>2 079,9</b>	<b>2 015,4</b>	<b>64,5</b>	<b>3,2 %</b>
<b>DÉPENSES</b>						
<b>Dépenses des unités administratives</b>						
Direction générale	84,1	93,1	97,8	104,5	6,7	6,4 %
Citoyen et vitalité urbaine	195,6	212,8	232,9	245,8	12,9	5,3 %
Services de proximité	369,6	377,9	333,0	323,2	-9,8	-3,0 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	247,6	266,9	279,3	278,9	-0,4	-0,1 %
Infrastructures durables	<u>203,2</u>	<u>211,8</u>	<u>285,0</u>	<u>286,5</u>	<u>1,5</u>	<u>0,5 %</u>
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>1 100,1</b>	<b>1 162,5</b>	<b>1 228,0</b>	<b>1 238,9</b>	<b>10,9</b>	<b>0,9 %</b>
<b>Autres dépenses</b>						
Charges de l'employeur	-4,3	-18,4	-6,1	6,1	12,2	
Contributions aux organismes	152,2	164,1	186,9	187,8	0,9	
Autres frais	<u>39,6</u>	<u>49,9</u>	<u>64,6</u>	<u>68,2</u>	<u>3,6</u>	
<b>Total autres dépenses</b>	<b>187,5</b>	<b>195,6</b>	<b>245,4</b>	<b>262,1</b>	<b>16,7</b>	<b>6,4 %</b>
<b>Total dépenses avant dépenses de financement</b>	<b>1 287,6</b>	<b>1 358,1</b>	<b>1 473,4</b>	<b>1 501,0</b>	<b>27,6</b>	<b>1,8 %</b>
Service de la dette	306,4	319,0	304,8	311,7	6,9	2,2 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	163,5	177,7	179,9	157,7	-22,2	-14,1 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	15,4	30,0	45,0	45,0	-	-
<b>Total dépenses</b>	<b>1 772,9</b>	<b>1 884,8</b>	<b>2 003,1</b>	<b>2 015,4</b>	<b>12,3</b>	<b>0,6 %</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>44,4</b>	<b>96,7</b>	<b>76,8</b>	<b>-</b>		
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>						
Revenus	21,9	14,2	19,8	n/d		
Dépenses	<u>20,1</u>	<u>12,6</u>	<u>18,8</u>	<u>n/d</u>		
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>	<b>1,0</b>	<b>n/d</b>		
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>46,2</b>	<b>98,3</b>	<b>77,8</b>	<b>-</b>		

# Sommaire des revenus et des dépenses

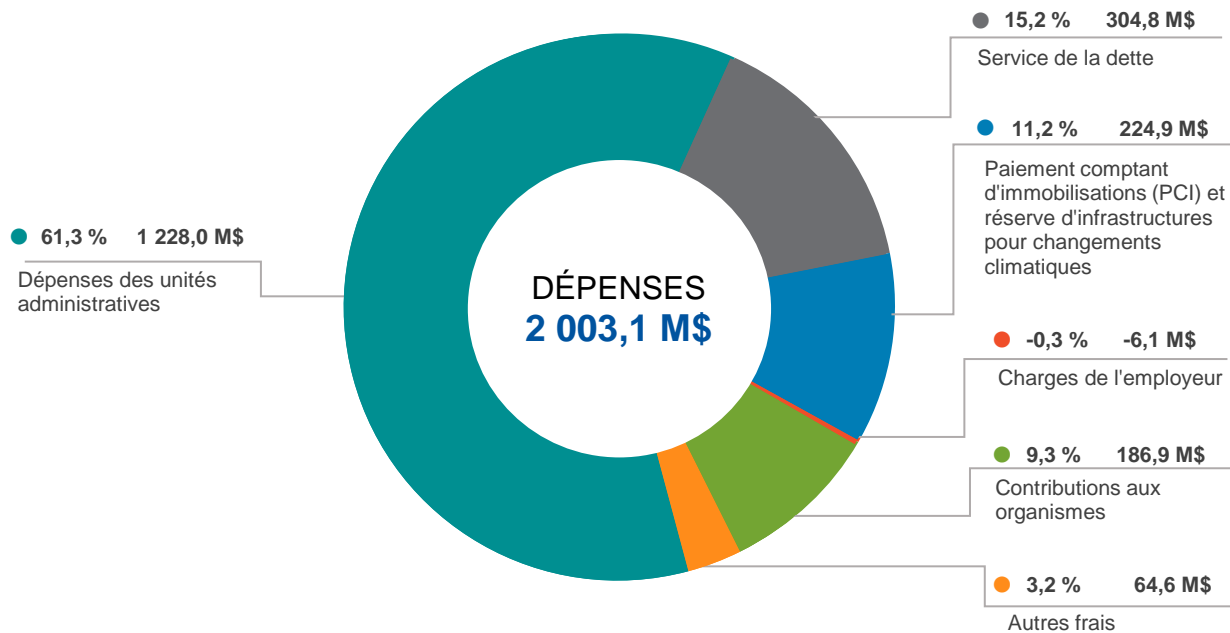
## Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)

(en M\$)

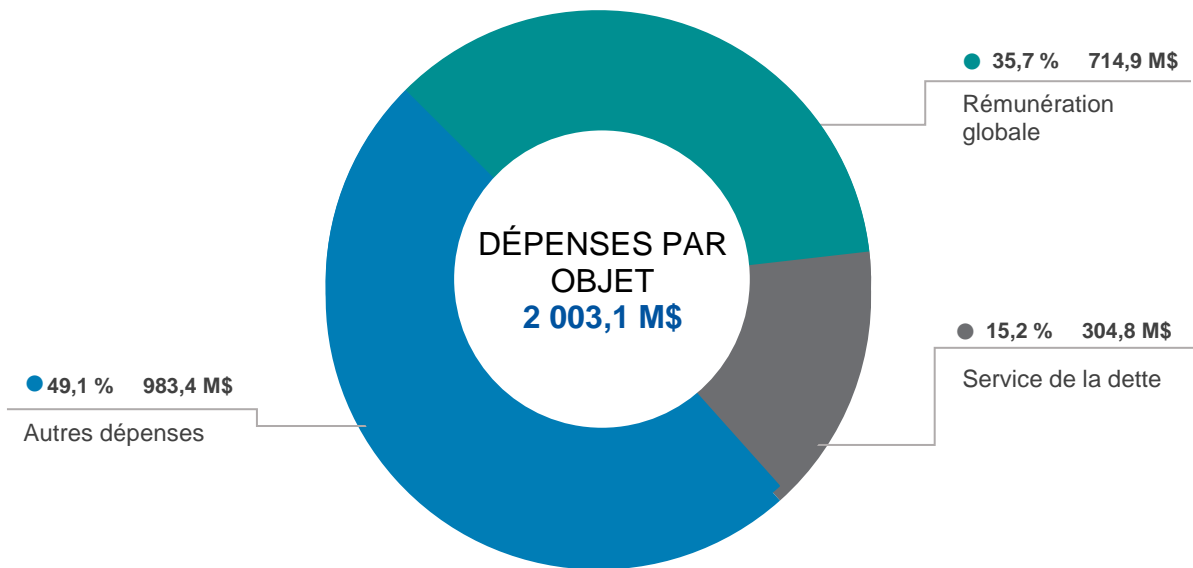


## Provenance des dépenses (avant éléments extrabudgétaires)

(en M\$)

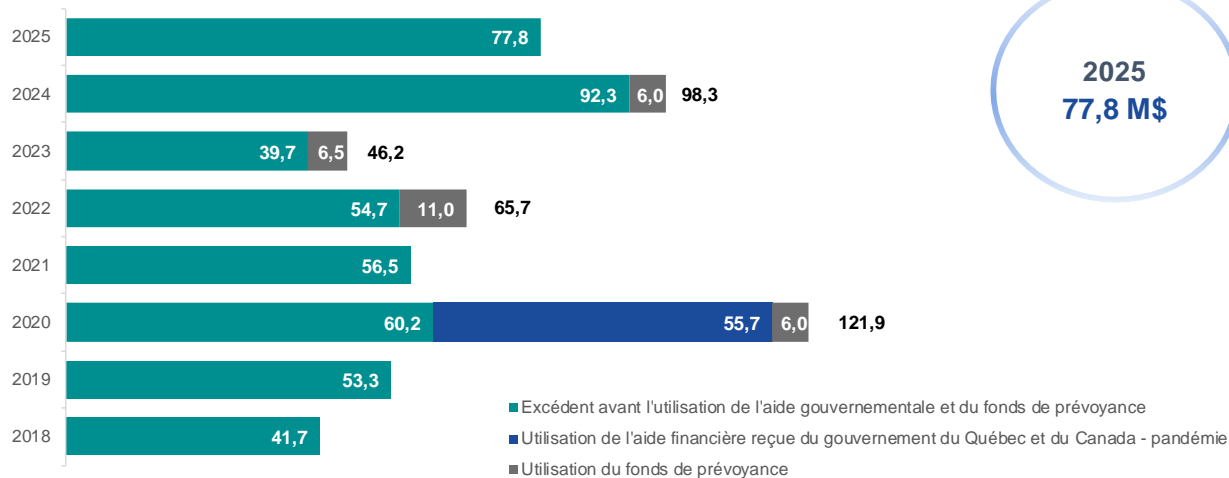


**Dépenses par objet (avant éléments extrabudgétaires)**  
(en M\$)

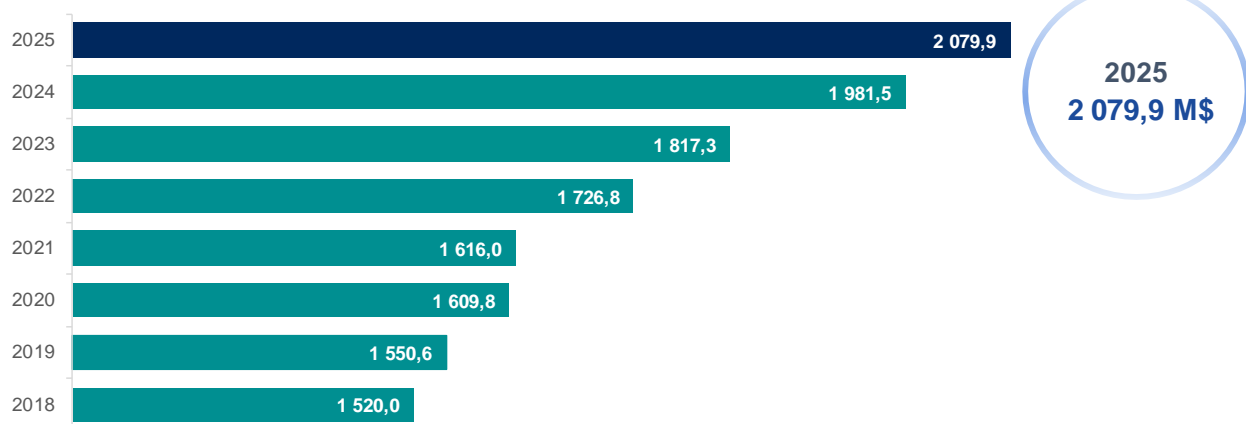


# RÉSULTATS FINANCIERS – FONCTIONNEMENT

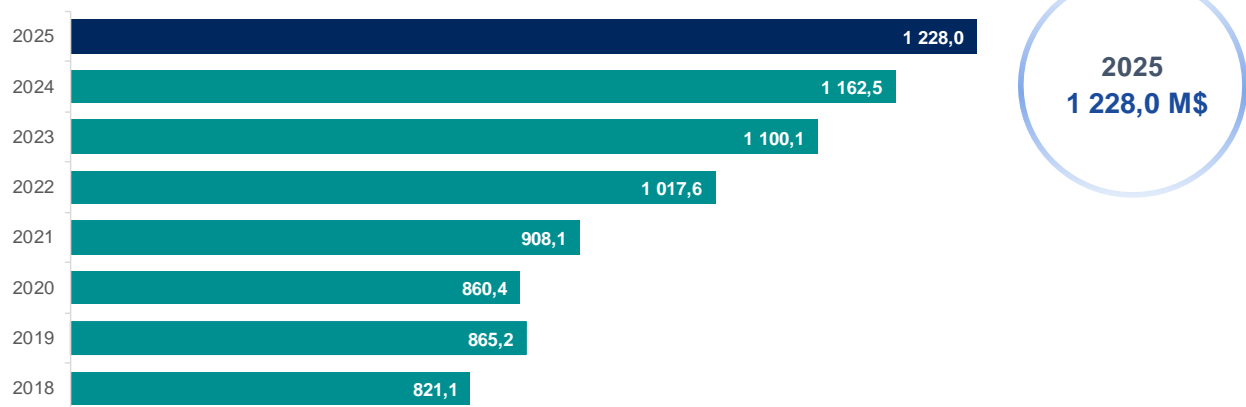
## Excédent de l'exercice (en M\$)



## Revenus (excluant éléments extrabudgétaires) (en M\$)



## Dépenses des unités administratives (en M\$)



# RÉALISATIONS ET DISTINCTIONS

	Implantation du paiement en 3 versements pour les factures de droits sur mutations immobilières
	Tenue de l'élection générale du 2 novembre 2025, avec un taux de participation des électeurs de 51,3 %
	Ajouts de nouveaux effectifs policiers
	Ajouts de nouveaux effectifs pompiers
	Soutien à la relance du quartier Saint-Roch
	Destination Québec cité : meilleure performance jamais enregistrée à Québec en matière d'hébergement touristique
	Inauguration de la patinoire réfrigérée BLEU BLANC BOUGE, qui a accueilli plus de 14 000 usagers dès son premier hiver
	Aménagements majeurs dans plus de 30 parcs
	Finalisation du terrain de baseball synthétique au parc Réal-Cloutier
	Fin des rénovations des piscines Maria-Goretti, Saint-Benoît et Sylvie-Bernier
	Projets d'aménagements d'espaces publics, notamment le parc de Pékans, la place Lorenzo-Verret et la placette Monseigneur-Gauvreau
	Mise en chantier du centre multifonctionnel de curling

	Programme Vacances-Été : 17 640 participants, dont 893 enfants à besoins particuliers
	Lancement de « Québec animée », une nouvelle plateforme dédiée à la promotion des activités et des événements
	Plantation de 14 100 arbres
	Travaux d'aménagement de sentiers au parc naturel du Mont-Bélair
	Inauguration du nouvel espace canin du parc de Duberger
	Corridors VivaCité : 6 projets réalisés totalisant 11,2 km
	Élaboration de la nouvelle Stratégie de sécurité routière 2025-2029
	Vision de l'habitation : plus de 5 700 logements mis en chantier dont 795 pour des logements sociaux
	Réalisation de 200 chantiers d'ingénierie, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction du poste de pompage Wilfrid-Hamel</li> <li>• Construction des murs anti-crues de la rivière Lorette</li> <li>• Construction du collecteur pluvial D'Estimauville</li> <li>• Réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest</li> </ul>
	Déploiement de la collecte des résidus alimentaires auprès de 1 820 établissements non résidentiels
	Adoption de la Politique de développement social 2025-2035
	Adoption du Plan d'accessibilité universelle 2025-2030
	Adoption de la Politique Québec, ville active et de son plan d'action



Obtention de 5 prix pour la bibliothèque Gabrielle-Roy



Obtention de prix et mentions en architecture et design pour plusieurs projets, notamment :

- Édifice F.-X.-Drolet
- Parc de la Pointe-aux-Lièvres



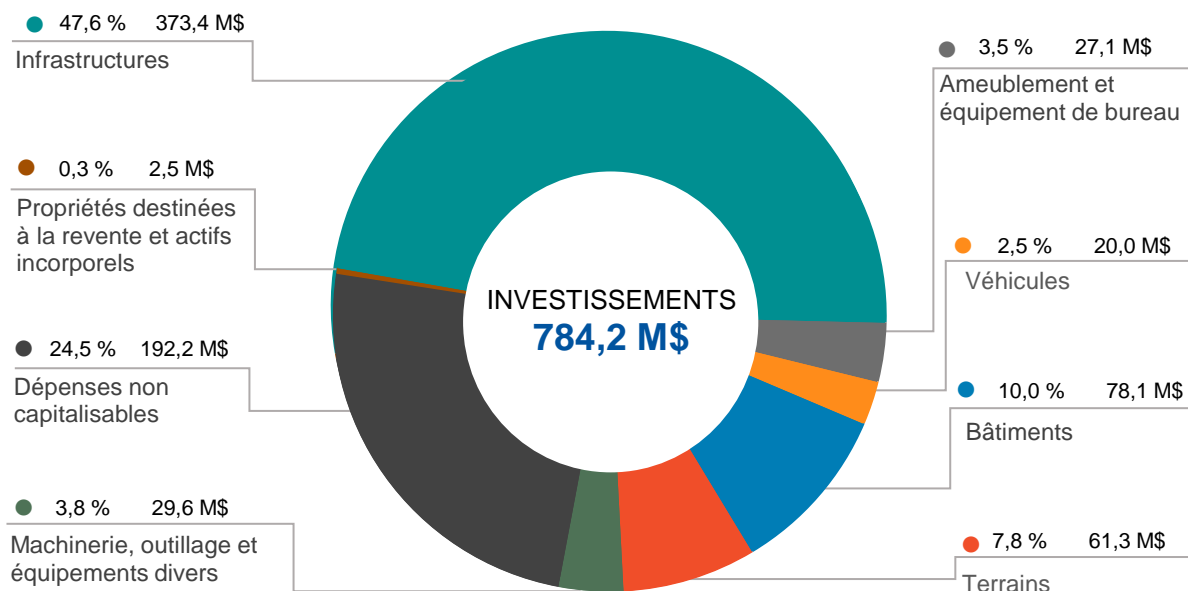
Prix d'excellence en approvisionnement du National Procurement Institute



# RÉSULTATS FINANCIERS – INVESTISSEMENTS

En 2025, les sommes investies par la Ville (excluant le RTC) atteignent 784,2 M\$.

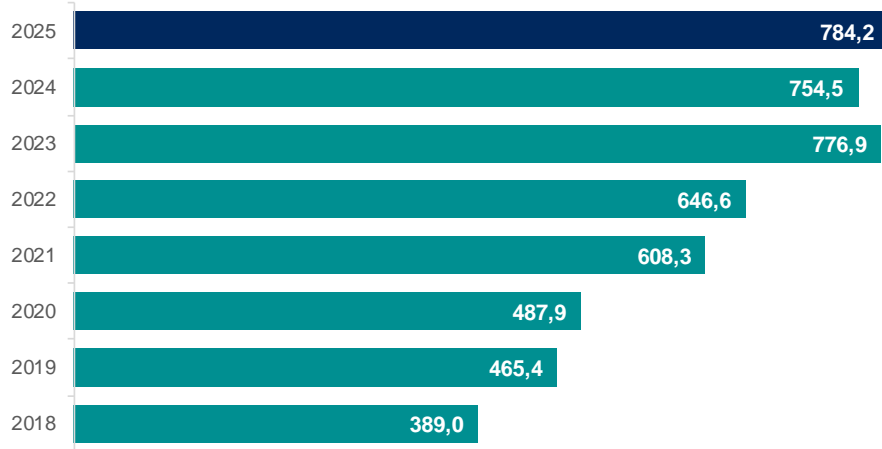
**Composition des investissements** (excluant le Réseau de transport de la Capitale)  
(en M\$)



Crédit photo : David Boyer Photographe

## Investissements réalisés (excluant le RTC)

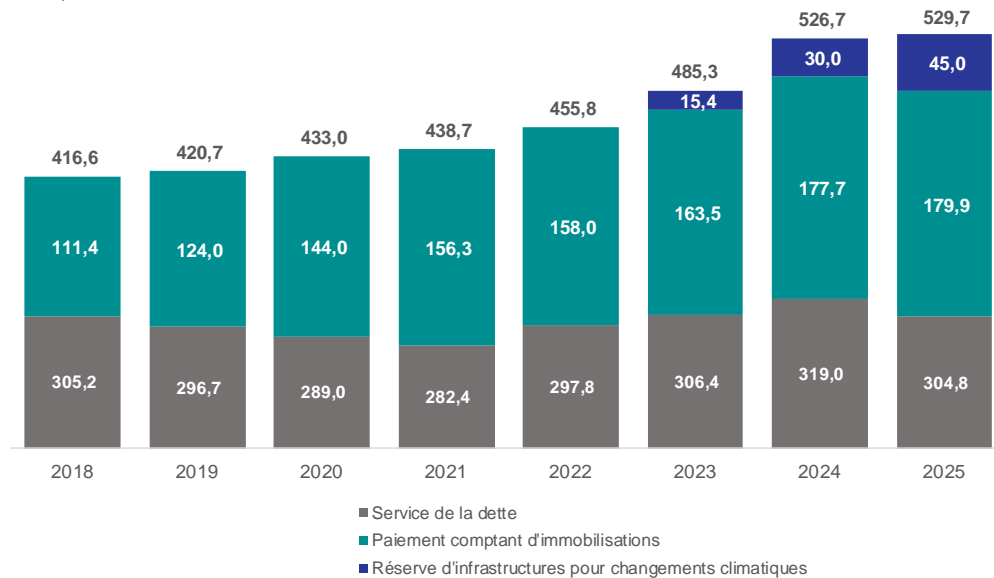
(en M\$)



**2025**  
**784,2 M\$**

## Dépenses de financement

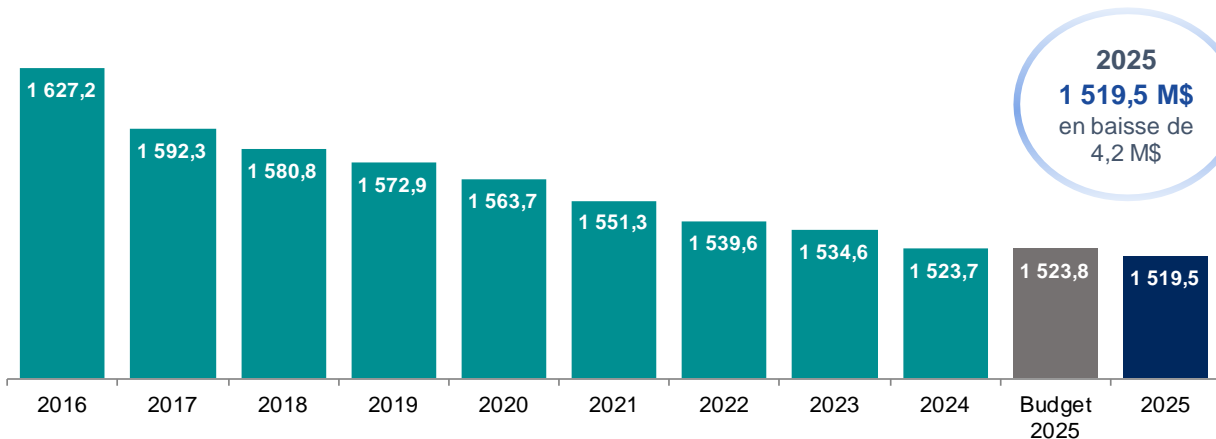
(en M\$)



**2025**  
**529,7 M\$**  
budget de 514,4 M\$

## Dettes nettes

(en M\$)



**2025**  
**1 519,5 M\$**  
en baisse de 4,2 M\$

# PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

127,1 M\$		Projets d'INGÉNIERIE, notamment la réhabilitation et la réparation de chaussées, la réparation et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
72,9 M\$		Tramway de Québec - Réseau structurant de transport en commun
66,3 M\$		Programme de développement d'HABITATIONS ABORDABLES (29,9 M\$) et de LOGEMENTS SOCIAUX (29,2 M\$), Programme RÉNOVATION QUÉBEC (5,4 M\$) et Programme ACCÈS FAMILLE (1,7 M\$)
44,2 M\$		Travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE (40,2 M\$) et travaux aux CORRIDORS ÉCOLOGIQUES et infrastructures (3,6 M\$)
25,7 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la MOBILITÉ ACTIVE
24,5 M\$		Gestion de l'eau : OUVRAGES et ÉQUIPEMENTS (12,5 M\$); réparation de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (4,9 M\$) et des postes D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (3,9 M\$); protection de la PRISE D'EAU du lac Saint-Charles (2,0 M\$) et augmentation de la réserve d'eau potable UTE de Québec (1,2 M\$)
24,3 M\$		PLAN DE TRANSITION ET D'ACTION CLIMATIQUE
24,1 M\$		Projets liés à l'Entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville (22,7 M\$) et mise en œuvre des VISIONS CULTURELLES (1,4 M\$)
22,0 M\$		Acquisitions et remplacements de divers véhicules
18,3 M\$		Réparation du pont d'ÉTAGEMENT de la 18 <sup>e</sup> Rue
12,8 M\$		Centre MULTIFONCTIONNEL de curling
11,9 M\$		Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec
11,5 M\$		Réaménagement routier - AVENUE DES HÔTELS
10,9 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de police (6,7 M\$) et au Service de protection contre l'incendie (4,2 M\$)
8,4 M\$		Mise à niveau des équipements récréatifs, sportifs et de plein air, des aires de PLANCHE À ROULETTES, des terrains de BASKETBALL et des terrains de VOLLEYBALL DE PLAGE
8,0 M\$		PATINOIRES extérieures réfrigérées COUVERTES
7,8 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS, AIRES DE JEUX et PARCS-ÉCOLES

7,6 M\$		Développement de l'ÉCOQUARTIER de la Pointe-aux-Lièvres
6,5 M\$		Pôle d'innovation de l'Est
6,1 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
5,9 M\$		Plantation d'ARBRES et autres végétaux
5,8 M\$		Bassins aquatiques et JEUX D'EAU
3,9 M\$		Réalisation du CORRIDOR LORETTAIN
2,9 M\$		Construction ou agrandissement de CASERNES
2,8 M\$		Mise en œuvre du PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PMGMR)
2,4 M\$		Programme d'élimination du PLOMB dans l'eau potable
2,3 M\$		Réalisation d'un stationnement souterrain rue Carillon (1,0 M\$), réfection des STATIONNEMENTS souterrains de la place Jacques-Cartier (0,7 M\$) et de l'hôtel de ville (0,1 M\$) ainsi que réalisation du Programme d'entretien et de travaux de structure 2024-2025 (0,5 M\$)
2,2 M\$		Réfection du STADE CANAC
1,6 M\$		Programme de COMPENSATION aux entreprises
1,5 M\$		Accompagnement des projets du ministère des Transports et de la Mobilité durable
1,3 M\$		Travaux d'aménagement aux DÉPÔTS À NEIGE
210,7 M\$		Autres projets 2025 au Programme décennal d'immobilisations
<b>784,2 M\$</b>		<b>INVESTISSEMENTS TOTAUX 2025</b>



# Bilan économique





## BILAN ÉCONOMIQUE 2025

En 2025, la région de Québec a su tirer son épingle du jeu lors de cette année mouvementée sur le plan économique, marquée par des politiques commerciales américaines protectionnistes. La Ville de Québec a su profiter de ses secteurs d'activité phares et de son moindre degré d'exposition à l'économie américaine pour maintenir une croissance économique comparable à celle de la population.

Les baisses de taux d'intérêt ont soutenu la demande dans le secteur de l'habitation. Les marchés de la revente résidentielle et de la construction de logements ont tous deux été très dynamiques en 2025. Le marché de la revente, faisant face à peu de propriétés à vendre, a affiché des hausses de prix. D'autre part, les bonnes conditions financières et le faible taux d'inoccupation ont soutenu la construction de logements, ce qui a finalement conduit à un assouplissement du marché locatif.

Sur le plan démographique, la croissance de la population s'est poursuivie, mais à un rythme moins soutenu que lors des deux dernières années. Cette année encore, la croissance de la population de la ville de Québec est entièrement attribuable à l'immigration. Celle-ci a été accompagnée d'une forte croissance de l'emploi.

## ÉCONOMIE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

### Activité économique

En 2025, les économies de toutes les régions du globe ont dû s'adapter aux nouvelles politiques économiques américaines à la suite de l'arrivée de l'administration Trump en début d'année. Celle-ci a multiplié les mesures protectionnistes et les changements d'orientation en matière de commerce international. Cela a créé un climat d'incertitude et provoqué un ralentissement de l'activité économique mondiale, y compris aux États-Unis.

Dans ce contexte économique difficile, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec a néanmoins affiché une croissance économique réelle de 1,4 % en 2025. Son économie est moins vulnérable aux chocs économiques externes que celle d'autres régions, notamment parce que les industries touchées du secteur manufacturier y sont moins présentes et parce que les secteurs de l'assurance et du tourisme ont soutenu l'activité.

La croissance a été au rendez-vous dans 11 des 14 secteurs économiques. Certaines industries se sont démarquées, notamment la construction, le commerce de gros et de détail ainsi que les services d'hébergement et de restauration qui ont progressé à un rythme nettement plus élevé que la moyenne. Par ailleurs, la baisse du secteur manufacturier a été limitée à 2,0 % en 2025.

### Marché du travail

En 2025, le marché du travail de la région de Québec est demeuré l'un des plus dynamiques au pays. Avec un taux de chômage de 4,2 %, la RMR de Québec se place au second rang des régions métropolitaines canadiennes. En outre, la croissance de l'emploi a été forte alors que 17 900 emplois se sont ajoutés, une progression de 3,8 % par rapport à 2024.

La forte demande en construction de bâtiments et la bonne performance du commerce de détail ont donné lieu à l'ajout de 11 000 emplois. Les secteurs clés de l'économie de la ville de Québec ont également soutenu la création d'emplois en 2025. Les secteurs de l'administration publique, de la santé et de l'enseignement ont créé 8 400 emplois alors que le secteur des finances et de l'assurance en a ajouté 4 300. Les pertes d'emplois ont principalement été enregistrées dans les industries associées aux

services aux entreprises et à la fabrication. Cela reflète l'approche de gestion prudente adoptée par les entreprises pour faire face à l'incertitude économique globale.

## **Inflation et niveau de vie**

Pour l'ensemble de l'année 2025, l'inflation a progressé de 2,6 % par rapport à l'année précédente, soit un rythme comparable à celui de 2024 (2,3 %), mais nettement moins élevé que le taux de 5,5 % affiché en 2022 et 2023.

La progression rapide des prix des loyers et des coûts de logement ainsi que l'augmentation du prix du panier d'alimentation ont continué d'alimenter l'inflation. Dans la région de Québec, l'inflation associée aux logements locatifs a été de 7,5 % en 2025 alors que l'inflation des produits d'épicerie a été de 3,1 %.

La progression de la rémunération des employés constitue une mesure du niveau de vie. En 2025, le salaire horaire moyen a progressé de 1,9 %, soit légèrement sous la progression de l'inflation. Ainsi, le niveau de vie des habitants de la RMR de Québec s'est maintenu entre 2024 et 2025.

## **Croissance démographique**

Selon les plus récentes données de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada<sup>1</sup>, la population de la ville de Québec s'est établie à 592 658 personnes au 1<sup>er</sup> juillet 2025, en croissance de 0,8 % par rapport à 2024. Ce rythme est nettement en deçà des deux années précédentes alors que la croissance avait été de 2,2 % en 2023 et de 2,5 % en 2024.

Comme l'indiquent les données du tableau 1, le ralentissement de la croissance s'explique principalement par la forte baisse du nombre de résidents non permanents, mais aussi par une migration infrarégionale (vers les autres régions du Québec) négative. La baisse des résidents non permanents s'explique par les décisions des administrations fédérale et provinciale de restreindre, à partir de 2025, le nombre d'étudiants étrangers et de resserrer les critères d'accueil des travailleurs étrangers temporaires.

En 2025, comme pour les années précédentes, l'immigration internationale est à l'origine de la croissance de la population, alors que la croissance naturelle décline pour une troisième année consécutive. Le ralentissement de la croissance naturelle de la population, qui a débuté il y a plusieurs années, se traduit aujourd'hui par des décès supérieurs aux naissances. Ceci a pour effet d'accentuer le vieillissement de la population. Par ailleurs, en raison de l'immigration, l'âge moyen atteint 43,6 ans en 2025, alors qu'il était de 43,8 ans en 2021.

---

<sup>1</sup> <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/260114/dq260114a-fra.htm>

**Tableau 1 – Indicateurs économiques – 2021-2025**

	Géo.	unité	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Croissance du produit intérieur brut réel aux prix du marché<sup>1</sup></b>							
PIB réel aux prix du marché - RMR de Québec	RMR	M\$ 2017	51 226	54 833	56 333	57 312	58 087
Δ du PIB réel de la RMR de Québec (%)	RMR	%	6,3 %	7,0 %	2,7 %	1,7 %	1,4 %
PIB réel aux prix du marché - le Québec	PROV	M\$ 2017	451 465	471 449	474 300	483 108	490 074
Δ du PIB réel du Québec (%)	PROV	%	7,3 %	4,4 %	0,6 %	1,9 %	1,4 %
<b>Croissance annuelle moyenne des prix à la consommation<sup>2</sup></b>							
<b>Le Québec</b>							
IPC Ensemble – le Québec	PROV	%	3,8 %	6,7 %	4,5 %	2,3 %	2,4 %
Alimentation	PROV	%	2,5 %	9,2 %	8,3 %	2,0 %	3,1 %
Logement	PROV	%	3,3 %	6,1 %	6,2 %	6,4 %	5,2 %
Logement locatif	PROV	%	2,8 %	3,6 %	5,8 %	8,3 %	7,5 %
Logement en propriété	PROV	%	3,6 %	6,5 %	7,6 %	6,2 %	4,2 %
Impôts fonciers et autres frais spéciaux	PROV	%	-1,4 %	1,1 %	2,8 %	4,1 %	4,2 %
Eau, combustible et électricité	PROV	%	2,9 %	9,9 %	0,5 %	1,8 %	3,9 %
<b>RMR de Québec</b>							
IPC Ensemble – RMR de Québec	RMR	%	3,5 %	6,3 %	4,8 %	2,3 %	2,6 %
Alimentation	RMR	%	..	..	..	..	..
Logement	RMR	%	3,2 %	4,9 %	6,8 %	6,0 %	6,0 %
Logement locatif	RMR	%	1,7 %	2,3 %	4,3 %	6,7 %	7,5 %
Logement en propriété	RMR	%	3,8 %	5,8 %	8,8 %	6,2 %	5,7 %
Impôts fonciers et autres frais spéciaux	RMR	%	..	..	..	..	..
Eau, combustible et électricité	RMR	%	2,6 %	6,6 %	1,7 %	2,6 %	3,6 %
<b>Population et croissance de la population<sup>3</sup></b>							
Le Québec	PROV	%	0,2 %	1,1 %	1,8 %	2,0 %	0,7 %
RMR de Québec	RMR	%	0,5 %	1,5 %	2,0 %	2,2 %	1,0 %
Population – Ville de Québec	VdQ	n	552 835	561 007	573 545	587 959	592 658
Δ de la population	VdQ	n	-643	8 172	12 538	14 414	4 699
Δ de la population (%)	VdQ	%	-0,1 %	1,5 %	2,2 %	2,5 %	0,8 %
Âge moyen	MRC	n	43,7	43,8	43,7	43,6	43,7
Âge médian	MRC	n	43,2	43,1	42,9	42,5	42,6
Composante de la variation de la population	VdQ	n	-643	8 172	12 538	14 414	4 699
Croissance naturelle	VdQ	n	-311	124	-516	-651	-623
plus : Croissance internationale nette	VdQ	n	2 990	7 215	11 551	14 571	6 015
Migration internationale nette	VdQ	n	3 034	4 502	4 723	5 479	6 334
Résidents non permanents	VdQ	n	-44	2 713	6 828	9 092	-319
plus : Migration interprovinciale nette	VdQ	n	128	190	304	256	288
plus : Migration infraprovinciale nette	VdQ	n	-3 320	643	1 198	238	-981
plus : Écart résiduel	VdQ	n	-131	0	0	0	0
<b>Niveau de vie – PIB réel par habitant</b>							
PIB réel par habitant	RMR	\$ de 2017 / h	60 639	63 931	64 372	64 058	64 284
Δ du PIB réel par habitant	RMR	%	5,7 %	5,4 %	0,7 %	-0,5 %	0,4 %
<b>Productivité – PIB réel par emploi</b>							
PIB réel aux prix du marché - RMR de Québec	M\$ 2017		51 226	54 833	56 333	57 312	58 087
PIB réel par emploi	RMR	\$ de 2017 / e	116 423	121 582	119 298	120 657	117 848
Δ du PIB réel par emploi	RMR	%	2,6 %	4,4 %	-1,9 %	1,1 %	-2,3 %
<b>Marché du travail<sup>4</sup></b>							
Emploi	RMR	n	440 000	451 000	472 200	475 000	492 900
Δ de l'emploi	RMR	n	15 100	11 000	21 200	2 800	17 900
Δ de l'emploi	RMR	%	3,6 %	2,5 %	4,7 %	0,6 %	3,8 %
Taux de chômage	RMR	%	4,1 %	2,9 %	2,7 %	3,9 %	4,2 %
Taux d'activité	RMR	%	65,9 %	65,8 %	67,4 %	66,8 %	68,2 %
Taux de postes vacants au 2 <sup>e</sup> trimestre	CDN	%	5,9 %	7,3 %	5,8 %	3,0 %	2,9 %

**Notes et sources**

- Produit intérieur brut réel aux prix du marché - dollars enchaînés (2017), Oxford Economics, mars 2026 et Institut de la statistique du Québec, Comptes économiques des revenus et dépenses
- Prix à la consommation - Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé
- Population - Statistique Canada, Estimations de la population au 1<sup>er</sup> juillet et Statistique Canada, Composantes de l'accroissement démographique
- Marché du travail - Statistique Canada, Caractéristiques de la population active selon la région métropolitaine de recensement et Statistique Canada, Postes vacants, employés salariés et taux de postes vacants selon les régions économiques

## CONSTRUCTION ET HABITATION

Plusieurs facteurs, tant économiques que réglementaires, ont eu des impacts significatifs sur le marché de la construction et de l'habitation en 2025. Sur le plan économique, les faibles taux d'intérêt pour l'ensemble de l'année ont réduit le coût de financement de la construction de logements et de projets commerciaux pour les promoteurs. Cela a également diminué la facture mensuelle pour les ménages désirant accéder à la propriété. Sur le plan réglementaire, la possibilité d'étendre l'hypothèque résidentielle sur 30 ans a permis également de diminuer la facture mensuelle associée à l'achat d'une propriété.

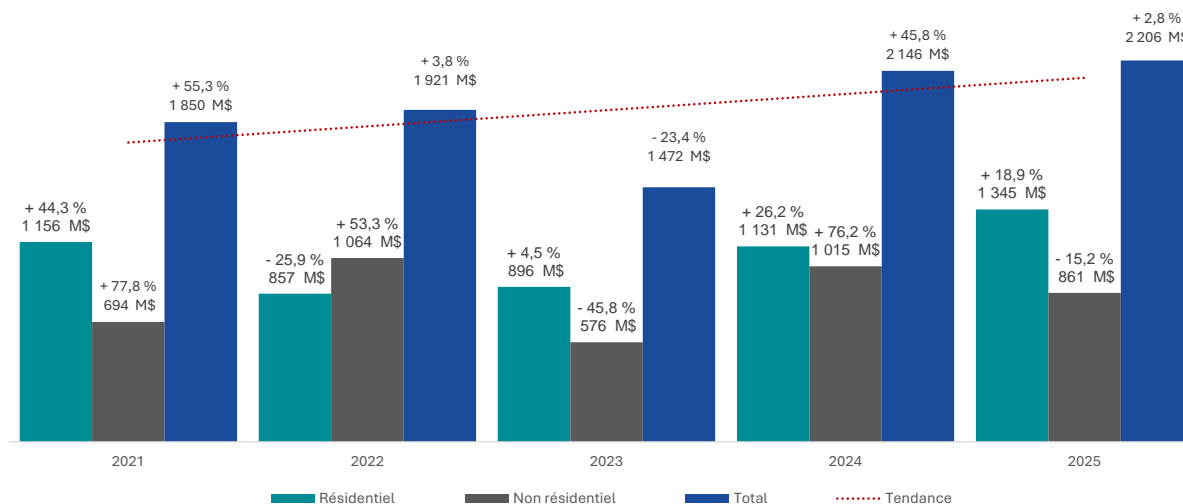
### Permis de construction résidentiels et non résidentiels

En 2025, la valeur des travaux associée aux permis de construction délivrés par la Ville de Québec a surpassé le record établi en 2024 en atteignant 2,2 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 2,8 % par rapport à l'année précédente.

Cette hausse s'explique principalement par la croissance du secteur résidentiel de 214 M\$, soit 18,9 %. Des projets majeurs de logements locatifs, de résidences pour personnes âgées et de résidences étudiantes ont contribué à la croissance de ce secteur qui représente 61 % de la valeur des permis délivrés en 2025. On compte 11 projets de plus de 30 M\$, représentant le tiers des projets résidentiels qui ont contribué à cette hausse.

Le secteur non résidentiel présente quant à lui une baisse de 15,2 % par rapport à 2024, alors que la valeur des permis délivrés s'établit à 861 M\$. L'incertitude économique mondiale a ralenti les intentions d'investissements.

**Graphique 1 – Valeurs et variations des permis de construction et rénovations – Ville de Québec (en M\$)**



**Tableau 2 – Indicateurs du secteur de la construction et de l'habitation – 2021-2025**

	Géo.	unité	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Construction résidentielle et croissance des prix des travaux de construction<sup>1</sup></b>							
Mises en chantier résidentielles	RMR	n	9 389	8 290	5 009	6 905	8 583
Mises en chantier résidentielles	VdQ	n	6 065	4 476	2 981	3 174	5 700
Propriété	VdQ	n	727	663	287	272	609
Copropriété	VdQ	n	160	108	76	229	130
Locatif	VdQ	n	5 178	3 705	2 618	2 673	4 961
Indice des prix de la construction de bâtiments							
Bâtiments résidentiels	RMR	2023 = 100	84,5	97,4	100,0	104,7	112,6
Bâtiments non résidentiels	RMR	2023 = 100	83,9	94,8	100,0	105,2	111,7
Bâtiments commerciaux	RMR	2023 = 100	83,6	94,5	100,0	105,4	112,1
Bâtiments industriels	RMR	2023 = 100	82,3	94,5	100,0	105,6	112,5
Bâtiments institutionnels	RMR	2023 = 100	86,2	95,7	100,0	104,4	110,3
Indice des prix de la rénovation résidentielle	RMR	2023 = 100	86,2	97,2	100,0	104,4	110,5
<b>Revente résidentielle<sup>2</sup></b>							
Ventes - Ville de Québec	VdQ	n	6 665	5 806	5 412	6 180	6 405
Δ des ventes	VdQ	%	-1,6 %	-12,9 %	-6,8 %	14,2 %	3,6 %
Unifamiliale	VdQ	n	3 402	3 036	2 860	3 178	3 320
Copropriété	VdQ	n	2 593	2 188	2 056	2 362	2 417
Plex	VdQ	n	670	582	496	640	668
Prix médian - Ville de Québec	VdQ	\$	280 000	310 000	322 500	355 000	415 000
Δ prix médian	VdQ	%	9,8 %	10,7 %	4,0 %	10,1 %	16,9 %
Unifamiliale	VdQ	\$	310 000	340 000	350 000	385 000	450 111
Copropriété	VdQ	\$	210 000	235 000	245 000	274 950	315 000
Plex	VdQ	\$	365 000	402 000	409 000	455 000	553 000
Délai de vente - Ville de Québec	VdQ	jour	72	51	49	43	28
Δ délai de vente	VdQ	%	-36 %	-29 %	-5 %	-11 %	-36 %
Unifamiliale	VdQ	jour	49	37	41	36	20
Copropriété	VdQ	jour	102	69	57	49	36
Plex	VdQ	jour	69	58	60	58	35
<b>Marché résidentiel locatif<sup>3</sup></b>							
Taux d'inoccupation des logements - Ville de Québec	VdQ	%	2,8 %	1,6 %	0,9 %	0,8 %	2,2 %
Loyer moyen - Ville de Québec	VdQ	\$/mois	914 \$	946 \$	1 000 \$	1 121 \$	1 232 \$

**Notes et sources**

1. Construction résidentielle, mise en chantier - SCHL, Perspectives sur le marché de l'habitation  
Construction résidentielle, prix - Statistique Canada, Indices des prix de la construction de bâtiments et Statistique Canada, Indice des prix de la rénovation résidentielle (période 2019 à 2022, prix pour le Québec, prix pour la RMR de Québec à partir de 2023)
2. Revente résidentielle - APCIQ, Baromètre du marché résidentiel
3. Marché résidentiel locatif - SCHL, Rapport sur le marché locatif

## Construction résidentielle

Plusieurs facteurs ont soutenu la construction résidentielle en 2025. Tout d'abord, la baisse progressive des taux d'intérêt, entamée en 2024, s'est poursuivie. La règle introduite l'année précédente, autorisant l'étalement d'un prêt hypothécaire sur 30 ans plutôt que 25 ans, a été en vigueur tout au long de l'année 2025. Ces deux éléments ont permis de diminuer le poids des mensualités hypothécaires dans le budget des acheteurs, ce qui a eu pour effet d'augmenter la demande. Du côté locatif, outre l'effet des taux d'intérêt, les pouvoirs temporaires accordés aux municipalités par le gouvernement du Québec pour accélérer l'approbation de projets de logements ont stimulé la construction.

L'ensemble de ces facteurs s'est traduit par une forte croissance des mises en chantier résidentielles dans la ville de Québec. En effet, 5 700 unités résidentielles ont été mises en chantier en 2025, soit une hausse de 80 % par rapport à 2024. Cette hausse s'est reflétée dans les résultats de la RMR de Québec alors que celle-ci a affiché la hausse la plus importante des mises en chantier parmi les RMR du Canada.

Encore cette année, les mises en chantier de logements locatifs accaparent la plus grande part avec un peu plus de 85 % des mises en chantier. La part des maisons unifamiliales remonte au-dessus de la barre des 10 % après deux ans sous ce seuil. Par ailleurs, le marché des condominiums retrouve, en 2025, un niveau d'activité similaire à celui des années 2020 à 2023, soit autour de 2 %.

**Tableau 3 – Nombre et variation des mises en chantier par marché visé – Ville de Québec**

Marché visé		2021	2022	2023	2024	2025
Propriété*	n <sup>bre</sup>	727	663	287	272	609
	%	14,5 % ↑	-8,8 % ↓	-56,7 % ↓	-5,2 % ↓	123,9 % ↑
Copropriété	n <sup>bre</sup>	160	108	76	229	130
	%	25,0 % ↑	-32,5 % ↓	-29,6 % ↓	201,3 % ↑	-43,2 % ↓
Locatif	n <sup>bre</sup>	5 178	3 705	2 618	2 673	4 961
	%	59,9 % ↑	-28,4 % ↓	-29,3 % ↓	2,1 % ↑	85,6 % ↑
<b>Total</b>	n <sup>bre</sup>	<b>6 065</b>	<b>4 476</b>	<b>2 981</b>	<b>3 174</b>	<b>5 700</b>
	%	51,5 % ↑	-26,2 % ↓	-33,4 % ↓	6,5 % ↑	79,6 % ↑

Source : SCHL, Portail de l'information sur le marché de l'habitation  
 \* Propriété regroupe les maisons individuelles, jumelées et en rangée

## Marché locatif

Un changement majeur est survenu dans le marché du logement locatif en 2025. Le taux d'inoccupation, qui était en baisse constante depuis 2020, a augmenté pour atteindre 2,2 %. Cette hausse, comparable à celle de l'année 2019, devrait à moyen terme, contribuer à diminuer la pression sur le prix des loyers. Plus ce taux est bas, plus la pression est élevée sur le prix des loyers. On considère habituellement qu'un taux d'inoccupation de 3,0 % reflète un marché équilibré.

L'enquête de la SCHL sur les logements locatifs, effectuée en octobre 2025, signale un assouplissement du marché locatif dans la ville de Québec. L'ajout de près de 5 300 logements destinés à la location en 2023 et 2024 a accentué l'offre alors que la demande a légèrement fléchi, notamment en raison de la baisse des résidents non permanents. Toutefois, la SCHL souligne que l'assouplissement du marché est concentré dans le segment des logements nouvellement construits, pour lequel les prix sont plus élevés. Le taux d'inoccupation de ces logements a été de 6,0 % en 2025. Du côté des logements abordables, c'est-à-dire ceux dont le loyer se trouve sous la médiane, le taux d'inoccupation a été de 1,0 % en 2025.

Le loyer moyen d'un appartement a atteint 1 232 \$ en 2025 alors qu'il était de 1 121 \$ en 2024. Cette hausse, de près de 10 %, reflète à la fois les pressions inflationnistes et les effets de composition, soit les changements dans la composition des logements découlant de l'ajout de constructions neuves. Sans ces effets de composition, la SCHL estime que les prix des logements ont été en hausse de 6,4 % en 2025. La composante logement de l'IPC présente quant à elle une hausse du prix des logements locatifs de 7,5 % pour l'année 2025.



## Marché résidentiel de la revente

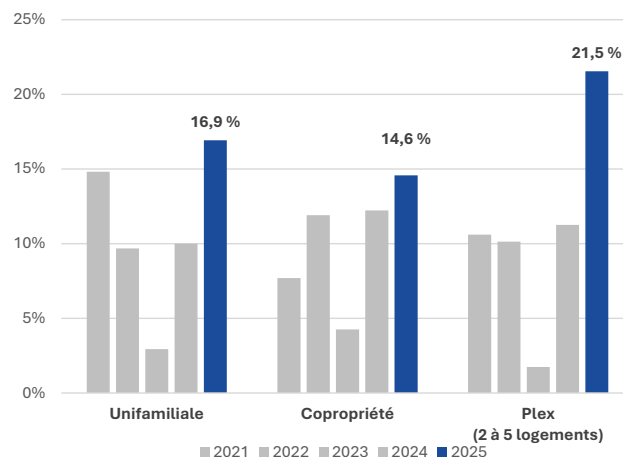
En 2025, le marché résidentiel de la revente de la ville de Québec a été caractérisé par une pénurie de propriétés à vendre par rapport à la demande. Ce déséquilibre s'est traduit par l'augmentation des prix la plus élevée depuis 2003.

Malgré le nombre limité de nouvelles inscriptions, les transferts de propriétés résidentielles ont progressé de 3,6 % en 2025 pour atteindre 6 405 unités vendues, tout juste en deçà des années exceptionnelles de 2020 et 2021.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, le marché a été nettement favorable aux vendeurs en 2025. L'écoulement de l'inventaire est au plus bas depuis que les données existent. Les délais de vente ont fortement diminué dans tous les segments de marché. En effet, le délai de vente moyen d'une résidence unifamiliale était de 20 jours en 2025, soit 16 jours de moins que l'année précédente. La situation des condominiums et des multilogements est similaire avec des délais de vente de 35 et de 36 jours respectivement.

Depuis 2020, le prix de vente médian a augmenté de 73,1 % pour les résidences unifamiliales et de 60,9 % pour les copropriétés. En 2025, le prix de vente médian d'une résidence unifamiliale était de 450 000 \$ comparativement à 385 000 \$ en 2024.

**Graphique 2 – Variation des prix médians de la revente – Ville de Québec**

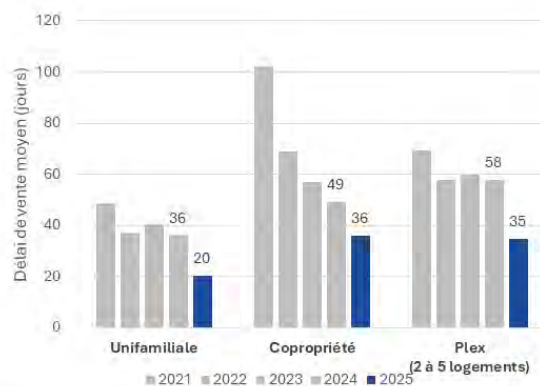


Source: APCIQ par le système Centris®

**Graphique 3 – Inventaire et délais de vente**



Source: APCIQ par le système Centris®



Source: APCIQ par le système Centris®

Cette effervescence du marché s'est manifestée dans plusieurs régions du Québec en 2025. Par ailleurs, malgré une hausse des prix dans la région, les immeubles situés sur le territoire de la ville de Québec restent abordables comparativement à ceux des autres grandes villes du Québec. En termes de prix médians, la ville a conservé sa place au 18<sup>e</sup> rang parmi les villes québécoises de 50 000 habitants et plus.

**Tableau 4 – Prix médian des maisons unifamiliales vendues en 2025 selon l'APCIQ – Villes de 50 000 habitants et plus**

Rang population 2025	Rang valeur 2025	Ville*	Prix médian 2025	Variation Prix 2025	Population 2025	Variation population 2025	Prix médian 2024
1	1	Montréal	790 000 \$	5 %	1 915 366	0,3 %	749 000 \$
12	2	Brossard	770 000 \$	5 %	97 597	0,7 %	735 000 \$
18	3	Blainville	749 000 \$	7 %	61 739	0,5 %	700 000 \$
24	4	Dollard-des Ormeaux	727 000 \$	5 %	50 246	0,2 %	690 000 \$
17	5	Mirabel	620 000 \$	12 %	68 471	2,0 %	555 000 \$
3	6	Laval	605 000 \$	5 %	461 509	0,7 %	575 000 \$
5	7	Longueuil	598 000 \$	10 %	268 530	0,3 %	543 500 \$
20	8	Mascouche	580 000 \$	8 %	56 897	1,4 %	535 000 \$
13	9	Repentigny	570 000 \$	9 %	91 290	1,7 %	521 428 \$
10	10	Terrebonne	570 000 \$	10 %	126 872	1,5 %	520 000 \$
		<b>Moyenne</b>	<b>527 006 \$</b>	<b>10 %</b>		<b>0,8 %</b>	<b>483 052 \$</b>
21	12	Châteauguay	526 000 \$	12 %	53 508	0,8 %	470 000 \$
15	13	Saint-Jérôme	524 500 \$	8 %	85 160	1,1 %	485 000 \$
11	14	Saint-Jean-sur-Richelieu	505 250 \$	11 %	100 806	0,5 %	456 250 \$
4	15	Gatineau	489 900 \$	8 %	306 105	0,8 %	455 000 \$
16	16	Granby	487 000 \$	8 %	72 180	0,7 %	450 000 \$
19	17	Saint-Hyacinthe	480 000 \$	12 %	60 874	0,6 %	429 000 \$
2	18	Québec	454 900 \$	17 %	592 658	0,8 %	388 000 \$
6	19	Sherbrooke	434 400 \$	10 %	184 135	0,5 %	393 820 \$
14	20	Drummondville	400 000 \$	11 %	85 560	1,2 %	360 000 \$
7	21	Lévis	397 700 \$	10 %	160 882	1,2 %	360 000 \$
9	22	Trois-Rivières	385 000 \$	12 %	149 934	1,0 %	345 000 \$
22	23	Rimouski	360 250 \$	12 %	51 756	0,7 %	320 250 \$
8	24	Saguenay	339 250 \$	15 %	151 972	0,4 %	295 000 \$
23	25	Shawinigan	285 000 \$	9 %	51 739	0,3 %	262 000 \$

Sources : APCIQ, Fenêtre sur le marché immobilier, baromètre résidentiel

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2026)

\* Données régionales de l'APCIQ correspondant à la ville

## AUTRES SECTEURS ÉCONOMIQUES

### Immeubles de bureaux

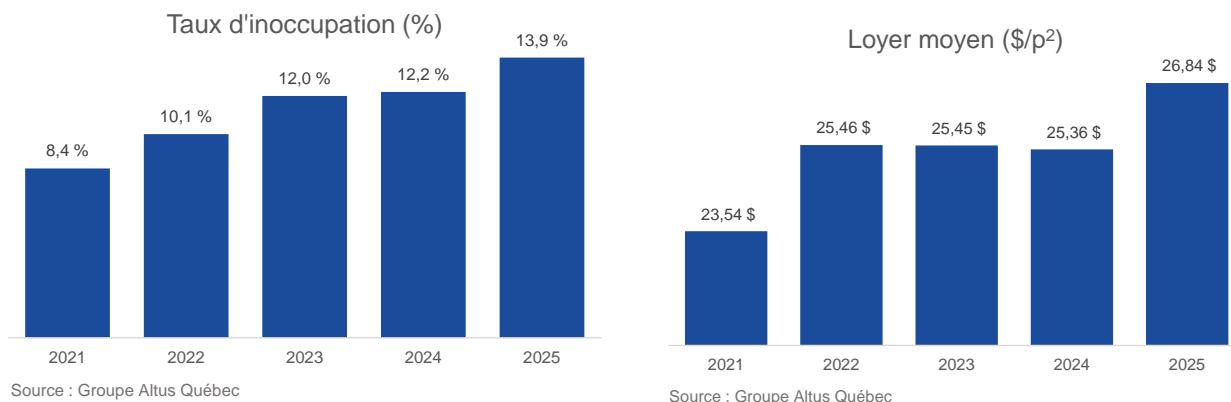
En 2025, le marché des espaces de bureaux de la ville de Québec était encore fortement affecté par le mode de travail hybride, bien implanté dans plusieurs secteurs d'activités. Ceci a eu pour effet de diminuer la demande d'espaces.

À la fin de l'année 2025, le taux d'inoccupation des immeubles de bureaux s'établissait à 13,9 %, en hausse par rapport à 2024. Cette augmentation est à contrecourant de ce qu'on observe dans les autres grandes villes du pays, qui voient le taux d'inoccupation diminuer graduellement alors que ces marchés sont dans une dynamique de reprise alimentée par une forte demande des immeubles de Classe A. Le Groupe Altus souligne que « La tendance nationale à privilégier les immeubles de qualité était moins marquée à Québec, avec une préférence plus prononcée pour les immeubles de catégorie B, dont le taux de disponibilité s'élève à 11,3 %, comparativement à 17,7 % pour les immeubles de catégorie A. Cette préférence pour les espaces de bureaux de catégorie B s'explique par le profil particulier des locataires du marché, caractérisé par une présence corporative plus faible et un plus grand nombre de locataires recherchant des options économiques. Ces locataires privilégient souvent les emplacements moins centraux offrant un grand stationnement gratuit, caractéristique des immeubles de catégorie B. »<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Groupe Altus, Mise à jour du marché des bureaux au Canada - T4 2025, 2026-01-26

Malgré l'augmentation de la disponibilité des espaces, les loyers ont augmenté de 5,8 % entre le dernier trimestre de 2025 et le même trimestre de l'année précédente.

#### Graphique 4 – Taux d'inoccupation et variation du loyer moyen des immeubles de bureaux de 20 000 pi<sup>2</sup> et plus – Région de Québec



### Secteur commercial de la vente au détail

Les ventes au détail s'élèvent à 20 956 M\$ en 2025 dans la RMR de Québec, soit une hausse de 8,5 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse, nettement supérieure à la croissance combinée de la population et de l'inflation, indique que la consommation des ménages a fortement contribué à la progression de l'activité économique.

### Secteur touristique

La croissance du secteur touristique s'est poursuivie en 2025, principalement alimentée par une hausse significative du nombre de voyageurs internationaux, tandis que le nombre de voyageurs domestiques est resté stable. Le nombre de passagers aériens en provenance de destinations internationales autres que les États-Unis a bondi de 23,3 %. L'augmentation du nombre de voyageurs américains a été plus modeste, mais tout de même solide, avec une augmentation de 7,0 %.

Le nombre de chambres d'hôtel occupées s'est accru de 3,9 %, permettant aux hôteliers de l'agglomération de Québec d'afficher un taux d'occupation moyen de 70,7 %, une amélioration de 2,2 % par rapport à l'année précédente. Le prix moyen des chambres d'hôtel de l'agglomération a quant à lui progressé deux fois plus rapidement que l'inflation, soit de 5,7 %, pour s'établir à 227,80 \$ par nuit.

**Tableau 5 – Immeubles de bureaux, commerce de détail, secteur touristique et données de fin d'année – 2021-2025**

	Géo.	unité	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Marché des immeubles de bureaux<sup>1</sup> et immeubles commerciaux</b>							
Taux d'inoccupation des bureaux (T4)	RMR	%	8,4 %	10,1 %	12,0 %	12,2 %	13,9 %
Loyer moyen (T4)	RMR	\$/pi <sup>2</sup>	23,54 \$	25,46 \$	25,45 \$	25,36 \$	26,84 \$
Ventes au détail	RMR	M\$	15 722	17 184	18 442	19 319	20 956
Δ des ventes	RMR	%	15,6 %	9,3 %	7,3 %	4,8 %	8,5 %
<b>Secteur touristique<sup>2</sup></b>							
<b>Secteur hôtelier - Agglomération de Québec</b>							
Taux d'occupation des hôtels							
Février	AGG	%	21,3 %	41,7 %	64,9 %	60,6 %	63,5 %
Août	AGG	%	72,5 %	86,7 %	83,9 %	88,1 %	91,6 %
Moyenne annuelle	AGG	%	38,7 %	61,6 %	68,1 %	68,5 %	70,7 %
Tarif quotidien moyen des hôtels	AGG	\$/ chambre	157,19 \$	194,44 \$	206,11 \$	215,42 \$	227,80 \$
Variation (%)	AGG	%	21,6 %	23,7 %	6,0 %	4,5 %	5,7 %
<b>Passagers embarqués et débarqués à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec</b>							
Intérieurs	RMR	2019 = 100	x	63,9	83,0	83,4	83,7
Internationaux	RMR	2019 = 100	x	70,7	123,4	125,9	148,1
Transfrontalier	RMR	2019 = 100	x	70,5	104,0	110,4	118,1
Autres internationaux	RMR	2019 = 100	x	70,8	135,9	135,8	167,4
Total	RMR	2019 = 100	18,5	66,1	96,0	97,1	104,5
<b>Données économiques de fin d'année<sup>3</sup></b>							
Indice des prix à la consommation, décembre	RMR	indice	138,3	147,2	153,1	155,5	160,5
Δ en % (déc. vs déc.)	RMR	%	4,9 %	6,4 %	4,0 %	1,6 %	3,2 %
Taux directeur, décembre	CDN	%	0,25 %	4,25 %	5,00 %	3,25 %	2,25 %
Taux hypothécaire variable	CDN	%	1,30 %	5,45 %	6,26 %	4,51 %	3,75 %
Taux de change	CDN	USD par CAN	0,78	0,74	0,76	0,70	0,73
Prix de l'essence régulière, décembre	RMR	cents / l	149,8	157,4	163,0	154,8	147,0
Δ en %	RMR	%	39,7 %	5,1 %	3,6 %	-5,0 %	-5,0 %

**Notes et sources**

1. Marché des immeubles de bureaux - Groupe ALTUS, toutes les classes d'immeubles, résultats au quatrième trimestre  
Marché des immeubles commerciaux - Statistique Canada, Ventes mensuelles du commerce de détail
2. Secteur touristique, secteur hôtelier - Tourisme Québec, Tableau de bord de l'enquête sur l'hébergement, Comprend la Ville de Québec, Wendake, L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures  
Secteur touristique, passagers à l'aéroport Jean-Lesage - Destination Québec cité, Indicateurs de performance touristique
3. Autres données économiques - Banque du Canada, Statistique Canada

## STATISTIQUES ÉCONOMIQUES EN FIN D'ANNÉE

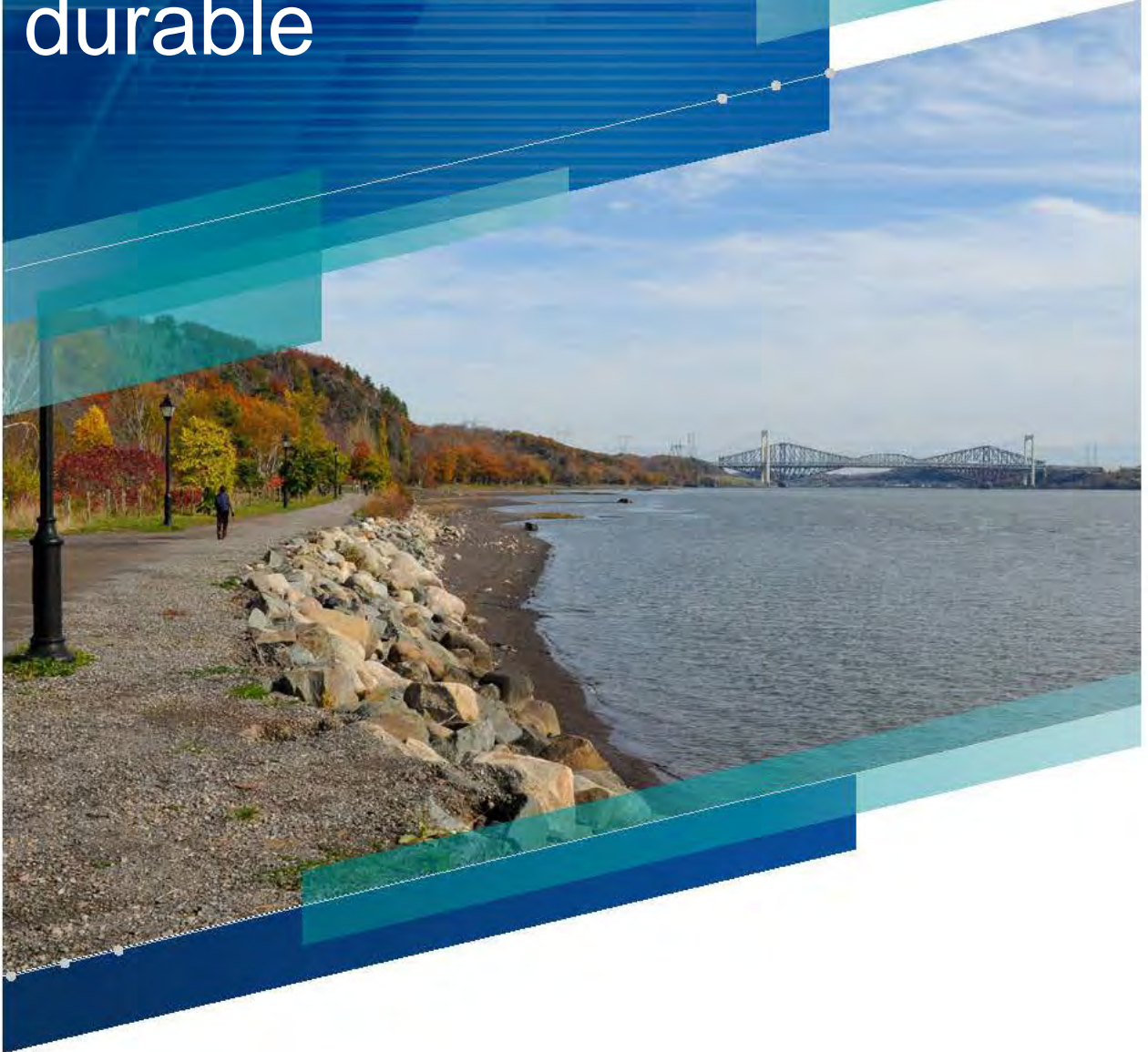


En 2025, le taux directeur de la Banque du Canada a diminué de 1,00 point de pourcentage par rapport à décembre 2024, pour s'établir à 2,25 % en fin d'année.

Les taux hypothécaires variables ont également diminué de 0,75 % en 2025, pour s'établir à 3,75 % en décembre.

Le dollar canadien a repris de la vigueur par rapport à la devise américaine en 2025. Il s'est apprécié de 0,03 ¢ par rapport à la devise américaine entre décembre 2024 et décembre 2025 pour s'établir à 0,73 \$ CAN.

# Développement durable





# DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Stratégie de développement durable, basée sur les cinq défis collectifs que sont la cohésion sociale, la santé globale, la décarbonation, la résilience et la transition, s'est concrétisée en 2025 par de nombreuses actions dont certaines sont présentées ci-dessous. Chacune d'elles a été réalisée dans le cadre du Plan de transition et d'action climatique (PTAC) et du Plan d'action solidaire (PAS).

## PLAN DE TRANSITION ET D'ACTION CLIMATIQUE

### TRANSITION



Le défi de transition se définit comme toute action ou initiative permettant de créer un cadre favorable à l'engagement de la collectivité dans les transformations sociales, économiques et écologiques, et ce, pour créer un monde plus juste et en harmonie avec les capacités écologiques de la planète.

#### Accélérateur de transition écologique

- L'Accélérateur de transition écologique est un programme offrant un appui financier à des organismes à but non lucratif, des coopératives et des établissements d'enseignement, pour la réalisation de projets mobilisateurs dans la collectivité. Ce programme, administré en collaboration avec le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), accompagne et soutient des projets innovants à impact socio-écologique significatif et transformateur. Depuis son lancement en 2023, la Ville a offert un soutien financier à 22 projets avec des subventions variant de 40 000 \$ à 325 000 \$, pour un investissement total de près de 4,0 M\$. Desjardins a également offert un soutien financier à certains projets dans le cadre du programme, pour une contribution totale de 370 000 \$.

#### Test climat

- Le Test climat est une application qui cible les évaluations à réaliser pour considérer les changements climatiques dans la planification des projets d'infrastructure. Le but : réaliser des choix de conception et d'investissement éclairés. Après une phase pilote menée au cours des dernières années sur une soixantaine de projets, le Test climat sera déployé en 2026. Le projet a remporté le Prix d'excellence de l'administration publique 2025, volet Lutte contre les changements climatiques, décerné par l'Institut d'administration publique du Québec (IAPQ).

#### Québec Capitale Climat

- Soutenue par la Ville, cette initiative vise à mobiliser dans l'action les forces économiques, philanthropiques, institutionnelles et communautaires de la Ville pour accélérer la transition écologique. Cet effort de mobilisation est essentiel pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du Plan de transition et d'action climatique. Lancée en 2024, l'initiative s'est poursuivie en 2025 avec la tenue d'un premier grand rassemblement.

## DÉCARBONATION



La décarbonation vise à agir pour éviter d'émettre des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, pour réduire ces émissions ou pour les compenser par la captation et la séquestration du carbone atmosphérique. En 2025, la Ville a poursuivi les orientations stratégiques en matière de décarbonation.

### Décarbonation des immeubles municipaux

- La Ville souhaite décarboner ses nouveaux bâtiments municipaux, ainsi que ceux existant, en installant des systèmes électriques ou biénergies, et en réduisant les besoins en énergie. Dans les cinq dernières années, environ trente bâtiments municipaux ont été décarbonés, ce qui a entraîné une réduction des émissions de GES de 700 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Au cours de cette période, certains jalons ont été franchis : l'utilisation du mazout a été éliminée et le chauffage des piscines extérieures est désormais assuré par des thermopompes plutôt que des systèmes alimentés au carburant fossile.

### Décarbonation des bâtiments non municipaux

- En 2025, la Ville a lancé un second appel à projets afin de soutenir l'élaboration de plans de décarbonation pour les bâtiments de la collectivité. Il cible les organismes à but non lucratif, les coopératives, les propriétaires de bâtiments patrimoniaux et les syndicats de copropriété dans le but de les aider dans la planification de leurs actions visant à éviter ou à diminuer les émissions de GES propres à leur immeuble. Au total, pour ce second appel à projets, 10 subventions ont été octroyées au cours de l'année, totalisant près de 700 000 \$.

## RÉSILIENCE



La résilience vise à s'adapter aux changements climatiques en déployant des mesures pour renforcer la capacité de la collectivité, des infrastructures et des écosystèmes pour faire face aux aléas climatiques et aux risques qu'ils impliquent.

### Appel à projets pour la déminéralisation et le verdissement des terrains non municipaux

- Mis en place en 2021, cet appel de projets vise à soutenir le verdissement participatif de terrains non municipaux d'entreprises, d'institutions ou d'organismes à but lucratif ou non lucratif, par la déminéralisation des sols et la plantation d'arbres. Ce sont plus de 600 000 \$ qui ont été investis dans 42 projets, pour un total de plus de 1 000 arbres et 1 600 arbustes plantés.

### Réalisation d'une étude sur les risques climatiques associés aux vagues de chaleur

- Réalisé en collaboration avec l'Université Laval, ce projet vise à mieux comprendre et étudier les risques associés aux vagues de chaleur sur le territoire de l'agglomération de Québec. Les températures extérieures ont été mesurées dans plusieurs secteurs de la ville, ce qui a permis de mieux comprendre l'importance de la végétation pour réduire les îlots de chaleur. Les résultats obtenus contribueront à identifier les mesures à mettre en place et les zones d'intervention à prioriser afin d'améliorer la sécurité et le confort de la population.

### Réalisation d'une étude sur l'érosion hydrique à Québec

- Terminé en 2025, ce projet, réalisé en collaboration avec le Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée de l'Université du Québec à Chicoutimi ainsi que l'Université Concordia, vise à réaliser une analyse des risques d'érosion hydrique sur le territoire. Les résultats du projet permettent de cartographier les secteurs les plus susceptibles d'être affectés par des phénomènes d'érosion et de définir des actions qui pourraient être déployées afin d'augmenter la résilience des citoyens, des biens et des infrastructures.

## PROJETS SYNERGIQUES

Les projets présentés dans cette section démontrent comment la Ville transforme ses engagements en initiatives pour réduire son empreinte écologique, favoriser l'inclusion sociale et soutenir une économie responsable, tout en préservant les ressources pour les générations futures.

### Rues conviviales

- Depuis l'entrée en vigueur du PTAC 2021-2025, 403 tronçons de rues ont été réaménagés selon les principes de l'approche des rues conviviales, dépassant largement la cible initiale de 200 tronçons. Une rue conviviale est une rue conçue de manière à être accessible, sécuritaire et confortable pour tous les usagers, peu importe leur moyen de se déplacer, leur âge et leurs capacités, et à tout moment de l'année. Cette approche vise à repenser l'espace des rues pour stimuler les déplacements actifs et multimodaux, offrir des aménagements inclusifs, déminéralisés et végétalisés. Les rues conviviales contribuent à des milieux de vie plus inclusifs et résilients face aux changements climatiques.

### Corridors VivaCité

- Les corridors VivaCité constituent un réseau qui offre des aménagements dédiés à la mobilité active. Ils comprennent notamment des trottoirs et des liens cyclables confortables et sécuritaires. S'inspirant des normes internationales les plus performantes, ces corridors sont adaptés à tous les utilisateurs, quels que soient leur âge ou leurs habiletés. Depuis le lancement de la Vision de la mobilité active, 12 tronçons ont été aménagés, contribuant à améliorer la qualité de vie et à réduire la congestion sur les routes.

### Fonds pour soutenir les projets durables en habitation

- En 2024, la Ville de Québec a mis en place le Fonds pour soutenir les projets durables en habitation. Un premier appel de projets a été réalisé et 15 projets ont été sélectionnés pour un total de plus de 4,4 M\$ en subventions octroyées. Un second appel de projets, tenu en 2025, a permis de soutenir 11 projets additionnels pour un total de plus de 2,6 M\$ en subventions. Les projets de développement résidentiel sélectionnés intégraient des mesures innovantes telles que la géothermie, l'aménagement de toitures vertes, la construction d'une enveloppe performance ou l'utilisation de matériaux sobres en carbone.

## PLAN D'ACTION SOLIDAIRE

### COHÉSION SOCIALE



La cohésion sociale représente l'harmonie d'une communauté où solidarité, valeurs partagées et inclusion assurent à chacun équité, épanouissement et engagement collectif.

### Habitation et logements sociaux

- Entre 2020 et 2025, la Ville a renforcé son action en habitation par la mise en chantier de 2 712 logements sociaux et abordables, dont 20 % sont destinés aux ménages vulnérables ou désaffiliés. L'adoption, en 2023, d'une cible annuelle de 500 logements dans le cadre du Plan de mise en œuvre accélérée de la Vision de l'habitation a permis de structurer et d'accélérer les interventions. En 2025 seulement, la Ville a appuyé la réalisation de 795 logements sociaux soutenus par les programmes de la Société d'habitation du Québec, contribuant à améliorer l'accès à des logements de qualité adaptés à la capacité de payer.

## Développement social et soutien à la jeunesse

- La Ville a consolidé son soutien aux jeunes par des actions ciblées en prévention, en accompagnement et en inclusion. Le déploiement du Programme Liaisons jeunesse à l'échelle du territoire a renforcé la présence d'intervenants dans les milieux de vie des jeunes, totalisant plus de 12 356 heures d'intervention en 2025. Parallèlement, des projets culturels, communautaires et alimentaires ont permis de rejoindre des milliers de jeunes et de familles, favorisant la sécurité alimentaire, la participation culturelle et le développement social, notamment auprès des jeunes en situation de vulnérabilité.

## Accessibilité et inclusion

- En 2025, la Ville a franchi une étape structurante avec l'adoption de son Plan d'action en accessibilité universelle 2025-2030, appuyé par des investissements concrets dans les parcs, bâtiments, infrastructures, transports et loisirs. L'amélioration de l'accessibilité physique, l'adaptation de domiciles, le soutien aux organismes et la sensibilisation des commerçants ont permis de renforcer l'autonomie et la participation sociale des personnes ayant des incapacités. Ces actions traduisent une volonté affirmée de bâtir une ville plus inclusive, accessible et équitable pour l'ensemble de la population.

## SANTÉ GLOBALE



La santé globale concerne la santé physique, psychologique, individuelle et collective. Elle implique la création de milieux de vie propices au développement et au maintien de saines habitudes de vie, qui permettent le plein épanouissement de chaque individu et qui favorisent l'harmonie avec soi-même et avec les autres.

## Aquatique

- Le développement de l'offre aquatique s'est appuyé sur des investissements structurants et une approche axée sur la sécurité et l'accessibilité. La reconstruction de la piscine Maria-Goretti modernise l'offre estivale. En 2025, 2 197 élèves de 33 écoles ont participé au Programme « Nager pour survivre », consolidant le leadership municipal en prévention.

## Sport libre, infrastructures et plateaux sportifs

- La Ville a renforcé l'accès à la pratique libre et optimisé ses infrastructures sportives par des aménagements polyvalents et inclusifs. L'ajout de deux terrains de volleyball au parc Jean-Marc-Gauthier et le réaménagement du parc du Fargy favorisent l'appropriation citoyenne et la socialisation. Par ailleurs, 19 terrains de pickleball ont été ajoutés ou lignés sur 5 sites, dont 5 terrains intérieurs à l'aréna Rolland Couillard, maximisant l'utilisation multisport sur 4 saisons. Au parc des Primevères, l'intégration d'une patinoire à bandes permanentes combinée à des paniers de basketball renforce la vocation multisport.

## Sécurité, prévention et encadrement

- La Ville s'est donné une approche proactive en sécurité et prévention. Le Service de police a notamment offert une formation aux gestionnaires de camps de jour afin de couvrir la réglementation applicable pour assurer la protection des jeunes. Les préventionnistes ont participé aux exercices d'évacuation et à la supervision des couchers en camps, renforçant la confiance des familles et des organismes partenaires.

## TRANSITION



La transition se définit comme toute action et toute initiative permettant de créer un cadre favorable à l'engagement de la collectivité dans les transformations sociales, économiques et écologiques, et ce, pour créer un monde plus juste et en harmonie avec les capacités écologiques de la planète.

### Patrimoine

- En 2025, la Ville a renforcé la valorisation et la protection du patrimoine par des actions ciblées et mesurables. La Semaine du patrimoine a proposé 98 activités, rejoignant près de 6 000 participants. Plus de 6 M\$ ont été investis pour la restauration de 13 bâtiments patrimoniaux municipaux, tandis que 174 propriétaires ont reçu 4,8 M\$ pour la restauration de maisons d'intérêt patrimonial. Des actions de sensibilisation et d'interprétation complètent cette approche intégrée de préservation du patrimoine bâti.

### Habitation

- Les interventions en habitation ont visé l'augmentation et la diversification de l'offre résidentielle. Dans le Vieux-Québec, 93 logements sont en cours de réalisation, contribuant à la densification et à la mixité des milieux de vie. Afin de soutenir le développement de logements sociaux et abordables, la Ville a investi près de 16 M\$ dans l'acquisition de terrains stratégiques.

### Culture

- La Ville a poursuivi son soutien au milieu culturel en mettant de l'avant l'innovation et les pratiques écoresponsables. La Remise culturelle, dont la boutique en ligne a accueilli 11 200 visiteurs, continue de favoriser la réutilisation et la revalorisation des décors, matériaux et costumes artistiques. Soutenue par la Ville, elle développe plusieurs projets structurants liés à l'économie circulaire, tels qu'une matériauthèque, un espace collaboratif d'accessoires et des initiatives de partage d'expertise entre partenaires. En 2025, 30 tonnes de ressources ont été détournées des sites d'enfouissement et plus de 101 tonnes de ressources ont été circularisées.



# Résultats 2025 Fonctionnement



# Sommaire des résultats de fonctionnement

La Ville a terminé son exercice financier 2025 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 77,8 M\$.

Les résultats financiers, excluant les éléments extrabudgétaires, indiquent des revenus totaux de 2 079,9 M\$, comparativement à des dépenses totales de 2 003,1 M\$.

Le budget initial adopté était de 2 015,4 M\$.

# SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2025

**Tableau 6 – Sommaire des résultats**  
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en M\$) pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget	Écart 2025	
				2025	Budget-Réel	
<b>REVENUS</b>						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 364,3	1 431,1	1 526,4	1 522,5	3,9	0,3 %
Quotes-parts	43,8	50,0	48,8	56,7	-7,9	-13,9 %
Transferts	87,2	128,0	124,6	134,1	-9,5	-7,1 %
Services rendus	84,8	92,0	89,6	88,9	0,7	0,8 %
Imposition de droits	66,3	97,0	110,3	58,3	52,0	89,2 %
Amendes et pénalités	20,3	19,3	29,2	24,8	4,4	17,7 %
Intérêts	49,1	42,1	37,5	33,0	4,5	13,6 %
Autres revenus	14,0	30,1	32,3	18,8	13,5	71,8 %
Affectations	87,5	91,9	81,2	78,3	2,9	3,7 %
<b>Total revenus</b>	<b>1 817,3</b>	<b>1 981,5</b>	<b>2 079,9</b>	<b>2 015,4</b>	<b>64,5</b>	<b>3,2 %</b>
<b>DÉPENSES</b>						
<b>Dépenses des unités administratives</b>						
Direction générale	84,1	93,1	97,8	104,5	6,7	6,4 %
Citoyen et vitalité urbaine	195,6	212,8	232,9	245,8	12,9	5,3 %
Services de proximité	369,6	377,9	333,0	323,2	-9,8	-3,0 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	247,6	266,9	279,3	278,9	-0,4	-0,1 %
Infrastructures durables	<u>203,2</u>	<u>211,8</u>	<u>285,0</u>	<u>286,5</u>	<u>1,5</u>	<u>0,5 %</u>
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>1 100,1</b>	<b>1 162,5</b>	<b>1 228,0</b>	<b>1 238,9</b>	<b>10,9</b>	<b>0,9 %</b>
<b>Autres dépenses</b>						
Charges de l'employeur	-4,3	-18,4	-6,1	6,1	12,2	
Contributions aux organismes	152,2	164,1	186,9	187,8	0,9	
Autres frais	<u>39,6</u>	<u>49,9</u>	<u>64,6</u>	<u>68,2</u>	<u>3,6</u>	
<b>Total autres dépenses</b>	<b>187,5</b>	<b>195,6</b>	<b>245,4</b>	<b>262,1</b>	<b>16,7</b>	<b>6,4 %</b>
<b>Total dépenses avant dépenses de financement</b>	<b>1 287,6</b>	<b>1 358,1</b>	<b>1 473,4</b>	<b>1 501,0</b>	<b>27,6</b>	<b>1,8 %</b>
Service de la dette	306,4	319,0	304,8	311,7	6,9	2,2 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	163,5	177,7	179,9	157,7	-22,2	-14,1 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	15,4	30,0	45,0	45,0	-	-
<b>Total dépenses</b>	<b>1 772,9</b>	<b>1 884,8</b>	<b>2 003,1</b>	<b>2 015,4</b>	<b>12,3</b>	<b>0,6 %</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>44,4</b>	<b>96,7</b>	<b>76,8</b>	<b>-</b>		
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>						
Revenus	21,9	14,2	19,8	n/d		
Dépenses	<u>20,1</u>	<u>12,6</u>	<u>18,8</u>	n/d		
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>	<b>1,0</b>	<b>n/d</b>		
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>46,2</b>	<b>98,3</b>	<b>77,8</b>	<b>-</b>		



## ANALYSE DES REVENUS

Les revenus de 2025 s'élèvent à 2 079,9 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart favorable de 64,5 M\$ (3,2 %), par rapport aux prévisions budgétaires.

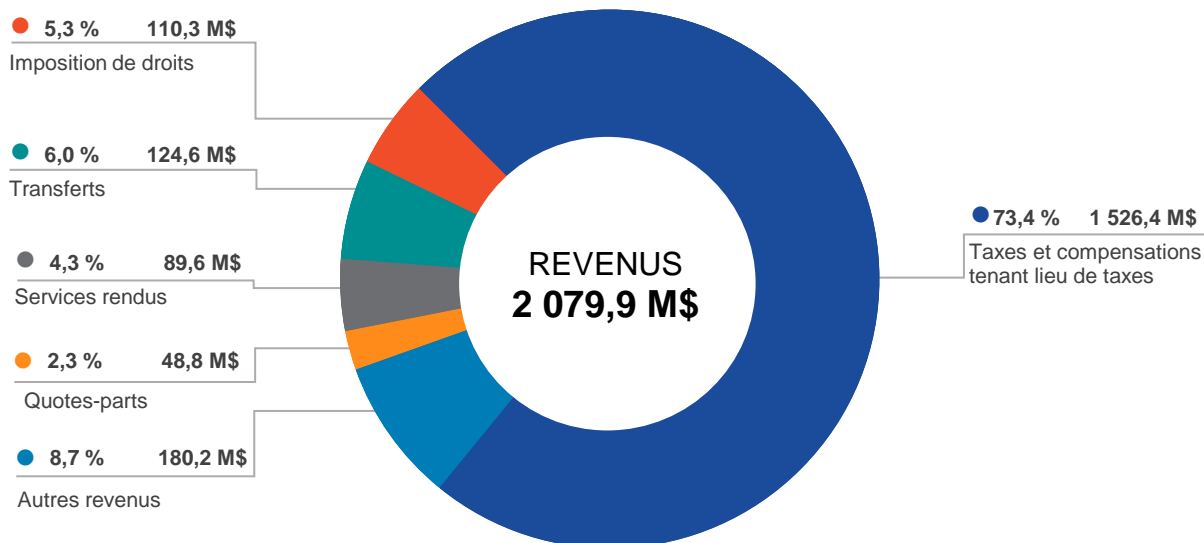
**Tableau 7 – Revenu**

(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en M\$) pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
<b>REVENUS</b>						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 364,3	1 431,1	1 526,4	1 522,5	3,9	0,3 %
Quotes-parts	43,8	50,0	48,8	56,7	-7,9	-13,9 %
Transferts	87,2	128,0	124,6	134,1	-9,5	-7,1 %
Services rendus	84,8	92,0	89,6	88,9	0,7	0,8 %
Imposition de droits	66,3	97,0	110,3	58,3	52,0	89,2 %
Amendes et pénalités	20,3	19,3	29,2	24,8	4,4	17,7 %
Intérêts	49,1	42,1	37,5	33,0	4,5	13,6 %
Autres revenus	14,0	30,1	32,3	18,8	13,5	71,8 %
Affectations	87,5	91,9	81,2	78,3	2,9	3,7 %
<b>Total revenu</b>	<b>1 817,3</b>	<b>1 981,5</b>	<b>2 079,9</b>	<b>2 015,4</b>	<b>64,5</b>	<b>3,2 %</b>

**Graphique 5 – Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)**

(en M\$)



## TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les **taxes municipales** provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. À cet égard, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarifications spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les **compensations tenant lieu de taxes** regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

### RÉSULTATS

Les revenus de taxes et compensations tenant lieu de taxes de 2025 atteignent 1 526,4 M\$, soit un écart favorable de 3,9 M\$ (0,3 %) avec les prévisions budgétaires. Ces revenus représentent 73,4 % des revenus de la Ville.

**Tableau 8 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes**  
(en M\$)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
<b>Taxes et tarifications</b>						
Taxes foncières générales	1 039,6	1 069,6	1 121,1	1 120,7	0,4	0,0 %
Gestion eau potable et eaux usées	122,1	138,9	148,9	147,3	1,6	1,1 %
Gestion des matières résiduelles	73,9	81,7	86,7	86,4	0,3	0,3 %
<b>Compensations tenant lieu de taxes</b>						
Gouv. du Québec et ses entreprises	96,5	107,3	110,0	111,0	-1,0	-0,9 %
Gouv. du Canada et ses entreprises	23,3	22,6	27,6	26,4	1,2	4,5 %
<b>Autres sources de revenus</b>						
Taxe sur l'immatriculation	-	-	20,0	18,8	1,2	6,4 %
Centres d'urgence 9-1-1	3,1	3,8	4,1	3,7	0,4	10,8 %
Autres revenus	5,8	7,2	8,0	8,2	-0,2	-2,4 %
<b>Total taxes et compensations tenant lieu de taxes</b>	<b>1 364,3</b>	<b>1 431,1</b>	<b>1 526,4</b>	<b>1 522,5</b>	<b>3,9</b>	<b>0,3 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,4 F	Taxes foncières générales
	0,4 F Ajouts au rôle d'évaluation pour les nouvelles constructions et rénovations supérieurs à ceux anticipés
1,9 F	Gestion des matières résiduelles et gestion de l'eau potable et des eaux usées
	1,6 F Consommation d'eau supérieure aux prévisions
	0,3 F Augmentation des volumes de collecte de matières résiduelles
-1,0 D	Gouvernement du Québec et ses entreprises
	-1,0 D Valeurs des immeubles inférieures à ce qui avait été estimé
1,2 F	Gouvernement du Canada et ses entreprises
	1,2 F Valeurs des immeubles supérieures à ce qui avait été estimé
1,4 F	Autres sources de revenus
	1,2 F Nombre d'immatriculations supérieur aux prévisions, notamment pour les reventes de véhicules et les véhicules remisés
	0,2 F Divers éléments
3,9 F	Taxes et compensations tenant lieu de taxes

\* F : écart favorable

D : écart défavorable



## COMPARAISON INTERMUNICIPALE DE LA TAXATION

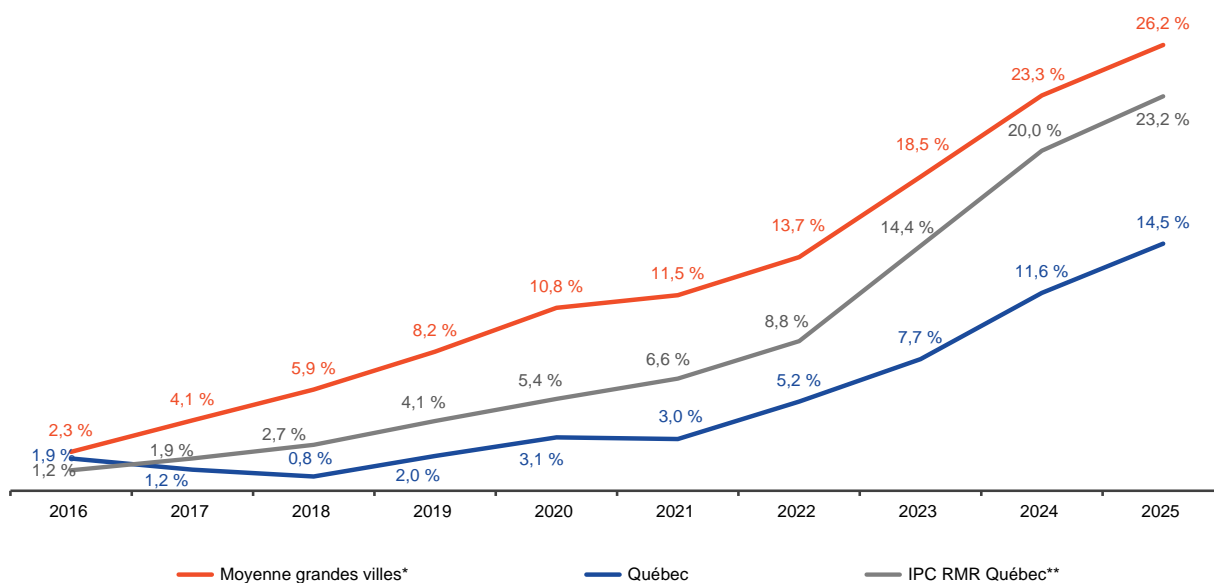
### Taxes résidentielles

Le cadre financier de la Ville prévoit que le mode d'indexation des taxes consiste à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec (RMR), selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août précédent l'exercice visé.

Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. En 2022, l'indexation des taxes était de 2,2 %, soit identique à l'IPC annuel moyen observé. Depuis 2023, la Ville de Québec limite l'indexation des taux de taxes en deçà de l'inflation afin de soutenir les citoyens. L'IPC annuel moyen observé s'élevait à 5,6 % en 2023 et en 2024 alors que la hausse des comptes de taxes a été limitée respectivement à 2,5 % et 3,9 %. En 2025, l'IPC annuel moyen observé s'élevait à 3,2 % alors que l'indexation des taux de taxes a été limitée à 2,9 %.

De 2016 à 2025, l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 14,5 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises, excluant Québec, est de 26,2 %, soit près du double de celle de la Ville.

**Graphique 6 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes\* du Québec**



\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke  
\*\* Statistique Canada

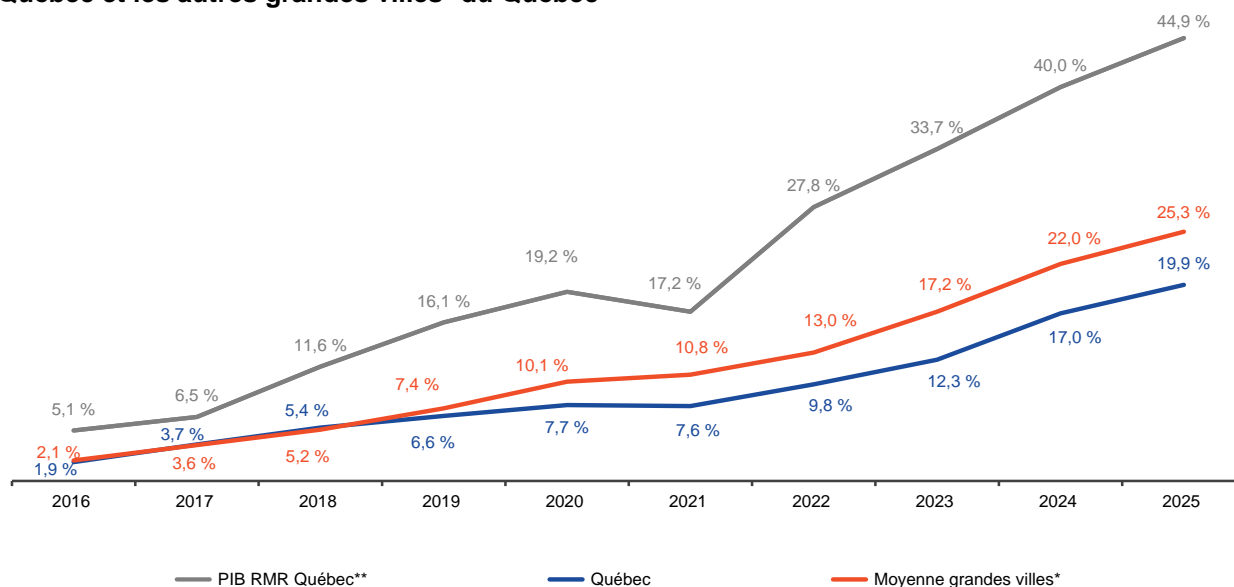
## Taxes non résidentielles

Le cadre financier de la Ville prévoit que le mode d'indexation des taxes consiste à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec (RMR), selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août précédent l'exercice visé.

Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. En 2022, l'indexation des taxes était de 2,2 %, soit identique à l'IPC annuel moyen observé. Depuis 2023, la Ville de Québec limite l'indexation des taux de taxes en deçà de l'inflation afin de soutenir les citoyens. L'IPC annuel moyen observé s'élevait à 5,6 % en 2023 et en 2024 alors que la hausse des comptes de taxes a été limitée respectivement à 2,5 % et 4,7 %. En 2025, l'IPC annuel moyen observé s'élevait à 3,2 % alors que l'indexation des taux de taxes a été limitée à 2,9 %.

De 2016 à 2025, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 19,9 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises, excluant Québec, est de 25,3 %, soit 27,1 % supérieure à celle de la Ville.

**Graphique 7 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes\* du Québec**



\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke  
 \*\* Source : Oxford Economics

## QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération de Québec, dont la Ville de Québec est la municipalité centrale. Ces dépenses découlent de la prestation de services destinés à l'ensemble des citoyens de l'agglomération et les quotes-parts assurent une répartition équitable de celles-ci entre chaque municipalité.

### RÉSULTATS

Les revenus provenant des quotes-parts atteignent 48,8 M\$, soit un écart défavorable de -7,9 M\$ (-13,9 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 9 – Quotes-parts**  
(en M\$)

QUOTES-PARTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
L'Ancienne-Lorette	15,9	17,3	16,4	19,3	-2,9	-15,0 %
Saint-Augustin-de-Desmaures	27,9	32,7	32,4	37,4	-5,0	-13,4 %
<b>Total quotes-parts</b>	<b>43,8</b>	<b>50,0</b>	<b>48,8</b>	<b>56,7</b>	<b>-7,9</b>	<b>-13,9 %</b>

### ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-7,9 D L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures	
	-7,9 D Diminution des revenus de quotes-parts à la suite de l'adoption du nouveau Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts annuelles des municipalités liées, R.A.V.Q. 1714
-7,9 D Quotes-parts	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent les sommes reçues des gouvernements et des organismes qui ne sont pas compensés par des biens ou des services en contrepartie, ou qui n'ont pas à être remboursés ultérieurement.

## RÉSULTATS

Les revenus de transferts atteignent 124,6 M\$, soit un écart défavorable de -9,5 M\$ (-7,1 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 10 – Transferts**  
(en M\$)

TRANSFERTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Partage de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec	8,6	28,4	40,8	40,3	0,5	1,2 %
Subvention à titre de Capitale-Nationale	16,2	16,2	1,4	16,2	-14,8	-91,4 %
Contribution au service de la dette	13,9	14,1	13,7	13,9	-0,2	-1,4 %
Gestion des matières résiduelles	16,4	31,6	30,9	25,0	5,9	23,6 %
Destination Québec cité	25,2	29,1	29,7	31,0	-1,3	-4,2 %
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	4,8	-	-
Autres	2,1	3,8	3,3	2,9	0,4	13,8 %
<b>Total transferts</b>	<b>87,2</b>	<b>128,0</b>	<b>124,6</b>	<b>134,1</b>	<b>-9,5</b>	<b>-7,1 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,5 F	Partage de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec
0,5 F	Croissance des revenus de la taxe de vente du Québec supérieure à ce qui était prévu
-14,8 D	Subvention à titre de Capitale-Nationale
-7,8 D	Subvention du gouvernement du Québec pour des événements en lien avec son rôle et ses responsabilités en raison de son statut de capitale nationale, non confirmée par décret au 31 décembre 2025
-7,0 D	Contribution financière du gouvernement du Québec pour accompagner la Ville dans son rôle de capitale nationale, non confirmée par décret au 31 décembre 2025
-0,2 D	Contribution au service de la dette
-0,2 D	Diminution du coût des emprunts à la charge du gouvernement du Québec par rapport aux prévisions
5,9 F	Gestion des matières résiduelles
3,5 F	Augmentation des revenus découlant de la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles en raison de la bonne performance de la Ville pour la gestion des matières organiques
2,4 F	Augmentation de la compensation des coûts nets pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles

Écarts* (en M)	Justifications
-1,3 D	Destination Québec cité
-6,8 D	Diminution de l'utilisation des revenus reportés pour financer les activités
2,8 F	Revenus provenant de la taxe sur l'hébergement plus importants que ceux anticipés
2,7 F	Hausse des revenus découlant de subventions, notamment pour l'entente de partenariat régionale et de transformation numérique en tourisme et pour l'entente de mesures de soutien au tourisme hivernal
0,4 F	Autres
0,4 F	Divers éléments
-9,5 D	Transferts

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs et culture, stationnements), à des organismes municipaux (ex. : facturation pour l'élimination des déchets, le traitement des eaux usées, la sécurité publique) et aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur du complexe de valorisation énergétique).

## RÉSULTATS

Les revenus de services rendus se chiffrent à 89,6 M\$, soit un écart favorable de 0,7 M\$ (0,8 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 11 – Services rendus**  
(en M\$)

SERVICES RENDUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Organismes municipaux	6,2	6,6	6,6	7,0	-0,4	-5,7 %
Destination Québec cité	2,4	2,1	2,1	2,6	-0,5	-19,2 %
Stationnements	12,9	11,0	12,8	13,9	-1,1	-7,9 %
Vente de vapeur	4,7	4,5	4,7	5,1	-0,4	-7,8 %
ExpoCité	6,9	8,8	8,1	7,7	0,4	5,2 %
Gestion du Centre Vidéotron	5,4	4,8	4,8	5,2	-0,4	-7,7 %
Loisirs et culture	7,8	8,5	9,3	8,1	1,2	14,8 %
Loyers	2,4	3,3	5,5	3,4	2,1	61,8 %
Centre de tri	7,3	10,1	-	-	-	-
Centre de biométhanisation	-	2,2	3,8	4,1	-0,3	-7,3 %
Autres	28,8	30,1	31,9	31,8	0,1	0,3 %
<b>Total services rendus</b>	<b>84,8</b>	<b>92,0</b>	<b>89,6</b>	<b>88,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-0,4 D Organismes municipaux	-0,4 D Quantités de déchets traités dans les lieux d'enfouissement et disposition des matières résiduelles des organismes municipaux moins importantes que celles budgétées
-0,5 D Destination Québec cité	-0,5 D Ventes de publicités et de commandites moindres que celles anticipées
-1,1 D Stationnements	-1,1 D Diminution des permis de stationnement vendus et de l'achalandage dans les parcs de stationnement
-0,4 D Vente de vapeur	-0,4 D Demande de vapeur inférieure aux prévisions
0,4 F ExpoCité	0,4 F Augmentation découlant principalement de l'accueil de nouveaux événements au Centre de foires
-0,4 D Gestion du Centre Vidéotron	-0,4 D Nombre d'événements moindre qu'anticipé au Centre Vidéotron
1,2 F Loisirs et culture	0,5 F Reconnaissance des revenus des centres communautaires pris en charge par des organismes. Par ailleurs, des dépenses sont constatées en contrepartie 0,5 F Augmentation provenant principalement des revenus de location et de diffusion de contenu audiovisuel au Palais Montcalm. Des dépenses additionnelles sont réalisées en contrepartie 0,2 F Divers éléments
2,1 F Loyers	2,1 F Revenus de loyers additionnels découlant de l'acquisition d'un immeuble par la Ville et de la signature de nouveaux baux
-0,3 D Centre de biométhanisation	-1,8 D Ventes de sulfate d'ammonium moins élevées que prévu 1,5 F Ventes de gaz naturel renouvelable plus importantes que prévu, pour un total de 3,8 M\$
0,1 F Autres	0,1 F Divers éléments
0,7 F Services rendus	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

### RÉSULTATS

Les revenus d'imposition de droits totalisent 110,3 M\$, soit un écart favorable de 52,0 M\$ (89,2 %) avec les prévisions budgétaires.

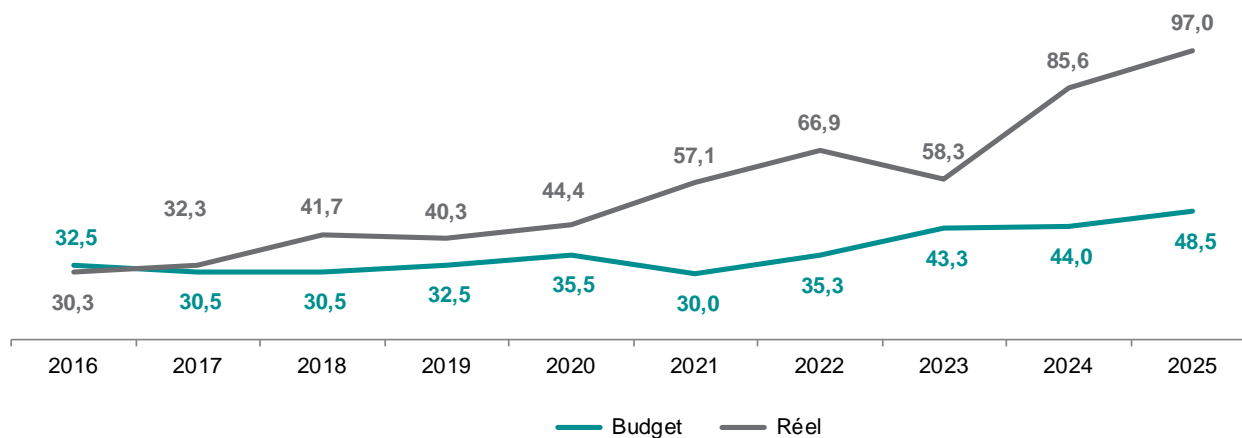
**Tableau 12 – Imposition de droits**  
(en M\$)

IMPOSITION DE DROITS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Droits sur mutations immobilières	58,3	85,6	97,0	48,5	48,5	100,0 %
Licences et permis	8,0	11,4	13,3	9,8	3,5	35,7 %
<b>Total imposition de droits</b>	<b>66,3</b>	<b>97,0</b>	<b>110,3</b>	<b>58,3</b>	<b>52,0</b>	<b>89,2 %</b>

### DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les revenus de droits sur mutations immobilières atteignent 97,0 M\$, soit un écart favorable de 48,5 M\$ (100,0 %) avec les prévisions budgétaires.

**Graphique 8 – Droits sur mutations immobilières**  
(en M\$)



## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
48,5 F Droits sur mutations immobilières	48,5 F Revenus supérieurs aux prévisions pour les droits sur mutations immobilières s'expliquant principalement par le nombre et la valeur plus élevés de transactions de ventes d'immeubles non résidentiels et multirésidentiels
3,5 F Licences et permis	3,5 F Revenus supérieurs aux prévisions pour des permis de construction de projets multirésidentiels
52,0 F Imposition de droits	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités sont générés par l'émission des constats d'infraction, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



## RÉSULTATS

Les revenus d'amendes et de pénalités totalisent 29,2 M\$, soit un écart favorable de 4,4 M\$ (17,7 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 13 – Amendes et pénalités**  
(en M\$)

AMENDES ET PÉNALITÉS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel
Amendes et pénalités	20,3	19,3	29,2	24,8	4,4 17,7 %

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

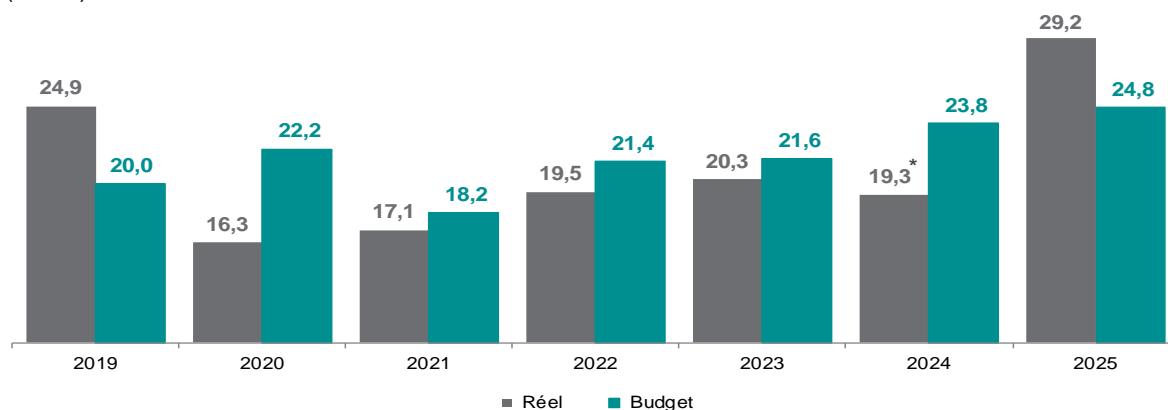
Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
4,4 F Amendes et pénalités	4,4 F Hausse découlant du nombre plus élevé des constats d'infraction émis, de la hausse de frais administratifs et judiciaires et de l'ajustement de la constatation des revenus selon la norme comptable du chapitre SP 3400
4,4 F Amendes et pénalités	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## Graphique 9 – Amendes et pénalités (en M\$)



\* Impact de l'application de la nouvelle norme comptable du chapitre SP 3400 qui consiste à décaler la constatation des revenus d'amendes au moment où la créance devient exécutoire plutôt qu'au moment de l'infraction  
L'impact en 2024 de l'application de la norme est estimé à -7,1 M\$ par rapport au montant des amendes émises

## INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arriérés sur les sommes dues à la Ville.

## RÉSULTATS

Les revenus d'intérêts ont atteint 37,5 M\$, soit un écart favorable de 4,5 M\$ (13,6 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 14 – Intérêts**  
(en M\$)

INTÉRÊTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Intérêts sur placements	42,8	35,0	29,5	26,2	3,3	12,6 %
Intérêts sur débiteurs	6,3	7,1	8,0	6,8	1,2	17,6 %
<b>Total intérêts</b>	<b>49,1</b>	<b>42,1</b>	<b>37,5</b>	<b>33,0</b>	<b>4,5</b>	<b>13,6 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
3,3 F Intérêts sur placements	3,3 F Revenus d'intérêts supérieurs découlant notamment d'une gestion optimale des liquidités ainsi que de l'effet des taux d'intérêt plus avantageux que ceux prévus sur les placements
1,2 F Intérêts sur débiteurs	1,2 F Revenus d'intérêts sur les sommes dues à la Ville plus élevés que ceux anticipés
<b>4,5 F Intérêts</b>	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## AUTRES REVENUS

Ces revenus proviennent principalement du partenariat pour la collecte sélective des matières recyclables, de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville et de ventes à l'encan.



## RÉSULTATS

Les autres revenus atteignent 32,3 M\$, soit un écart favorable de 13,5 M\$ (71,8 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 15 – Autres revenus**  
(en M\$)

AUTRES REVENUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Partenariat pour la collecte sélective des matières recyclables avec Éco Entreprises Québec	-	-	17,2	13,6	3,6	26,5 %
Ventes d'actifs municipaux	10,4	14,3	10,9	4,0	6,9	172,5 %
Autres revenus	3,6	15,8	4,2	1,2	3,0	250,0 %
<b>Total autres revenus</b>	<b>14,0</b>	<b>30,1</b>	<b>32,3</b>	<b>18,8</b>	<b>13,5</b>	<b>71,8 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
3,6 F Partenariat pour la collecte sélective des matières recyclables avec Éco Entreprises Québec	3,6 F Coûts remboursés dans le cadre du partenariat avec Éco Entreprises Québec pour les services de collecte et de transport des matières recyclables plus importants que prévus
6,9 F Ventes d'actifs municipaux	6,9 F Revenus nets réalisés sur la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville supérieurs aux prévisions
3,0 F Autres revenus	1,5 F Augmentation des revenus provenant de remboursements de prêts accordés dans le cadre du Programme Accès Famille 0,9 F Augmentation des revenus provenant des remboursements de prêts par des tiers 0,6 F Divers éléments
13,5 F Autres revenus	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

## RÉSULTATS

Les revenus d'affectation s'élèvent à 81,2 M\$, soit un écart favorable de 2,9 M\$ (3,7 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 16 – Affectations**  
(en M\$)

AFFECTATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	28,3	25,0	25,0	25,0	-
Réserve financière pour le paiement de la dette	46,6	53,2	50,1	50,5	-0,4
Fonds de prévoyance	6,5	6,0	-	-	-
Plan d'action solidaire	0,4	5,1	0,7	1,1	-0,4
Politique de viabilité hivernale	0,2	0,7	0,5	0,7	-0,2
Autres affectations	5,5	1,9	4,9	1,0	3,9
<b>Total affectations</b>	<b>87,5</b>	<b>91,9</b>	<b>81,2</b>	<b>78,3</b>	<b>2,9 3,7 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-0,4 D	Réserve financière pour le paiement de la dette -0,4 D Utilisation de la réserve inférieure aux prévisions
-0,4 D	Plan d'action solidaire -0,4 D Utilisation moindre de l'excédent de fonctionnement affecté pour la réalisation du Plan d'action solidaire étant donné les dépenses réalisées inférieures aux prévisions budgétaires
-0,2 D	Politique de viabilité hivernale -0,2 D Utilisation moindre de l'excédent de fonctionnement affecté pour des actions de la Politique de viabilité hivernale étant donné les dépenses réalisées inférieures à celles anticipées
3,9 F	Autres affectations 3,7 F Utilisation de l'excédent de fonctionnement affecté au régime d'assurances collectives 0,2 F Autres éléments
<b>2,9 F</b>	<b>Affectations</b>

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

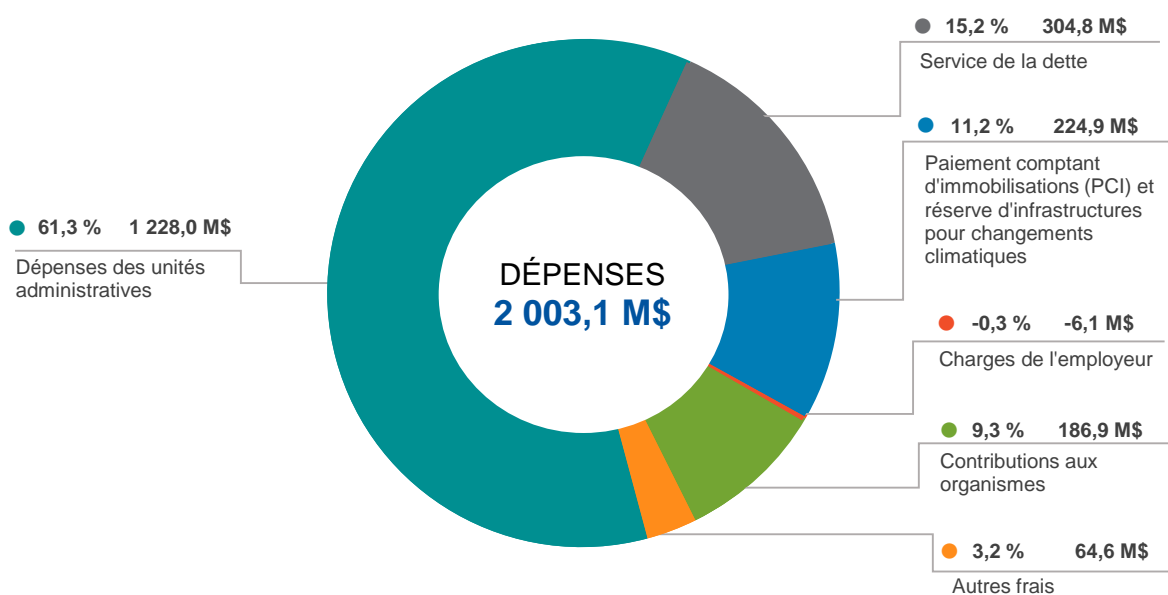
## SOMMAIRE DES DÉPENSES

Les dépenses de 2025 s'élèvent à 2 003,1 M\$, soit un écart favorable de 12,3 M\$ (0,6 %) par rapport aux prévisions budgétaires de 2 015,4 M\$. Elles sont en hausse de 118,3 M\$ (6,3 %) par rapport aux dépenses réelles de l'année précédente.

**Tableau 17 – Dépenses**  
(en M\$)

DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	Réel 2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
<b>Dépenses des unités administratives</b>						
Direction générale	84,1	93,1	97,8	104,5	6,7	6,4 %
Citoyen et vitalité urbaine	195,6	212,8	232,9	245,8	12,9	5,3 %
Services de proximité	369,6	377,9	333,0	323,2	-9,8	-3,0 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	247,6	266,9	279,3	278,9	-0,4	-0,1 %
Infrastructures durables	<u>203,2</u>	<u>211,8</u>	<u>285,0</u>	<u>286,5</u>	<u>1,5</u>	<u>0,5 %</u>
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>1 100,1</b>	<b>1 162,5</b>	<b>1 228,0</b>	<b>1 238,9</b>	<b>10,9</b>	<b>0,9 %</b>
<b>Autres dépenses</b>						
Charges de l'employeur	-4,3	-18,4	-6,1	6,1	12,2	
Contributions aux organismes	152,2	164,1	186,9	187,8	0,9	
Autres frais	<u>39,6</u>	<u>49,9</u>	<u>64,6</u>	<u>68,2</u>	<u>3,6</u>	
<b>Total autres dépenses</b>	<b>187,5</b>	<b>195,6</b>	<b>245,4</b>	<b>262,1</b>	<b>16,7</b>	<b>6,4 %</b>
<b>Total dépenses avant dépenses de financement</b>	<b>1 287,6</b>	<b>1 358,1</b>	<b>1 473,4</b>	<b>1 501,0</b>	<b>27,6</b>	<b>1,8 %</b>
Service de la dette	306,4	319,0	304,8	311,7	6,9	2,2 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	163,5	177,7	179,9	157,7	-22,2	-14,1 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	15,4	30,0	45,0	45,0	-	-
<b>Total dépenses</b>	<b>1 772,9</b>	<b>1 884,8</b>	<b>2 003,1</b>	<b>2 015,4</b>	<b>12,3</b>	<b>0,6 %</b>

**Graphique 10 – Répartition des dépenses**  
(en M\$)



## DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les dépenses des unités administratives totalisent 1 228,0 M\$, soit un écart favorable de 10,9 M\$ (0,9 %) avec les prévisions budgétaires. Elles sont en hausse de 65,5 M\$ (5,6 %) par rapport aux dépenses de l'année précédente.

L'écart favorable de 0,9 % s'explique par des économies réalisées notamment dans les activités de déneigement et dans les achats de carburant. Ces diminutions ont toutefois été partiellement compensées par la hausse de l'enveloppe budgétaire du Programme ÉquiMobilité ainsi que par des dépenses additionnelles pour le Service de la protection contre l'incendie.

Les dépenses des unités administratives sont présentées selon la structure administrative en vigueur au 31 décembre 2025.

**Tableau 18 – Dépenses des unités administratives**  
(en M\$)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	Réel 2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
<b>Direction générale</b>						
Conseil municipal	6,1	6,3	6,8	7,2	0,4	5,6 %
Direction générale	3,1	3,2	3,2	3,2	-	-
Coordination stratégique et relations internationales	4,7	7,0	7,5	10,9	3,4	31,2 %
Vérificateur général	1,5	1,7	2,0	2,5	0,5	20,2 %
Bureau de l'ombudsman	0,4	0,4	0,4	0,4	-	-
Ressources humaines	18,1	20,0	21,0	21,0	-	-
Finances	10,9	12,1	12,9	13,7	0,8	5,9 %
Affaires juridiques	18,9	19,5	21,0	22,1	1,1	5,0 %
Greffes et archives	5,1	5,2	5,2	5,2	-	-
Développement économique et grands projets	15,4	17,7	17,7	18,4	0,7	3,5 %
<b>TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>84,1</b>	<b>93,1</b>	<b>97,8</b>	<b>104,5</b>	<b>6,7</b>	<b>6,4 %</b>
<b>Citoyen et vitalité urbaine</b>						
Technologies de l'information	46,5	54,3	58,0	55,7	-2,3	-4,1 %
Relations citoyennes et communications	16,9	17,6	18,7	18,8	0,1	0,7 %
Culture et patrimoine	44,7	44,1	44,6	50,9	6,3	12,4 %
Loisirs, sports et vie communautaire	46,0	50,3	63,8	70,0	6,2	8,9 %
Destination Québec cité	31,4	35,3	36,5	38,8	2,3	5,9 %
ExpoCité	10,1	11,2	11,3	11,6	0,3	2,6 %
<b>TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE</b>	<b>195,6</b>	<b>212,8</b>	<b>232,9</b>	<b>245,8</b>	<b>12,9</b>	<b>5,3 %</b>

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
	2023	2024	2025			
<b>Services de proximité</b>						
Évaluation	9,8	10,6	11,4	11,5	0,1	0,9 %
Gestion des équipements motorisés	44,2	44,1	48,0	49,2	1,2	2,4 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	11,1	12,0	11,5	8,3	-3,2	-38,5 %
Arrondissement des Rivières	5,6	5,8	5,2	3,7	-1,5	-40,6 %
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,4	4,4	3,6	2,8	-0,8	-29,0 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,9	5,4	5,3	2,8	-2,5	-89,0 %
Arrondissement de Beauport	3,5	3,7	3,0	2,9	-0,1	-3,5 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,6	4,9	3,9	1,3	-2,6	-194,8 %
Travaux publics*	182,9	180,5	194,4	194,7	0,3	0,2 %
Gestion des matières résiduelles	60,1	64,2	-	-	-	-
Gestion du territoire	14,7	17,0	19,3	18,2	-1,1	-6,0 %
Prévention et qualité du milieu	23,7	25,3	27,4	27,7	0,3	1,1 %
<b>TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ</b>	<b>369,6</b>	<b>377,9</b>	<b>333,0</b>	<b>323,2</b>	<b>-9,8</b>	<b>-3,0 %</b>
<b>Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>						
Protection contre l'incendie	74,8	79,9	86,9	79,4	-7,5	-9,4 %
Police	152,1	163,9	168,3	174,6	6,3	3,6 %
Bureau de la sécurité civile	2,1	2,2	2,3	2,5	0,2	7,9 %
Transport et mobilité intelligente	6,4	7,1	11,0	10,9	-0,1	-0,9 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	12,2	13,8	10,8	11,5	0,7	6,1 %
<b>TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE</b>	<b>247,6</b>	<b>266,9</b>	<b>279,3</b>	<b>278,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,1 %</b>
<b>Infrastructures durables</b>						
Approvisionnements	9,2	9,6	11,0	11,2	0,2	1,4 %
Traitement des eaux	39,4	41,4	45,6	49,4	3,8	7,7 %
Ingénierie	13,0	14,3	16,0	16,5	0,5	3,0 %
Gestion des immeubles	87,6	91,7	100,5	98,7	-1,8	-1,8 %
Gestion des matières résiduelles et valorisation	-	-	111,8	110,7	-1,1	-0,9 %
Projets industriels et valorisation	54,0	54,9	-	-	-	-
Bureau de la gestion des actifs	-	-	0,1	-	-0,1	-
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES</b>	<b>203,2</b>	<b>211,8</b>	<b>285,0</b>	<b>286,5</b>	<b>1,5</b>	<b>0,5 %</b>
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>1 100,1</b>	<b>1 162,5</b>	<b>1 228,0</b>	<b>1 238,9</b>	<b>10,9</b>	<b>0,9 %</b>

\* Les données financières du Service des travaux publics intègrent désormais celles des processus d'entretien des voies de circulation ainsi que des réseaux d'aqueduc et d'égout, à la suite d'une réorganisation survenue au cours de l'exercice



# Direction générale





## DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale assure l'administration générale de la Ville.

La saine gestion des ressources financières et humaines de la Ville est essentielle pour la pérennité et la réputation de la Ville sur les marchés financiers et auprès de la collectivité.

Également, la vitalité économique de la ville passe par sa performance de développement et sa place sur la scène internationale. Pour ce faire, elle doit faire face aux enjeux d'attractivité économique et sociale du territoire et se rendre encore plus compétitive à l'échelle internationale, et ce, avec l'ensemble des partenaires.

### CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

### DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale, à l'exception du vérificateur général et du Bureau de l'ombudsman.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service de la coordination stratégique et des relations internationales, le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service du développement économique et des grands projets, le Service du greffe et des archives et le Service des affaires juridiques. La Direction générale est également responsable du Bureau pivot du tramway de Québec.

Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou d'autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

### COORDINATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service assure au sein de la Ville la coordination et le rayonnement de la vision de la Ville.

Il appuie le comité de gestion de la Direction générale dans ses opérations courantes. Il réalise des projets transversaux et des interventions ciblées en collaboration avec les unités administratives, pour structurer les activités d'optimisation des processus, proposer des solutions adaptées et soutenir leur mise en œuvre, contribuant ainsi à l'agilité, à la cohérence et à la performance organisationnelle.

Il coordonne les relations internationales pour le développement et le rayonnement de la Ville. À travers le protocole, il assure l'organisation et la coordination des événements protocolaires tenus par la Ville,

favorisant des interactions harmonieuses et respectueuses avec ses partenaires locaux, nationaux et internationaux.

## VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La *Loi sur les cités et villes* prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de dix ans.

Le vérificateur général procède, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50 % des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50 % des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes* qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

## BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'Administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

## RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines assure la présence de personnel qualifié, performant et mobilisé dans un environnement de travail sain, sécuritaire et innovant.

Il fournit à ses différentes clientèles les services-conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, de développement organisationnel, de relations de travail, de prévention et de gestion de la santé et sécurité. Il voit également à l'administration de la paie et des programmes de régimes de retraite.

## FINANCES

Pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le service élabore et met en œuvre des stratégies et des politiques financières et comptables en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

Il assume son rôle par la préparation et le suivi budgétaire, la préparation du rapport financier et de la reddition de comptes financière, le contrôle des dépenses et le paiement des fournisseurs, la facturation, la perception et l'encaissement des revenus ainsi que la gestion de la dette et des liquidités.

Il maintient et développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice de ses activités et dans sa gestion de la performance, notamment par la gestion des systèmes financiers.

Il analyse, vulgarise et communique les informations financières tout en s'assurant qu'elles sont transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

## AFFAIRES JURIDIQUES

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire à ses activités et représente ses intérêts devant toutes les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matières civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient les activités de la cour municipale pour tous les dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure la perception des amendes et veille à l'exécution des jugements rendus. La cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité.

Le service coordonne également les programmes de justice adaptée auprès des clientèles vulnérables de la cour municipale.

## GREFFE ET ARCHIVES

Le Service du greffe et des archives assume le secrétariat général du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il diffuse leurs décisions, obtient les approbations requises auprès des autorités concernées et publie les avis légaux. Il contribue en outre à harmoniser la rédaction des documents et des procédures relevant des conseils d'arrondissement. De plus, il veille au bon déroulement des référendums et des élections municipales, le greffier agissant à titre de président d'élection.

À l'exception des documents et renseignements détenus par le Service de police, le Service du greffe et des archives rend accessible les documents et renseignements détenus par la Ville, aménage les droits d'accès et en fait la diffusion en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En application de cette même loi, il conseille les unités administratives sur la protection des renseignements personnels ou confidentiels, participe à l'établissement des règles de gouvernance des renseignements personnels, offre des formations et effectue des recommandations afin de prévenir ou corriger tout incident de confidentialité.

Le service est aussi responsable de la gestion documentaire et de la conservation des archives historiques de la Ville. À cette fin, il supervise et contrôle le cycle de vie de l'information, de sa création à sa destruction ou à sa conservation permanente, en vue de garantir la conformité de l'organisation aux exigences légales, opérationnelles et patrimoniales. Il identifie l'information qui a une valeur légale, engageante ou historique et détermine les durées de conservation et la disposition finale appropriée. Il participe à la mise en place de politiques, de directives, de procédures et d'outils pour soutenir les unités administratives dans la gestion de leur information. Enfin, le service acquiert, préserve et met en valeur

les archives patrimoniales de la Ville de Québec pour les rendre accessibles aux chercheurs et aux citoyens.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Le Service du développement économique et des grands projets déploie une offre de services favorisant la vitalité économique de l'agglomération de Québec dans un contexte de développement durable. Il a aussi la charge du développement des espaces d'innovation et de l'essor commercial, notamment par le développement de nouveaux espaces dédiés aux activités économiques, l'appui aux regroupements de gens d'affaires et aux initiatives d'animation et de promotion, ainsi que par l'accompagnement des promoteurs et des entreprises désirant investir sur le territoire. Il a également le mandat de dynamiser et d'accompagner l'entrepreneuriat en coordonnant plusieurs réseaux d'organismes et a la responsabilité des fonds dédiés au développement économique et au financement des entreprises, dont la gestion lui est déléguée par le gouvernement du Québec.

Le service a par ailleurs la charge de l'acquisition et de la vente de propriétés et de droits immobiliers tant pour les besoins de la Ville que pour ceux du projet TramCité, joue un rôle-conseil en acquisition auprès des autres services de la Ville et gère les baux de la Ville. Enfin, il accompagne le redéveloppement des propriétés conventuelles afin de favoriser leur requalification économique et stratégique.

## BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC

Depuis janvier 2025, la Ville de Québec est devenue partenaire et bénéficiaire du projet TramCité, dont le gouvernement du Québec est maître d'ouvrage et CDPQ Infra maître d'œuvre. Des ententes précisent les rôles, responsabilités et modalités financières de chacun.

Le rôle du Bureau pivot du tramway de Québec consiste à suivre les activités sous la responsabilité de la Ville et du RTC, en plus de veiller au respect des ententes. Il fait le pont entre les besoins de CDPQ Infra et ceux des unités administratives de la Ville responsables d'activités, et vice-versa. De plus, il supporte l'expertise des unités administratives en assurant une gestion étroite et rigoureuse de tous les aspects de ce vaste projet, porteur pour la collectivité.

## FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2025 se résument comme suit :

### RESSOURCES HUMAINES

Renouvellement des conventions collectives et des recueils de conditions de travail pour une durée de 5 ans (2024-2028) pour 10 groupes d'employés

Déploiement de la Gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences 2025-2030

### FINANCES

Application de politiques en matière de gestion de la dette permettant le maintien de la notation de crédit de la Ville de Québec à Aa2 et du score d'impact de crédit ESG neutre à faible CIS-2, qui reflète la faible exposition de la Ville aux risques environnementaux et sociaux ainsi que ses solides pratiques de gouvernance

Adoption d'un nouveau règlement sur l'établissement des quotes-parts annuelles d'agglomération des municipalités liées

Traitement des dépenses électorales en vertu des obligations légales

Application de la nouvelle taxe sur l'immatriculation pour les véhicules de promenade

Implantation du paiement en trois versements, sans intérêt ni pénalité, pour les factures de droits sur mutations immobilières

Nouvelle mesure écofiscale par l'établissement d'une redevance sur les rejets d'égouts industriels

Statistiques de traitement :

- 2 577 sommaires décisionnels ayant un impact financier
- 131 475 factures payées aux fournisseurs, en hausse de 2,6 % par rapport à 2024
- 240 995 factures émises en taxes foncières, droits sur mutations immobilières et biens et services
- 33 836 réponses à des appels de citoyens avec un taux de satisfaction de 83 %

### GREFFE ET ARCHIVES

Travaux du Bureau du président d'élection pour la tenue de l'élection générale du 2 novembre 2025, avec un taux de participation des électeurs de 51,3 %

Mise à jour de la Politique de confidentialité pour refléter les pratiques de la Ville en matière d'hébergement de données

Diffusion des archives par la participation à des activités diverses, exposition permanente à l'hôtel de ville et à la bibliothèque Gabrielle-Roy et diffusion du Balado *Le Cabaret des archives*

Statistiques de traitement :

- 4 138 résolutions adoptées
- 200 règlements mis en vigueur
- 500 ententes signées
- 850 avis publics (règlements, autres avis et ordonnances)

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Bilan de la Vision entrepreneuriale Québec 2030 :

- 22,3 M\$ investis dans les entreprises et organismes pour 191 projets dont le coût total est de 65,0 M\$
- 1 600 emplois créés ou maintenus

Bilan du Fonds régions et ruralité :

- 1,8 M\$ investis dans les entreprises et organismes pour 34 projets dont le coût total est de 6,8 M\$
- 89 emplois créés ou maintenus

Gestion de 33 dossiers de prêts actifs du Fonds local d'investissement pour 3,2 M\$

Prolongement du Plan commerce 2022-2025 permettant de financer 54 activités sur les artères commerciales pour un investissement de 4,2 M\$

Soutien financier à 131 entreprises situées dans des secteurs touchés par des travaux d'infrastructures majeurs pour un total de 1,6 M\$

Poursuite des travaux de viabilisation de terrains stratégiques dans le Pôle d'innovation de l'Est pour des investissements cumulés de 43 M\$ depuis 2019

Mise en disponibilité de 31 606 m<sup>2</sup> de nouveaux terrains pour le développement au sein du parc industriel de Val-Bélair

Soutien à la relance du quartier Saint-Roch par le déploiement de plusieurs actions prévues au Plan d'action St-Roch, notamment la brigade propreté, le spectacle Aura et le fonds de relance commerciale

Collaboration à la relance du site de l'ancienne usine Médicago dans l'arrondissement de Beauport par l'accompagnement et l'octroi d'une aide financière

## RÉSULTATS

Les dépenses 2025 de la Direction générale sont de 97,8 M\$, soit un écart favorable de 6,7 M\$ (6,4 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 19 – Direction générale**  
(en M\$)

<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b> pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	Réel 2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Conseil municipal	6,1	6,3	6,8	7,2	0,4	5,6 %
Direction générale	3,1	3,2	3,2	3,2	-	-
Coordination stratégique et relations internationales	4,7	7,0	7,5	10,9	3,4	31,2 %
Vérificateur général	1,5	1,7	2,0	2,5	0,5	20,2 %
Bureau de l'ombudsman	0,4	0,4	0,4	0,4	-	-
Ressources humaines	18,1	20,0	21,0	21,0	-	-
Finances	10,9	12,1	12,9	13,7	0,8	5,9 %
Affaires juridiques	18,9	19,5	21,0	22,1	1,1	5,0 %
Greffe et archives	5,1	5,2	5,2	5,2	-	-
Développement économique et grands projets	15,4	17,7	17,7	18,4	0,7	3,5 %
<b>TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>84,1</b>	<b>93,1</b>	<b>97,8</b>	<b>104,5</b>	<b>6,7</b>	<b>6,4 %</b>

**Tableau 20 – Dépenses par objet de la Direction générale**  
(en M\$)

<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b> pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	68,6	72,4	3,8	5,2 %
Biens et services	27,6	30,5	2,9	9,5 %
Affectations de dépenses	1,6	1,6	-	-
<b>TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>97,8</b>	<b>104,5</b>	<b>6,7</b>	<b>6,4 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
3,8 F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,9 F	Coordination stratégique et relations internationales	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
1,0 F	Ressources humaines	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
1,1 F	Affaires juridiques	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
0,6 F	Développement économique et grands projets	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,2 F	Autres unités administratives	F Autres éléments
2,9 F	Biens et services	
0,4 F	Conseil municipal	F Dépenses pour l'obtention de biens et services moins élevées que prévu
2,5 F	Coordination stratégique et relations internationales	F Transferts budgétaires des activités du vivre-ensemble et de la cohésion sociale vers le Service des loisirs, sports et vie communautaire
-1,0 D	Ressources humaines	D Honoraires professionnels supplémentaires, notamment dans le cadre des négociations des conventions collectives
0,7 F	Finances	F Utilisation des budgets de recherche et soutien des conseillers municipaux inférieure aux sommes budgétées
0,3 F	Autres unités administratives	F Autres éléments
6,7 F	<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

Direction générale adjointe  
**Citoyen et  
vitalité urbaine**





## CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE

La direction générale adjointe assure le leadership et le développement des technologies de l'information. Elle veille à l'harmonisation et à la coordination des activités de communication au sein de la Ville auprès de la population. Elle supervise la gestion de la relation citoyenne via le Centre de relation avec les citoyens (311), les guichets de services et divers dispositifs de participation publique.

Dans les secteurs des loisirs, des sports, du plein air, de la vie communautaire, de la culture, du patrimoine et des grands événements, les services administratifs relevant de la direction générale adjointe élaborent des programmations d'activités et fournissent un accompagnement aux organismes ainsi qu'aux partenaires. Enfin, elle détient une expertise reconnue dans l'accueil d'événements majeurs.

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service assume le leadership et l'essor des services informatiques, de l'infrastructure technologique, de l'audiovisuel et des télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville.

Il accompagne les services clients dans leur transformation numérique, la conception de leurs systèmes d'information et les assiste pour en assurer une exploitation sécuritaire.

Il aligne ses services sur les priorités de l'organisation et veille à leur pérennité et leur développement dans un souci constant d'apporter de la valeur aux citoyens. Il joue aussi un rôle central dans la gestion des situations d'urgence, en assurant la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité de l'information pour l'ensemble de l'organisation.

### RELATIONS CITOYENNES ET COMMUNICATIONS

Le Service des relations citoyennes et des communications est le porte-étendard de l'image de la Ville. Il est responsable de promouvoir les activités et les réalisations de la Ville et agit pour la faire rayonner.

Il implique, consulte et informe les citoyens et les employés pour favoriser leur participation, leur mobilisation et leur adhésion aux projets de la Ville. Il assure la cohérence, l'accessibilité, la transparence, la simplicité et la fluidité des différents messages de l'organisation en établissant un dialogue constant avec les citoyens et les médias.

À l'écoute, agile et proactif, il développe et propose des outils innovants, des stratégies efficaces et des pratiques exemplaires pour répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens. Il gère et développe les guichets de services aux citoyens et réalise les activités de recherches et de sondages. De plus, il anime les mécanismes de participation publique et de consultations des citoyens, notamment au moyen d'approches innovantes de gestion des relations communautaires.

### CULTURE ET PATRIMOINE

Le Service de la culture et du patrimoine est responsable de la Bibliothèque de Québec, de la programmation culturelle, du patrimoine, de l'archéologie, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie, de la commémoration et du Bureau du cinéma et de la télévision de Québec.

Il élabore la politique municipale en matière d'art, de culture et de patrimoine et contribue à la mise en œuvre des initiatives dans ces domaines. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes, des entreprises et des organismes culturels tant professionnels qu'amateurs. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture.

Il assure le développement des connaissances, la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine bâti et archéologique. Il soutient les autres services de la Ville dans la planification de leurs interventions dans ces domaines.

Enfin, le service est responsable de la coordination du Vieux-Québec, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

## **LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE**

Le service, en collaboration avec ses partenaires, offre des services accessibles, diversifiés et sécuritaires en matière de loisirs, de sports et de vie communautaire contribuant à la vitalité des milieux de vie.

Il met à la disposition des citoyens et de ses partenaires des équipements récréatifs qui contribuent au mieux-être des citoyens tels que les arénas, les bases de plein air, les centres de loisirs communautaires, les parcs, les piscines et les terrains sportifs. Il élabore et met en œuvre des politiques, des programmes, des plans d'action et des services qui contribuent à la qualité de vie et au bien-être des citoyens.

Il soutient les organisations du milieu pour déployer leur offre en matière de loisirs, sports et vie communautaire. Il est également le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements et des activités d'animation urbaine.

Enfin, il coordonne la mise en œuvre de certains plans d'action municipaux, notamment le Plan d'action en accessibilité universelle, le plan d'action en développement social, le plan d'action en matière d'itinérance, le plan d'action en immigration et le plan d'action de la Politique de Québec, ville active.

## **DESTINATION QUÉBEC CITÉ**

Destination Québec cité est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie. Il favorise son marketing, sa promotion, tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias, son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

## **EXPOCITÉ**

ExpoCité contribue, en complémentarité avec ses partenaires, à l'essor économique de la région de Québec en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité adaptés aux besoins des clientèles de même que par l'accueil d'activités commerciales et d'événements rassembleurs, au bénéfice des citoyens.

## FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2025 se résument comme suit :

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Contribution à la réalisation de plusieurs projets d'importance tels que :

- Développement d'une nouvelle carte interactive citoyenne : centralisation de l'information municipale dans des cartes thématiques pour une navigation plus simple et intuitive
- Modernisation de l'expérience de réservation à la bibliothèque Gabrielle-Roy : parcours repensé offrant une confirmation instantanée et un accès facilité aux espaces culturels
- Mise en place d'un service sécurisé de transfert de fichiers : échange sécuritaire de documents entre la Ville et les citoyens, les fournisseurs et les partenaires

### RELATIONS CITOYENNES ET COMMUNICATIONS

Bureau info-chantier :

- 3 915 interventions auprès des citoyens
- Consolidation de l'expertise de l'équipe, permettant d'améliorer l'accompagnement de la population et de réduire les impacts des travaux
- Réalisation du Guide d'accompagnement pour un chantier d'envergure, un outil conçu pour soutenir les citoyens, les entreprises et les organismes tout au long des travaux

Afin de diffuser proactivement des données stratégiques et opérationnelles, la Ville a mis en ligne un tableau de bord public, actualisé quotidiennement, offrant aux citoyens un accès à l'information sur les demandes adressées à la Ville

Lancement de la nouvelle image de marque des conseils de quartier mettant en lumière la vitalité de l'engagement citoyen et l'importance de la vie démocratique locale

L'augmentation des appels et des demandes Web a confirmé la transition vers des services numériques plus structurés. La fermeture de trois comptoirs a permis d'optimiser les ressources en regroupant des transactions dans deux points de service principaux

Modernisation de plusieurs plateformes de communication, notamment l'Espace presse, le système d'envois massifs et la carte interactive

### CULTURE ET PATRIMOINE

Distinctions de la bibliothèque Gabrielle-Roy :

- Prix Joseph-Beaubien — Mérite Ovation municipale : récompensant l'ingéniosité, la persévérance et l'effervescence du projet | Union des municipalités du Québec
- Prix d'excellence en architecture 2025 | Ordre des architectes du Québec
- Bibliothèque publique de l'année | Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques
- Prix Architecture de bibliothèques et centres d'archives du Québec 2025 | Congrès annuel de la Fédération des milieux documentaires
- Grand Lauréat — Grands prix du design, discipline : Architecture
  - Catégories : Bâtiment public / Bâtiment culturel

Statistiques relatives à la bibliothèque de Québec :

- 2,6 millions d'entrées, une augmentation de 37 % par rapport à 2024
- 4,29 millions de prêts de documents physiques, une augmentation de 41 % par rapport à 2024
- 312 692 prêts de livres numériques, une diminution de 9 % par rapport à 2024
- 4 176 activités offertes, soit près du double de 2024
- 213 931 abonnements en vigueur, soit 36 % de la population

#### Production de deux nouveaux documentaires

- Québec se souvient : 250<sup>e</sup> de la tentative d'invasion américaine
- 40<sup>e</sup> anniversaire de la reconnaissance du Vieux-Québec par l'UNESCO

17 projets soutenus pour la mise en valeur du patrimoine religieux, du patrimoine immatériel et du patrimoine par les arts

#### 22 interventions archéologiques dans le cadre de projets d'aménagement

##### Art public :

- 23 nouvelles œuvres : 12 permanentes, 10 murales et 1 éphémère
- 8 œuvres d'art ont fait l'objet de médiations culturelles
- 8 œuvres d'art conçues en collaboration avec des citoyens
- Diffusion de 4 capsules vidéo relatives à de nouvelles œuvres
- Mise en ligne de 6 parcours d'art public

#### Entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, pour un investissement de 1,9 M\$

900 000 \$ investis pour stimuler la production cinématographique et télévisuelle, résultant en 406 jours de tournage, un sommet des cinq dernières années

#### Soutien financier à 30 projets d'organismes dans les arrondissements dans le cadre du Programme de médiation culturelle pour les organismes de loisir

141 projets financés dans le Programme de soutien aux projets des organismes culturels professionnels, pour un total de 1,5 M\$

#### Le Programme Guichet Ouvert a permis à la clientèle vulnérable des organismes d'entraide communautaire de réaliser 1 094 sorties culturelles

##### Plusieurs initiatives d'envergure :

- 2<sup>e</sup> édition de Réverbère, mettant en vedette les arts de la rue
- Exposition immersive « Tom à Québec » dans trois bibliothèques
- Lancement de la première cohorte de l'incubateur créatif à la bibliothèque Gabrielle-Roy
- Série de théâtre jeunesse dans les arrondissements

## LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

#### Soutien aux organismes reconnus : versement de 547 subventions pour un montant total de 2,6 M\$

Inauguration de la patinoire réfrigérée BLEU BLANC BOUGE, qui a accueilli plus de 14 000 usagers dès son premier hiver

##### Projets d'aménagement d'infrastructures de proximité, notamment :

- Aménagements majeurs dans plus de 30 parcs dont 8 aires de jeux, terrains de volleyball, de tennis, de soccer synthétique, de surface de hockey-balle et aires de planche à roulettes
- Finalisation du terrain de baseball synthétique au parc Réal-Cloutier et travaux sur les terrains de baseball aux parcs Duberger et Victoria
- Réouverture, après rénovations, des piscines Maria-Goretti, Saint-Benoît et Sylvie-Bernier
- Réaménagement de la chapelle au parc Victoria
- Transformation du terrain de baseball Bélair et optimisation des terrains de soccer naturels

#### Adoption de la Politique de développement social 2025-2035

#### Adoption du Plan d'accessibilité universelle 2025-2030

Adoption de la Politique Québec, ville active et de son plan d'action, qui propose 3 orientations et 31 actions pour encourager un mode de vie actif

Réalisation de la démarche Municipalité amies des aînés et création d'un conseil des aînés

La ville de Québec est nommée communauté la plus active du Québec pour une deuxième année consécutive dans le cadre du Défi Ensemble, on bouge de ParticipACTION

155 activités sportives offertes dans le cadre de Mes Premiers Jeux, rejoignant 6 360 jeunes

Accompagnement de 52 grands événements et 82 événements de proximité, ainsi que la coordination de près de 550 activités d'animation urbaine

Déploiement du Programme Liaison jeunesse totalisant 16 790 heures d'intervention, pour assurer une présence bienveillante auprès des jeunes de 12 à 25 ans

Lancement de « Québec animée », une nouvelle plateforme dédiée à la promotion des activités et des événements

Programmes estivaux jeunesse :

- Programme Vacances-Été : 17 640 participants, dont 893 enfants à besoins particuliers, avec la participation de 22 organismes partenaires
- Projets Kaméléons : 180 enfants nouveaux arrivants accompagnés
- Camps d'été adaptés : 170 enfants et 63 ados
- Programme estival ados : 477 participants

Programme été-bouffe dans les camps de jour : 4 249 enfants desservis pour 135 437 collations et 1 463 repas

Deuxième édition de l'activité de reconnaissance des bénévoles, réunissant plus de 4 300 bénévoles

## DESTINATION QUÉBEC CITÉ

L'année 2025 présente la meilleure performance jamais enregistrée à Québec en matière d'hébergement touristique, avec une hausse de 4,5 % des unités louées et un taux d'occupation hôtelier de 67,7 %

Pour l'ensemble de ses campagnes et initiatives, Destination Québec cité a recueilli :

- 765 millions d'impressions de publicités sur l'ensemble des plateformes
- 344 millions de vues de vidéos des campagnes estivales et hivernales
- 3,4 millions de sessions sur les plateformes Web
- 382 600 liens sortants vers des sites partenaires

Accueil d'événements d'envergure comme TBEX-Travel Blog Exchange et Travel Classics, offrant une visibilité majeure à la région de Québec

Soutien financier de 41 projets totalisant 3,3 M\$

Québec se situe au 23<sup>e</sup> rang mondial au Global Destination Sustainability Index

La plus importante communauté biosphère en Amérique avec 74 entreprises certifiées et 130 entreprises engagées dans la démarche

## EXPOCITÉ

Statistiques :

- 2,2 millions de visites
- 271 jours d'activités

Événements d'envergure :

- Tournoi international de Hockey Pee-Wee attirant plus de 206 000 spectateurs sur 12 jours et présentant 120 équipes provenant de 17 pays
- Hit The Floor, générant plus de 36 000 nuitées dans les hôtels de la région

- Concert gratuit en plein air de l'Orchestre symphonique de Québec pour 6 000 participants
- Compétition internationale masculine de la Ligue des Nations de volleyball
- Festival Qué-Latino, une célébration familiale mettant à l'honneur la musique, la danse et la gastronomie latine

Finaliste au Prix Fidéides 2025 de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec dans la catégorie Conscience d'affaires (développement durable)

---

## RÉSULTATS

Les dépenses 2025 de la Direction générale adjointe au citoyen et à la vitalité urbaine se chiffrent à 232,9 M\$, soit un écart favorable de 12,9 M\$ (5,3 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 21 – Citoyen et vitalité urbaine**  
(en M\$)

CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
	2023	2024	2025			
Technologies de l'information	46,5	54,3	58,0	55,7	-2,3	-4,1 %
Relations citoyennes et communications	16,9	17,6	18,7	18,8	0,1	0,7 %
Culture et patrimoine	44,7	44,1	44,6	50,9	6,3	12,4 %
Loisirs, sports et vie communautaire	46,0	50,3	63,8	70,0	6,2	8,9 %
Destination Québec cité	31,4	35,3	36,5	38,8	2,3	5,9 %
ExpoCité	10,1	11,2	11,3	11,6	0,3	2,6 %
<b>TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE</b>	<b>195,6</b>	<b>212,8</b>	<b>232,9</b>	<b>245,8</b>	<b>12,9</b>	<b>5,3 %</b>

**Tableau 22 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et à la vitalité urbaine**  
(en M\$)

CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	107,2	99,8	-7,4	-7,4 %
Biens et services	125,7	146,0	20,3	13,9 %
<b>TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE</b>	<b>232,9</b>	<b>245,8</b>	<b>12,9</b>	<b>5,3 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-7,4	D Rémunération (incluant avantages sociaux)	
-3,7	D Technologies de l'information	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Transfert d'effectifs vers les activités d'exploitation D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
-0,3	D Relations citoyennes et communications	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
1,5	F Culture et patrimoine	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes F Transfert des activités du Bureau des grands événements vers le Service des loisirs, sport et vie communautaire
-4,6	D Loisirs, sports et vie communautaire	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Besoins supplémentaires de ressources occasionnelles pour répondre à la programmation, à l'ouverture des équipements de loisirs et au remplacement d'employés réguliers D Transfert des activités du Bureau des grands événements provenant du Service de la culture et du patrimoine
-0,3	D ExpoCité	D Demande accrue de personnel occasionnel découlant des besoins événementiels

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
20,3	F	Biens et services	
1,4	F	Technologies de l'information	F Économies en services techniques découlant notamment de contrats externes repris en régie et de besoins inférieurs à ceux anticipés
0,5	F	Relations citoyennes et communications	F Économies en biens et services découlant de besoins inférieurs à ceux anticipés
4,9	F	Culture et patrimoine	F Transfert des activités du Bureau des grands événements vers le Service des loisirs, sport et vie communautaire F Transferts budgétaires vers les unités administratives responsables des services municipaux en soutien aux événements
10,7	F	Loisirs, sports et vie communautaire	F Transferts budgétaires vers les arrondissements pour la réalisation du Programme Vacances-Été F Transferts budgétaires vers les arrondissements pour le soutien aux organismes communautaires D Hausse de l'enveloppe budgétaire du Programme ÉquiMobilité D Transfert des activités du Bureau des grands événements provenant du Service de la culture et du patrimoine D Transfert budgétaire des activités du vivre-ensemble et de la cohésion sociale provenant du Service de la coordination stratégique et des relations internationales
2,3	F	Destination Québec cité	F Mise en œuvre de l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2025-2027 entraînant un décalage des subventions octroyées par rapport aux prévisions F Économies en biens et services, notamment pour les plateformes numériques et les initiatives de développement de l'offre touristique F Dépenses inférieures aux prévisions pour l'entité Québec Destination Affaires
0,5	F	ExpoCité	F Optimisation des dépenses des services techniques
12,9	F	<b>CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE</b>	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## RÉSULTATS D'EXPOCITÉ

Les résultats d'ExpoCité présentent un excédent des revenus sur les dépenses de 1,6 M\$, soit 0,3 M\$ de plus que prévu. Les revenus totalisent 12,9 M\$, soit un montant équivalent aux prévisions budgétaires. Les dépenses se chiffrent à 11,3 M\$, soit un écart favorable de 0,3 M\$ avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 23 – Sommaire des résultats d'ExpoCité**

(en M\$)

<b>EXPOCITÉ</b> pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Revenus	12,9	12,9	-	-
Dépenses	11,3	11,6	0,3	2,6 %
<b>Surplus de l'exercice *</b>	<b>1,6</b>	<b>1,3</b>		

\* Les résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron sont inclus dans les résultats d'ExpoCité

### Résultats du contrat de gestion de la Ville de Québec pour le Centre Vidéotron

En 2025, QMI Spectacles inc. a versé un loyer à la Ville de Québec d'un montant de 2,8 M\$. Comme prévue à l'entente, la contribution aux charges attribuables aux déficits d'exploitation de QMI Spectacles inc. s'élève à un montant de 2,8 M\$.

**Tableau 24 – Résultats du contrat de gestion de la Ville de Québec pour le Centre Vidéotron**

(en M\$)

<b>CONTRAT DE GESTION POUR LE CENTRE VIDÉOTRON</b> pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
<b>Revenus</b>				
Loyer	2,8	2,8	-	-
Charges contractuelles (redevances sur billets)	1,0	1,2	-0,2	-16,1 %
Revenus recouvrables (principalement opérations des stationnements)	1,0	1,2	-0,2	-17,2 %
<b>Total revenus</b>	<b>4,8</b>	<b>5,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-7,7 %</b>
<b>Dépenses - ExpoCité</b>				
Salaires et avantages sociaux	0,8	0,9	0,1	5,8 %
Charges attribuables aux déficits d'exploitation de QMI Spectacles inc.	2,8	2,8	-	-
Services techniques	0,2	0,2	-	-
<b>Total dépenses - ExpoCité</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>0,1</b>	<b>1,3 %</b>
<b>Dépenses - Autres unités administratives*</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>25,5 %</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>4,1</b>	<b>4,3</b>	<b>0,2</b>	<b>4,6 %</b>
<b>Surplus de l'exercice **</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>		

\* Non incluses dans les résultats d'ExpoCité

\*\* Les résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron sont inclus dans les résultats d'ExpoCité

Direction générale adjointe  
**Services  
de proximité**





## SERVICES DE PROXIMITÉ

La Direction générale adjointe des services de proximité s'assure du bon fonctionnement démocratique des arrondissements, de la libre circulation des personnes et des biens, tout en veillant à offrir un environnement écoresponsable et sain à tous les citoyens de Québec.

Elle est ainsi responsable du déneigement et de l'entretien des différentes voies de circulation. Elle s'assure aussi du maintien de l'accès aux services d'aqueduc et d'égout. Elle intervient sur le plan de la gestion du territoire dans le domaine de l'urbanisme, de la délivrance des permis et des certificats ainsi que de l'inspection du territoire. Elle a la responsabilité de la prévention et de la qualité du milieu, notamment en ce qui a trait à la foresterie urbaine, à la prévention et au contrôle environnemental, à la gestion animalière ainsi qu'à la brigade scolaire. Elle est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec. Enfin, elle assume la gestion des équipements motorisés de la Ville de Québec.

### ÉVALUATION

Le service est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec. Il a pour mandat de confectionner et mettre à jour les rôles d'évaluation foncière, traiter les demandes de révision, administrer les recours devant les tribunaux et offrir aux citoyens l'information pertinente à sa compréhension du processus d'évaluation foncière.

### GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement. Il est également responsable de la formation des opérateurs sur les différents véhicules motorisés.

### TRAVAUX PUBLICS

Le Service des travaux publics est responsable de l'entretien des voies de circulation et des réseaux d'aqueduc et d'égout.

#### Entretien des voies de circulation



Les services dispensés par les équipes opérationnelles de l'entretien des voies de circulation sont les suivants :

- le déneigement
- la réparation et l'entretien des chaussées, des trottoirs, des liens piétonniers et cyclables
- la signalisation et le marquage sur le réseau routier
- le nettoyage des rues
- le soutien aux événements spéciaux
- la tonte et le fauchage



#### Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



Les équipes opérationnelles de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sont responsables de la coordination des manipulations sur ces réseaux. Cela garantit aux citoyens une alimentation continue en eau potable durant la réalisation des travaux de pérennité sur ces infrastructures. De plus, elles procèdent à l'entretien préventif et à l'entretien des réseaux principaux et locaux.

## ARRONDISSEMENTS

La ville de Québec est constituée de six arrondissements :

**LA CITÉ-LIMOLOU**

**DES RIVIÈRES**

**SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE**

**CHARLESBOURG**

**BEAUPORT**

**LA HAUTE-SAINT-CHARLES**

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Ils se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services à la population.



**Tableau 25 – Portrait des arrondissements**

ARRONDISSEMENTS	La Cité Limoilou	Des Rivières	Sainte-Foy Sillery Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute St-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) <sup>1</sup>	115 808	85 572	122 268	88 517	88 071	94 207	594 443
Superficie (km <sup>2</sup> ) <sup>2</sup>	22,2	48,6	95,0	66,8	74,3	148,4	455,3
Parcs et espaces verts (nb.) <sup>2</sup>	120	68	143	48	73	84	536
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condominium) (\$) <sup>3</sup>	472 204	407 153	540 895	372 602	365 667	363 204	413 231
Valeur moyenne d'un logement en condominium (\$) <sup>3</sup>	361 292	268 760	326 527	228 664	241 125	257 938	298 566

<sup>1</sup> Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2025

<sup>2</sup> Ville de Québec, septembre 2025

<sup>3</sup> Ville de Québec, Service de l'évaluation, septembre 2025

Les directions d'arrondissements se partagent les responsabilités de la façon suivante :

### Gestion du territoire

La gestion du territoire comprend les responsabilités suivantes :

- l'émission des permis et certificats pour des travaux de construction, de rénovation, d'occupation et de lotissement
- l'application de la réglementation en matière d'urbanisme, l'adoption de règlements de zonage et le recours à d'autres outils règlementaires pour encadrer le développement urbain et l'aménagement des espaces
- les inspections pour vérifier la salubrité des bâtiments, ainsi que la conformité des constructions et des aménagements à la réglementation en vigueur
- le soutien financier des citoyens par des programmes de subventions en matière de rénovation et de construction des bâtiments, d'habitation et d'accès à la propriété



### Prévention et qualité du milieu

La prévention et qualité du milieu comprend les responsabilités suivantes :

- la gestion de la brigade scolaire
- la prévention et le contrôle environnemental :
  - la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement et du milieu de vie des citoyens
  - le suivi et le contrôle des normes environnementales des équipements et des activités municipales
  - l'application de la réglementation en matière d'environnement
  - la promotion des bonnes pratiques environnementales
- la foresterie urbaine et l'horticulture :
  - la plantation et l'entretien des arbres et des aménagements floraux
  - la lutte aux ravageurs forestiers et aux plantes exotiques envahissantes
  - l'aménagement et l'entretien de divers milieux naturels
- la gestion animalière :
  - la gestion et le suivi du contrat du centre animalier et du refuge municipal
  - la planification des espaces canins
  - le contrôle des animaux domestiques via :
    - l'application de la réglementation sur les animaux domestiques
    - la gestion de l'enregistrement des animaux domestiques
    - les enquêtes de dangerosité canine
    - l'organisation de cliniques de micropuçage
    - l'information, la sensibilisation et les communications aux citoyens



## FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2025 se résument comme suit :

### ÉVALUATION

Augmentation de près de 2,2 G\$ des valeurs portées au rôle d'évaluation de l'agglomération de Québec, attribuables aux nouvelles constructions et aux rénovations d'immeubles

Ajout de 3 897 nouveaux logements portés au rôle d'évaluation de la Ville de Québec

### GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Optimisation du modèle d'acquisition et de montage des véhicules légers de la Sécurité publique

Acquisition d'un simulateur pour la formation des opérateurs visant à moderniser les méthodes d'apprentissage et améliorer l'efficacité opérationnelle

### TRAVAUX PUBLICS

Adoption d'une nouvelle politique de déneigement simplifiée

Amélioration des pratiques en matière de santé et sécurité au travail

### GESTION DU TERRITOIRE

Statistiques :

- 9 705 demandes de permis
- Valeur de plus de 2,2 G\$ en permis, dont 1,34 G\$ en permis résidentiels
- Traitement de plus de 2 500 demandes de subventions pour l'ensemble des programmes

Deux nouveaux programmes de subvention :

- le programme relatif à l'installation de systèmes de pompes de puisard pour l'évacuation des eaux collectées par les drains de fondation
- le programme de subvention visant la revitalisation du secteur Racine

### PRÉVENTION ET QUALITÉ DU MILIEU

Interventions et services directs aux citoyens :

- Analyse de 103 demandes de permis d'installations septiques dans le cadre du programme de mise aux normes
- Prise en charge municipale de l'entretien des systèmes de traitement UV et mise en place d'un programme de compensation financière pour les propriétaires
- 31 interventions pour des raccordements inversés aux réseaux sanitaires
- Réalisation de 90 interventions d'urgence environnementale

Poursuite des travaux d'aménagement de sentiers au parc naturel du Mont-Bélair

Plantation de 14 100 arbres pour 2025

Gestion animalière :

- Inauguration du nouvel espace canin du parc de Duberger
- Réalisation de 190 enquêtes de dangerosité de chiens

Brigade scolaire :

- 100 % des intersections maintenues en fonction pendant l'année scolaire
- Ajout de 2 nouvelles intersections pour un total de 214

## RÉSULTATS

Les dépenses 2025 de la Direction générale adjointe aux services de proximité se chiffrent à 333,0 M\$, soit un écart défavorable de -9,8 M\$ (-3,0 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 26 – Services de proximité**  
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
	2023	2024	2025			
Évaluation	9,8	10,6	11,4	11,5	0,1	0,9 %
Gestion des équipements motorisés	44,2	44,1	48,0	49,2	1,2	2,4 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	11,1	12,0	11,5	8,3	-3,2	-38,5 %
Arrondissement des Rivières	5,6	5,8	5,2	3,7	-1,5	-40,6 %
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	4,4	4,4	3,6	2,8	-0,8	-29,0 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,9	5,4	5,3	2,8	-2,5	-89,0 %
Arrondissement de Beauport	3,5	3,7	3,0	2,9	-0,1	-3,5 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,6	4,9	3,9	1,3	-2,6	-194,8 %
Travaux publics*	182,9	180,5	194,4	194,7	0,3	0,2 %
Gestion des matières résiduelles	60,1	64,2	-	-	-	-
Gestion du territoire	14,7	17,0	19,3	18,2	-1,1	-6,0 %
Prévention et qualité du milieu	23,7	25,3	27,4	27,7	0,3	1,1 %
<b>TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ</b>	<b>369,6</b>	<b>377,9</b>	<b>333,0</b>	<b>323,2</b>	<b>-9,8</b>	<b>-3,0 %</b>

\* Les données financières du Service des travaux publics intègrent désormais celles des processus d'entretien des voies de circulation ainsi que des réseaux d'aqueduc et d'égout, à la suite d'une réorganisation survenue au cours de l'exercice

**Tableau 27 – Dépenses par objet de la DGA aux services de proximité**  
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal 2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	145,3	141,4	-3,9	-2,8 %
Énergie	11,0	13,1	2,1	16,0 %
Biens et services	176,7	168,7	-8,0	-4,7 %
<b>TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ</b>	<b>333,0</b>	<b>323,2</b>	<b>-9,8</b>	<b>-3,0 %</b>

**Tableau 28 – Activités de déneigement et entretien des voies de circulation**  
(en M\$)

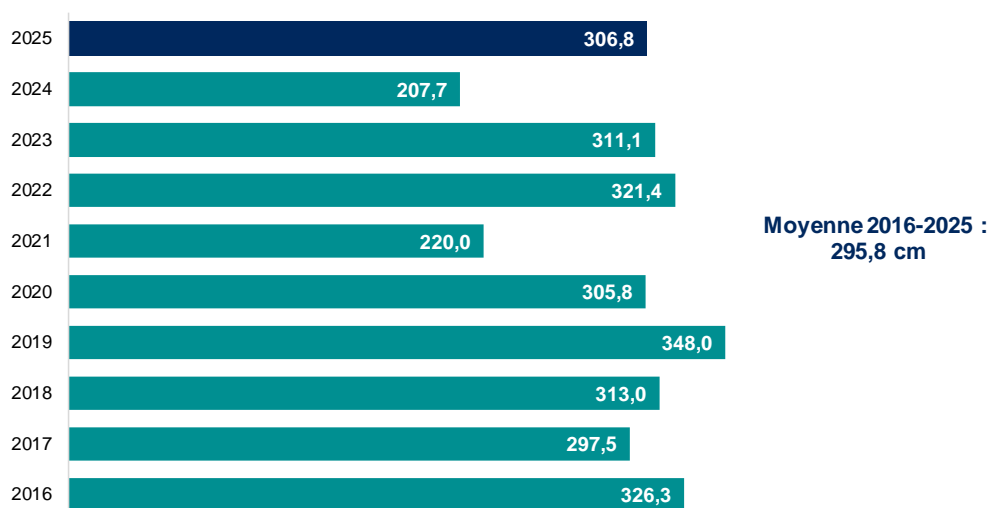
ACTIVITÉS DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal 2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Déneigement*	89,1	95,4	6,3	6,6 %
Entretien des voies de circulation	38,2	37,3	-0,9	-2,4 %
Autres activités de déneigement et d'entretien des voies de circulation	16,7	16,2	-0,5	-3,1 %
<b>TOTAL ACTIVITÉS DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION</b>	<b>144,1</b>	<b>148,9</b>	<b>4,8</b>	<b>3,2 %</b>

\*Incluant les dépenses provenant du Service de transport et mobilité intelligente

## Précipitations de neige

### Graphique 11 – Précipitations de neige

(en cm; du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)



## Carburant



La dépense d'énergie de la DGA des services de proximité comprend le carburant, dont la gestion est assurée par le Service de la gestion des équipements motorisés.

### Tableau 29 – Énergie à la DGA des services de proximité

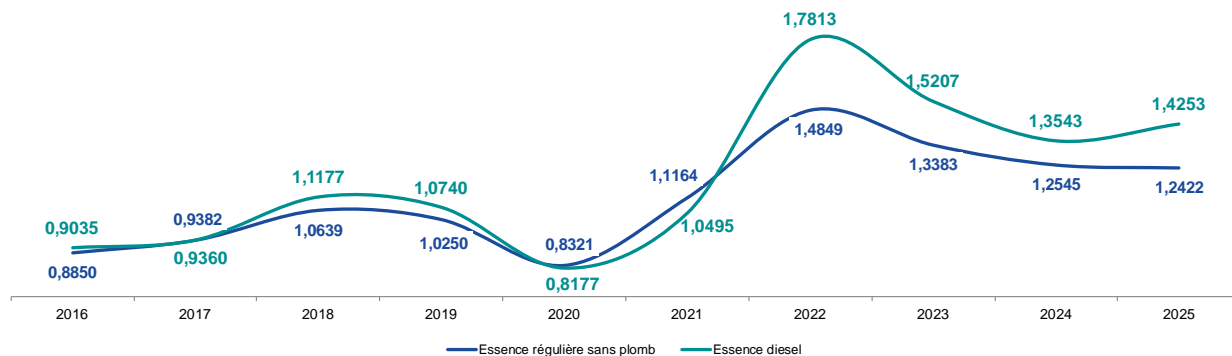
(en M\$)

ÉNERGIE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	Réel 2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel
Carburant	11,9	10,6	11,0	13,1	2,1 16,0 %

En 2025, le prix unitaire moyen payé par la Ville pour l'essence régulière sans plomb s'est établi à 1,24 \$/litre, ce qui représente une baisse de -1,0 % par rapport à l'année précédente. À l'inverse, le prix du diesel a augmenté pour atteindre 1,43 \$/litre, soit une hausse de 5,2 % par rapport à l'année précédente.

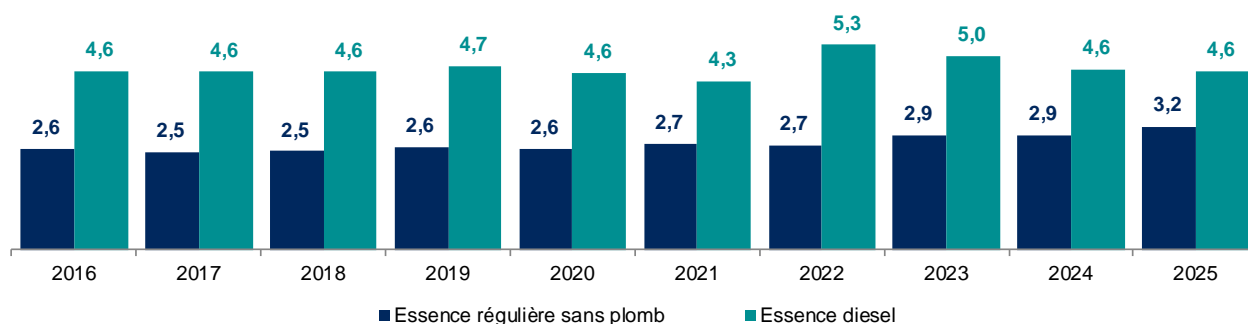
### Graphique 12 – Prix unitaire annuel moyen du carburant

(en \$)



La consommation d'essence régulière sans plomb a augmenté de 7,9 % alors que celle pour le diesel a diminué de -1,1 % par rapport à l'année précédente.

**Graphique 13 – Quantités annuelles de carburant utilisé**  
(en millions de litres)



## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-3,9	D Rémunération (incluant avantages sociaux)	
2,8	F Ensemble des arrondissements	F Transferts budgétaires des activités de soutien des arrondissements vers les unités administratives à la suite de la réorganisation de la Direction générale adjointe des services de proximité
1,4	F Gestion des équipements motorisés	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-7,4	D Travaux publics	D Dépenses de rémunération supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien et d'interventions réalisées, notamment pour les réparations de trottoirs et de bordures de rues, ainsi que pour les bris d'infrastructures et les travaux de branchements plus complexes D Coûts des activités de soutien provenant des arrondissements à la suite de la réorganisation de la Direction générale adjointe des services de proximité D Dépenses additionnelles de main-d'œuvre en régie pour le déneigement
-0,4	D Gestion du territoire	D Coûts des activités de soutien provenant des arrondissements à la suite de la réorganisation de la Direction générale adjointe des services de proximité
-0,3	D Autres unités administratives	D Autres éléments
2,1	F Carburant	
2,1	F Gestion des équipements motorisés	F Coût réel moyen au litre moins élevé que celui budgété pour l'essence et le diesel, combiné à une diminution de la consommation de diesel

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-8,0	D Biens et services	
-13,6	D Ensemble des arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> <li>D Dépenses relatives au Programme Vacances-Été dont le budget est centralisé au Service des loisirs, sports et vie communautaire</li> <li>D Dépenses pour le soutien aux organismes communautaires dont le budget est centralisé au Service des loisirs, sports et vie communautaire</li> <li>D Dépenses supplémentaires constatées en contrepartie de la reconnaissance des revenus des centres communautaires pris en charge par des organismes</li> </ul>
-2,3	D Gestion des équipements motorisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>D Dépenses de réparation de véhicules plus élevées en raison de l'augmentation des travaux confiés à des fournisseurs externes spécialisés</li> </ul>
7,8	F Travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>F Économies au niveau des contrats de déneigement, du transport et du traitement de la neige dans les dépôts à neige</li> <li>F Transferts budgétaires pour les contrats d'agents de stationnement et de remorquage vers le Service du transport et de la mobilité</li> <li>D Besoins accrus de location de véhicules pour répondre aux besoins opérationnels</li> <li>D Dépenses supplémentaires pour des interventions accrues associées à des travaux d'excavation pour des réparations de conduites d'aqueduc et d'égout</li> </ul>
-0,7	D Gestion du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>D Coûts découlant de certains programmes de subventions initialement budgétés dans d'autres unités administratives</li> <li>F Économies de services techniques</li> </ul>
0,8	F Prévention et qualité du milieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>F Transferts budgétaires vers la Gestion du territoire en lien avec certains programmes de subventions</li> <li>F Économies de services techniques</li> </ul>
<b>-9,8 D SERVICES DE PROXIMITÉ</b>		

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

Direction générale adjointe  
**Aménagement,  
mobilité et sécurité  
urbaine**





## AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE

La Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement et le développement de la mobilité globale.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété.

Elle regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

### PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes, des biens et de l'environnement lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par tout autre risque. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Conformément à l'article 43 de la *Loi sur la sécurité incendie*, le service détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies.

S'il y a lieu, à la suite d'analyses incorporant, entre autres, le portrait démographique, les orientations stratégiques, les changements de toute nature, il présente toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les incendies et tout autre risque sur le territoire desservi par la Ville.

### POLICE

Conformément à la *Loi sur la police* qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens des citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

### BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

En adoptant les meilleures pratiques, le Bureau de la sécurité civile soutient et coordonne les actions des partenaires ainsi que des intervenants et sensibilise les citoyens afin que tous réagissent de manière appropriée en cas de sinistres ou de situations d'exception.

### TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

La mission du service consiste à développer et à gérer un ensemble d'infrastructures de mobilité sécuritaire, fonctionnel et adapté aux différents milieux de vie permettant au citoyen de se déplacer selon ses besoins.

## PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement conseille et influence la Ville dans l'élaboration et la mise en œuvre de visions stratégiques et intégrées en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, de biodiversité, de changements climatiques, d'habitation et de mobilité active et durable.

Il pilote le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM). Il s'agit d'un outil de planification qui influencera les orientations et les décisions en aménagement du territoire. Le PUM constituera un levier pour valoriser les milieux naturels, patrimoniaux et identitaires tout en encadrant la création de milieux de vie équitables, inclusifs et résilients pour les communautés actuelles et futures.

Le service soutient le développement de milieux de qualité par le biais de projets urbains structurants tels que l'aménagement d'espaces publics, la préservation et la conservation de milieux naturels, la mise en valeur du patrimoine bâti, le soutien à des initiatives de logements sociaux ou abordables et par l'intégration d'infrastructures de mobilité.

## FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2025 se résument comme suit :

### PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Ajouts de nouveaux effectifs pompiers

Interventions pour 15 140 appels, dont 1 005 de type première alarme-incendie

Événements d'exception :

- 11 journées d'intervention pour des conditions météorologiques extrêmes
- 2 situations d'exception décrétées par la Ville, notamment pour les inondations du quartier Petit-Champlain

Prévention des risques auprès des citoyens :

- 1 326 inspections systématiques
- 4 649 réponses à des requêtes citoyennes
- Rencontre avec 19 289 personnes dans le cadre du Programme d'éducation du public
- 792 enquêtes sur des incendies survenus sur le territoire desservi par la Ville de Québec

Réalisation de 16 activités de sensibilisation auprès des jeunes dans le cadre de la Virée des pompiers

### POLICE

Ajouts de nouveaux effectifs policiers

Consolidation du Module de la violence urbaine afin de mieux cibler les groupes criminalisés et d'agir avec efficacité. Ce module a réalisé plus de 600 arrestations et a saisi plus de 150 armes

Renforcement de la capacité d'intervention pour la recherche de fugitifs, ayant permis l'arrestation de deux fugitifs d'envergure

La campagne « Troué par balle », destinée principalement aux jeunes, illustre les actions menées en matière de prévention

Accompagnement accru en matière d'itinérance

Statistiques :

- 437 059 appels au 911
- 146 346 interventions policières
- 65 472 constats d'infraction

### BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Gestion de situations d'exception, notamment la pénurie d'eau brute, les épisodes de pluies abondantes et les mouvements de sols

Contribution à la coordination de 188 incidents et de situations d'urgence sur l'ensemble du territoire

Réalisation d'activités de formation en sécurité civile pour 8 483 citoyens

Création de l'exposition et de la conférence sur l'histoire de la sécurité civile, en partenariat avec le Service de la culture et du patrimoine

### TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Réalisation de projets majeurs :

- Élaboration de la nouvelle Stratégie de sécurité routière 2025-2029
- Mise en œuvre des actions de la stratégie de sécurité routière, représentant un investissement de 6,1 M\$

- Réaménagement du tronçon de la route de l'Église compris entre l'avenue du Chanoine-Scott et l'autoroute Henri-IV et de l'avenue Beaupré

Près de 22 800 interventions en temps réel visant à prévenir ou à atténuer les épisodes de congestion ont été effectuées au Centre de gestion de la mobilité intelligente

Statistiques :

- 18 348 requêtes de citoyens traitées
- 3 349 permis d'occupation de la chaussée délivrés, dont 1 534 pour des chantiers privés
- 119 438 constats d'infraction de stationnement émis

## PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Protection des milieux naturels, de la biodiversité et de l'environnement :

- Adoption de la Stratégie en faveur de la biodiversité pour conserver et valoriser le patrimoine naturel de la ville
- Soutiens financiers pour divers projets ou initiatives :
  - L'accélérateur de la transition écologique
  - Déminéralisation et verdissement de terrains non municipaux
  - Décarbonation de bâtiments non municipaux

Réalisations en aménagement du territoire :

- Démarche de participation publique pour le Plan d'urbanisme et de mobilité
- Adoption des plans particuliers d'urbanisme pour les secteurs Chauveau et sud de l'aéroport

Projets d'aménagements d'espaces publics :

- Parc Chauveau : début de la construction d'un bâtiment d'accueil
- Base de plein air de Sainte-Foy : début des travaux de réaménagement de la plage et des berges
- Inauguration et réalisations :
  - Parc des Pékans,
  - Place Lorenzo-Verret
  - Placette Monseigneur-Gauvreau
- Place de Namur : travaux et installation d'un module d'interprétation
- Rues partagées : réaménagement des rues des Zouaves, Saint-Gabriel et d'une première portion de Saint-Olivier
- Rues conviviales : 17 rues transformées selon cette approche, dont Caron, Sainte-Famille et de l'Etna

Réalisation des actions prévues au Plan de mise en œuvre accélérée 2023-2026 de la Vision de l'habitation :

- Plus de 5 700 logements mis en chantier dont 795 pour des logements sociaux
- Réalisation d'un premier projet de modules d'hébergement transitoire pour des personnes en situation d'itinérance, en collaboration avec le CIUSSS, l'OMHQ et le milieu communautaire
- Poursuite du développement des écoquartiers de la Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville

Réalisations en mobilité active :

- Mise à niveau de 8,1 km du réseau cyclable existant
- Bonification de 3,5 km aux cheminements piétonniers
- Réalisation de 6 projets totalisant 11,2 km de corridors VivaCité
- La Ville s'est classée 2<sup>e</sup> en Amérique du Nord au Copenhagenize Index pour son réseau cyclable

## RÉSULTATS

Les dépenses 2025 de la Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine se chiffrent à 279,3 M\$, soit un écart défavorable de -0,4 M\$ (-0,1 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 30 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine (en M\$)**

AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
	2023	2024	2025			
Protection contre l'incendie	74,8	79,9	86,9	79,4	-7,5	-9,4 %
Police	152,1	163,9	168,3	174,6	6,3	3,6 %
Bureau de la sécurité civile	2,1	2,2	2,3	2,5	0,2	7,9 %
Transport et mobilité intelligente	6,4	7,1	11,0	10,9	-0,1	-0,9 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	12,2	13,8	10,8	11,5	0,7	6,1 %
<b>TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE</b>	<b>247,6</b>	<b>266,9</b>	<b>279,3</b>	<b>278,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,1 %</b>

**Tableau 31 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine (en M\$)**

AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	Réal 2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	262,9	264,5	1,6	0,6 %
Biens et services	16,4	14,4	-2,0	-14,1 %
<b>TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE</b>	<b>279,3</b>	<b>278,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,1 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

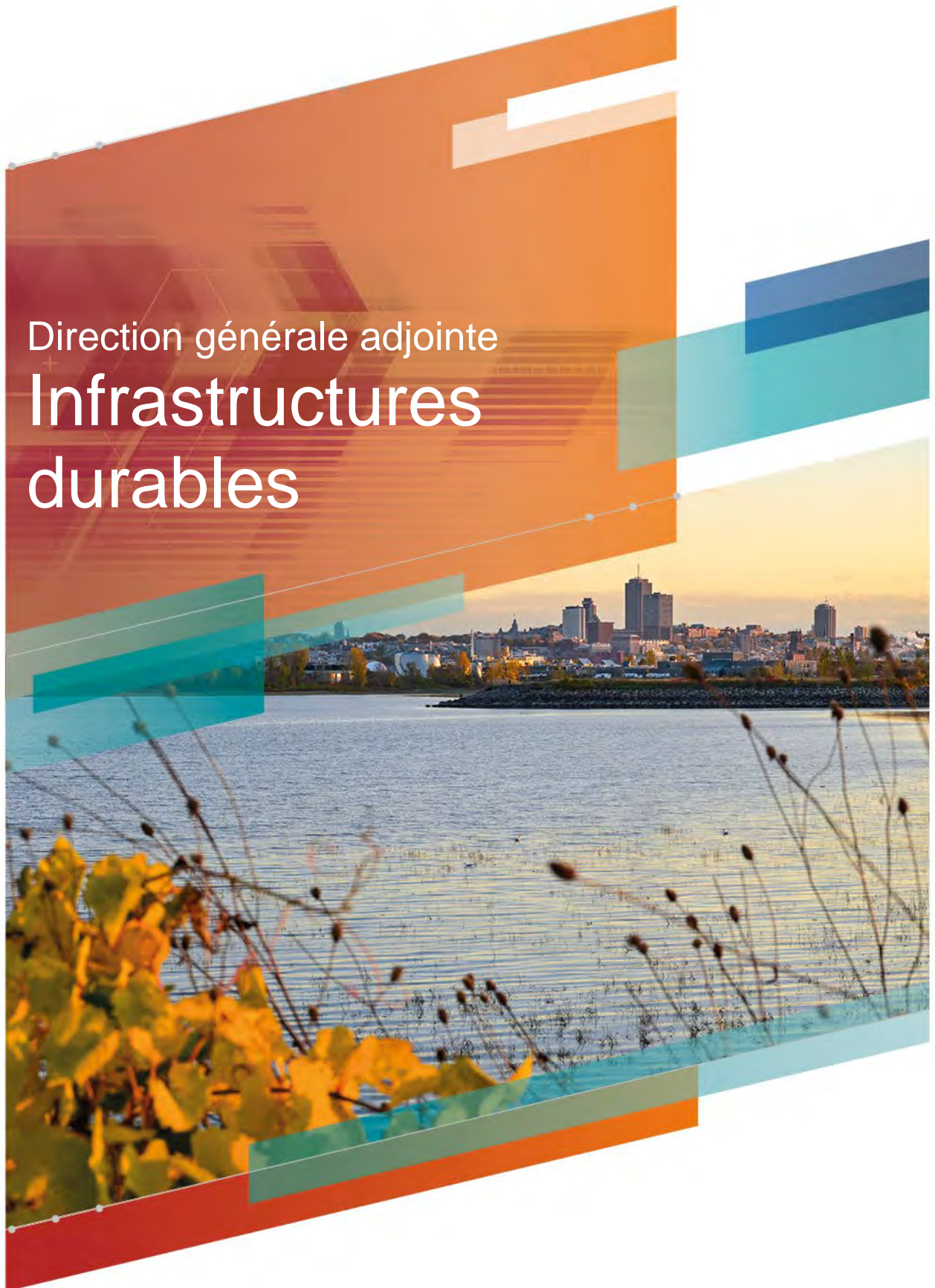
Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
1,6 F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
-7,4 D	Protection contre l'incendie	D Heures supplémentaires requises pour l'application du Schéma de couverture de risques nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps, pour des situations d'exception et pour le remplacement de diverses absences F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Primes octroyées selon la convention collective
6,1 F	Police	F Report du versement de l'augmentation salariale prévue en raison de la poursuite des négociations de la convention collective D Ressources supplémentaires requises, notamment pour les opérations policières et les événements spéciaux F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,3 F	Bureau de la sécurité civile	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
2,0 F	Transport et mobilité intelligente	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,6 F	Planification de l'aménagement et de l'environnement	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
-2,0 D	Biens et services	
-2,2 D	Transport et mobilité intelligente	D Coûts pour les contrats d'agents de stationnement et de remorquage, incluant les opérations de déneigement, initialement budgétés au Service des travaux publics
0,2 F	Autres unités administratives	F Autres éléments
-0,4 D	AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

Direction générale adjointe  
**Infrastructures  
durables**





## INFRASTRUCTURES DURABLES

La Direction générale adjointe aux infrastructures durables est responsable des opérations, de l'entretien, des investissements et d'une saine gestion durable des actifs des infrastructures municipales, du traitement des eaux usées et potables, des immeubles, de la gestion des matières résiduelles et du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec (CVÉ). Elle est aussi responsable des approvisionnements pour l'ensemble de la Ville.

### APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour l'ensemble des activités de la Ville dans le respect des règles d'approvisionnement établies. Il assure aussi la gestion des inventaires, des magasins et du centre de distribution. De plus, il est responsable de la cueillette, de la livraison du courrier interne et de la mise à la poste.

### TRAITEMENT DES EAUX

Le service assure l'exploitation et la gestion d'actifs des équipements industriels, comprenant quatre usines de production d'eau potable, deux stations d'épuration des eaux usées, un centre de biométhanisation des matières organiques et un laboratoire d'analyse agréé. Il est responsable de l'opération et de l'entretien de sept usines et de 1 170 ouvrages d'envergure du réseau de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées de l'agglomération de Québec ainsi que de la mise en œuvre du Programme d'élimination du plomb dans l'eau potable.

Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable de la Ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales en vigueur, pour répondre aux besoins des citoyens. Il assure aussi la collecte et l'assainissement des eaux usées sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, contribuant à l'amélioration de la qualité des cours d'eau. Il transforme la matière organique et les boues municipales en gaz naturel renouvelable (GNR), tout en produisant du digestat (fertilisant) et du sulfate d'ammonium (engrais).

Grâce à son laboratoire agréé, le service effectue le contrôle de la qualité de l'eau potable, le suivi de la performance de l'assainissement des eaux usées ainsi que la caractérisation physicochimique et microbiologique d'échantillons d'eau, de sols et d'air.

Dans un souci de performance et d'amélioration des pratiques, il participe activement à différents programmes d'excellence en gestion des eaux.

### INGÉNIERIE

Le service identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage des rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques en matière d'ingénierie et le support à l'exploitation des infrastructures. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelles sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

Dans le but d'assurer le bon fonctionnement, la sécurité, la pérennité et le développement cohérent des infrastructures municipales, le service est l'expert technique sur lequel la Ville s'appuie pour la gestion des infrastructures sous sa responsabilité et des systèmes d'information qui y sont rattachés.

## GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains et structures de jeux, les monuments, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage de rue. Il accomplit une gestion rigoureuse de ses actifs, afin de maintenir un indice de vétusté des installations, de bon à excellent.

Le service planifie et réalise également les projets de construction, de rénovation et de réfection relatifs aux bâtiments, places publiques et parcs. Il assure l'élaboration des bonnes pratiques en développement durable et en modélisation des données du bâtiment (BIM) pour obtenir des installations de qualité et performantes.

Il a aussi mis en place une politique de gestion des espaces qui permet une transformation graduelle et optimisée des espaces à bureaux et un aménagement selon les principes du LEAN-Management des ateliers et des garages dans le but d'augmenter la productivité des employés.

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET VALORISATION

Le service a pour mission d'assurer une gestion efficiente des matières résiduelles sur le territoire afin de procurer un environnement écoresponsable et sain pour l'ensemble des citoyens dans une perspective de développement durable.

Il est responsable des services de collecte offerts aux citoyens corporatifs et résidentiels, incluant la gestion des feuilles, des encombrants, des balayures de rues et des boues de puisard ainsi que des matières récupérées dans les écocentres. Il vise également à améliorer le taux de détournement de l'élimination, notamment par la mise en œuvre des actions prévues au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR).

Le service gère les opérations et les activités d'entretien du complexe de valorisation énergétique (CVÉ) de la Ville de Québec qui comprend l'incinérateur et le centre de récupération des matières organiques (CRMO). Il est également responsable du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité Verte et des sites d'enfouissement où sont acheminés les résidus ultimes.

Il administre les ententes sur la gestion des matières résiduelles avec les organismes désignés et les municipalités de la communauté métropolitaine. Il assure la valorisation de l'énergie et des résidus issus des procédés de traitement des matières résiduelles et coordonne l'exploitation du réseau de vapeur, qui fournit une source énergétique à plusieurs entreprises.

## BUREAU DE LA GESTION DES ACTIFS

Le Bureau de la gestion des actifs définit et déploie la démarche municipale en matière de gestion des actifs.

Il assure une coordination transversale de la gestion des actifs municipaux auprès de l'ensemble des unités administratives. Il collabore à la planification des investissements nécessaires pour atteindre l'équilibre entre le maintien des actifs, le niveau de service souhaité, le développement requis et le respect du cadre financier. Finalement, il assure une reddition de comptes facilitant la planification de la gestion des actifs de la Ville de Québec.

## FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2025 se résument comme suit :

### APPROVISIONNEMENTS

La Ville de Québec a reçu le Prix d'excellence en approvisionnement du National Procurement Institute, devenant le seul organisme québécois récompensé en 2025. Ce prix souligne l'innovation, les compétences et le leadership des ressources, l'efficience dans les processus, et enfin, le développement d'outils technologiques favorisant l'excellence des pratiques en approvisionnement

Statistiques d'approvisionnement :

- Plus de 900 appels d'offres
- Émission de près de 63 500 bons de commande pour une valeur d'environ 925,0 M\$

### TRAITEMENT DES EAUX

L'injection de gaz naturel renouvelable dans le réseau d'Énergir par le CBMO a atteint une quantité totale injectée de près de 5,3 millions de m<sup>3</sup>, soit une augmentation de 36 %. Environ 23 000 tonnes de digestat ont été produites

Production de 88,9 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable par les usines, soit une augmentation de 1,3 %

Les travaux d'amélioration des ouvrages ont entraîné une baisse importante des surverses d'eaux usées en temps sec, passant de 236 en 2024 à 130 en 2025

Acquisition d'un nouvel appareil de laboratoire, appelé chromatographe en phase liquide à ultra haute performance. Il permettra de détecter efficacement la présence des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (SPFA)

Réalisation de plus de 100 000 analyses de laboratoire sur 36 000 échantillons pour mesurer la qualité de l'eau potable, notamment en ce qui concerne le suivi de la qualité des eaux et la caractérisation des prises d'eau potable

Réalisation de 2 556 dépistages par prélèvement et identification de 120 branchements non conformes dans le cadre du Programme de remplacement des lignes de service en plomb

### INGÉNIERIE

Réalisation de 200 chantiers, dont les suivants :

- Construction du poste de pompage Wilfrid-Hamel et des murs anti-crues de la rivière Lorette
- Construction du collecteur pluvial D'Estimauville
- Réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest
- Réaménagement de l'avenue Charles-Huot
- Réaménagement de la 4<sup>e</sup> Avenue
- Consolidation des réseaux de la rue Bourget
- Réalisation de plusieurs interventions de réfection ou de réhabilitation d'infrastructures souterraines

## GESTION DES IMMEUBLES

### Prix et mentions :

#### Parc de la Pointe-aux-Lièvres

- Grand Prix du Design, discipline : Paysage & Territoire 2025
  - Certification Or 2025 | Catégories : Architecture de paysage / Architecture de paysage sur le domaine public
  - Certification Or 2025 | Catégorie : Design urbain / Projet d'aménagement municipaux

#### Parc Chauveau, secteur Michel-Labadie – sentiers et skateparc/pumptrack

- Lauréat aux Mérites d'architecture 2025 | Catégorie : Architecture du paysage et design urbain
- Finaliste dans la catégorie prix du public

#### Édifice F.-X.-Drolet

- Lauréat aux Mérites d'architecture 2025 | Catégorie : Réhabilitation, reconversion et actualisation patrimoniale – Bâtiment public
- Grand Prix du Design, discipline : Architecture 2025
  - Certification Or 2025 | Catégories Bâtiment public / Bâtiment institutionnel
  - Certification Or 2025 | Catégorie Prix spéciaux : Architecture + Mise en valeur du patrimoine

Finalisation d'importants projets d'investissements, notamment le parc de Duberger, le parc Saint-Benoît, le parc Maria-Goretti, le parc Saint-Raphaël, le parc Saint-Michel, le parc de la Ribambelle, le parc Conway, le parc Anet-Gomin, l'ascenseur du Faubourg, le pavillon de la patinoire couverte du parc Victoria, la placette du Pont et le manoir du domaine de Maizerets

Mise en chantier du centre multifonctionnel de curling

Mise en œuvre du plan de décarbonation, notamment par l'installation d'une borne de chenillette électrique à l'édifice De Lestres

Déploiement de la signalisation lumineuse pour les pistes cyclables des corridors VivaCité

Réalisation de projets pour améliorer le service aux citoyens tels que :

- Réfection du quai – Base de plein air de Sainte-Foy
- Réfection des estrades – Soccer synthétique Chauveau
- Abri des joueurs – Parc Henri-Casault
- Remplacement de la cabane de marqueurs – Parc Vachon
- Remplacement des rampes et de l'escalier – Parc des Saints-Martyrs
- Réfection du plancher du bâtiment – Parc de la Belle-Eau
- Amélioration de l'éclairage sportif :
  - Aire de Pump Track et terrain de basketball – Parc de la Chanterelle
  - Terrain de volleyball / Patinoire – Parc Noël-Langlois
  - Aire de planche à roulettes / Pump Track – Parc Michel-Labadie
  - Patinoire – Parc Réal-Cloutier
  - Terrain de baseball – Parc Henri-Casault et parc Antoine-Masson
- Réaménagement de la cuisine – Centre Elzéar-Turcotte
- Aménagement de la cuisine – Centre communautaire Lucien-Borne
- Installation d'une nouvelle cuve de lavage – Chalet La Planque
- Installation de nouvelles douches extérieures – Piscine du parc de Saint-Sacrement
- Réfection complète du secteur repas dans le hall – Centre de foires
- Réfection du plancher des douches – Centre communautaire Michel-Labadie
- Fabrication et pose de nouvelles portes ancestrales – Maison des Jésuites-de-Sillery

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET VALORISATION

Réduction de 4,3 %, par rapport à 2024, de la consommation de gaz naturel au complexe de valorisation énergétique (CVÉ), soit une amélioration des performances de combustion

Les détournements de matières résiduelles ont diminué de 75,5 % et la cellule n° 6, au lieu d'enfouissement technique de la Ville, a été utilisée avec succès lors des besoins occasionnels de détournement

Mise en œuvre de la nouvelle entente avec Éco Entreprises Québec pour la collecte sélective

Déploiement de la collecte des résidus alimentaires auprès de 1 820 établissements, soit les industries, commerces et institutions (ICI)

Le Programme de soutien à l'achat de produits d'hygiène durable poursuit son succès, avec 1 550 demandes remboursées, preuve de l'adhésion constante de la population

## BUREAU DE LA GESTION DES ACTIFS

Production du premier bilan intégré des actifs de la Ville

## RÉSULTATS

Les dépenses 2025 de la Direction générale adjointe aux infrastructures durables totalisent 285,0 M\$, soit un écart favorable de 1,5 M\$ (0,5 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 32 – Infrastructures durables**  
(en M\$)

INFRASTRUCTURES DURABLES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	Réel 2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Approvisionnements	9,2	9,6	11,0	11,2	0,2	1,4 %
Traitement des eaux	39,4	41,4	45,6	49,4	3,8	7,7 %
Ingénierie	13,0	14,3	16,0	16,5	0,5	3,0 %
Gestion des immeubles	87,6	91,7	100,5	98,7	-1,8	-1,8 %
Gestion des matières résiduelles et valorisation	-	-	111,8	110,7	-1,1	-0,9 %
Projets industriels et valorisation	54,0	54,9	-	-	-	-
Bureau de la gestion des actifs	-	-	0,1	-	-0,1	-
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES</b>	<b>203,2</b>	<b>211,8</b>	<b>285,0</b>	<b>286,5</b>	<b>1,5</b>	<b>0,5 %</b>

**Tableau 33 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables**  
(en M\$)

INFRASTRUCTURES DURABLES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	103,6	102,9	-0,7	-0,7 %
Énergie	39,0	37,6	-1,4	-3,7 %
Biens et services	142,4	146,0	3,6	2,4 %
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES</b>	<b>285,0</b>	<b>286,5</b>	<b>1,5</b>	<b>0,5 %</b>

## Énergie



La dépense d'énergie de la DGA aux infrastructures durables comprend principalement l'électricité et le gaz dont la gestion est assurée par le Service de la gestion des immeubles.

**Tableau 34 – Énergie de la DGA aux infrastructures durables**  
(en M\$)

ÉNERGIE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	Réel 2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Électricité	27,9	28,7	33,5	32,0	-1,5	-4,7 %
Gaz	5,6	3,7	5,1	5,1	-	-
Carburant	0,5	0,1	0,4	0,5	0,1	11,0 %
<b>Total énergie</b>	<b>34,0</b>	<b>32,4</b>	<b>39,0</b>	<b>37,6</b>	<b>-1,4</b>	<b>-3,7 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-0,7	D Rémunération (incluant avantages sociaux)	
1,9	F Traitement des eaux	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Heures supplémentaires et primes nécessaires pour assurer les opérations et les réparations
0,5	F Ingénierie	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-0,9	D Gestion des immeubles	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier D Heures supplémentaires et primes nécessaires pour assurer les opérations et les réparations
-2,4	D Gestion des matières résiduelles et valorisation	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Heures supplémentaires et primes nécessaires pour assurer les opérations et les réparations, principalement pour les activités de collecte D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
0,2	F Autres unités administratives	F Autres éléments
-1,4	D Énergie	
-1,5	D Électricité	D Consommation plus importante d'électricité dans les bâtiments municipaux en raison d'un début d'année plus froid
0,1	F Carburant	F Utilisation des génératrices des bâtiments inférieure aux prévisions

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
3,6 F	Biens et services	
1,8 F	Traitement des eaux	F Économies sur les opérations du centre de biométhanisation des matières organiques, notamment pour les produits chimiques utilisés
0,5 F	Gestion des immeubles	F Économies sur l'entretien et les réparations des bâtiments, notamment dues à des fermetures temporaires
1,4 F	Gestion des matières résiduelles et valorisation	F Économies attribuables à une réduction des volumes de déchets détournés et traités F Économies en lien avec la distribution des sacs nécessaires au tri des résidus alimentaires D Hausse des quantités de matières provenant des écocentres et de la collecte d'encombrants, entraînant une augmentation des dépenses liées à leur collecte et à leur traitement D Dépenses additionnelles pour l'opération du centre de récupération des matières organiques
-0,1 D	Autres unités administratives	D Autres éléments
1,5 F	INFRASTRUCTURES DURABLES	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

# DÉPENSES DE FINANCEMENT ET AUTRES DÉPENSES





# DÉPENSES DE FINANCEMENT

## SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission d'obligations municipales au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

## RÉSULTATS

Le service de la dette nette a atteint 240,1 M\$ en 2025, soit un écart favorable de 6,3 M\$ (2,6 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 35 – Service de la dette nette**  
(en M\$)

SERVICE DE LA DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	Réel 2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Remboursement de capital	197,6	206,5	190,0	191,3	1,3	0,7 %
Frais de financement	58,8	62,5	64,8	70,4	5,6	8,0 %
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	50,0	50,0	50,0	50,0	-	-
Service de la dette	306,4	319,0	304,8	311,7	6,9	2,2 %
Moins : Revenus associés au service de la dette *	62,5	69,2	64,7	65,3	-0,6	-0,9 %
<b>Service de la dette nette</b>	<b>243,9</b>	<b>249,8</b>	<b>240,1</b>	<b>246,4</b>	<b>6,3</b>	<b>2,6 %</b>

\*Sommes remboursées par des tiers et utilisation des sommes accumulées à la réserve financière pour le paiement de la dette



## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,3 F Remboursement de capital	1,2 F Effet de la synchronisation des remboursements de capital à la charge de tiers 0,1 F Autres éléments
5,6 F Frais de financement	4,7 F Taux d'emprunts moindres que ceux prévus au budget 0,9 F Amortissement des frais d'émission selon la méthode du taux d'intérêt effectif en conformité aux normes comptables
-0,6 D Revenus associés au service de la dette	-0,4 D Utilisation de la réserve financière pour le paiement de la dette inférieure aux prévisions -0,2 D Diminution du coût des emprunts à la charge du gouvernement du Québec par rapport aux prévisions
6,3 F Service de la dette nette	

\* F : écart favorable

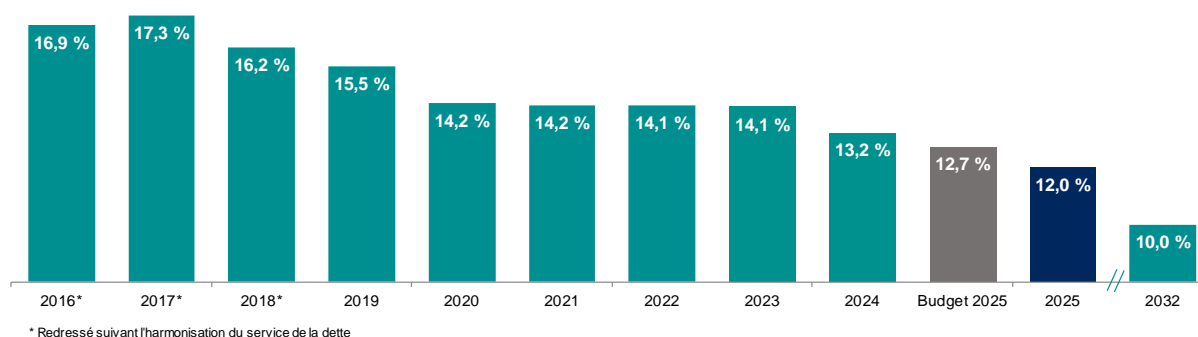
D : écart défavorable

## SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT

La Politique de gestion de la dette nette, qui fait partie du cadre financier de la Ville, fixe une cible de 10 % en 2032 pour le ratio du service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement. Ce ratio est souvent utilisé par les municipalités comme outil à des fins de comparaison. Certains investisseurs institutionnels considèrent ce ratio comme critère d'achat pour les obligations municipales.

En 2025, ce ratio se situe à 12,0 %, soit en deçà du niveau budgété de 12,7 %. Depuis 2016, ce ratio est en constante diminution passant de 16,9 % à 12,0 % soit une baisse de 4,9 %.

### Graphique 14 – Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement



## RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes servent au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements générera également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette au budget de fonctionnement. La réserve est incluse dans le service de la dette nette et la dotation 2025 est de 50,0 M\$, et ce, conformément au cadre financier.

## PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement. La réserve d'infrastructures pour changements climatiques est une réserve financière qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

Pour la gestion de la dette, la Ville prévoit le recours au paiement comptant d'immobilisations et à la réserve d'infrastructures pour changements climatiques. Ces mesures visent à réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette.

## RÉSULTATS

En 2025, le paiement comptant d'immobilisations a atteint 179,9 M\$ et la réserve d'infrastructures pour changements climatiques 45,0 M\$, pour un total de 224,9 M\$. Cela représente un écart de -22,2 M\$ (-11,0 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 36 – Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques**  
(en M\$)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réal	
	2023	2024	2025			
Paiement comptant d'immobilisations	163,5	177,7	179,9	157,7	-22,2	-14,1 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	15,4	30,0	45,0	45,0	-	-
<b>Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques</b>	<b>178,9</b>	<b>207,7</b>	<b>224,9</b>	<b>202,7</b>	<b>-22,2</b>	<b>-11,0 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-22,2 D	Paiement comptant d'immobilisations Appropriation supplémentaire pour des projets d'investissements au PDI
-22,2 D	Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

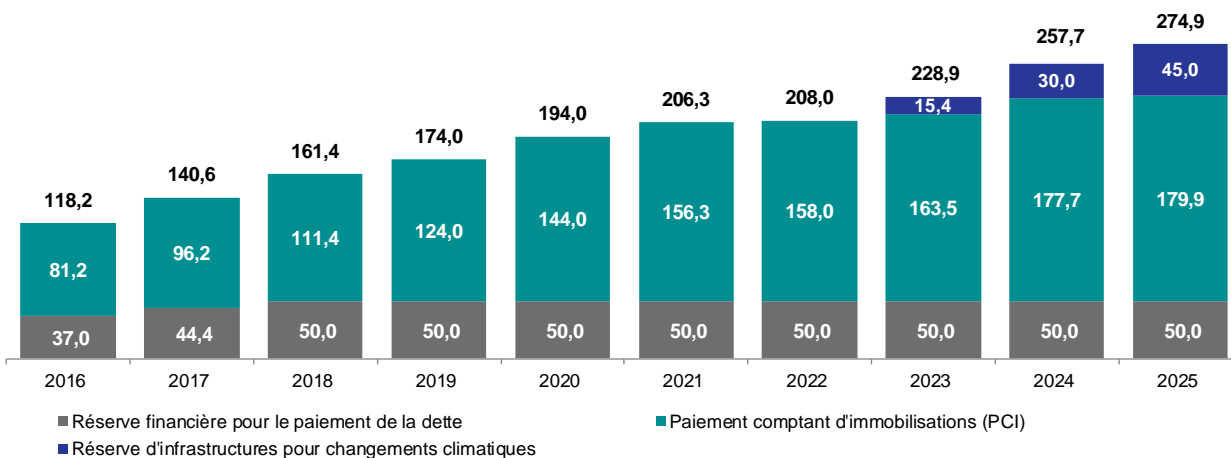
## PCI ET RÉSERVES FINANCIÈRES

Les efforts consacrés aux immobilisations (PCI + réserve d'infrastructures pour changements climatiques) se répercutent dans les dépenses de fonctionnement.

*Les paiements comptant d'immobilisations, combinés à la réserve financière pour le paiement de la dette et à la réserve d'infrastructures pour changements climatiques représentent 274,9 M\$, soit 13,7 % des dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'efforts importants qui visent à limiter le recours à l'emprunt.*

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en août 2025, la firme de notation Moody's souligne une fois de plus le cadre robuste de gouvernance de la Ville et l'application de politiques financières rigoureuses en matière de gestion de la dette.

**Graphique 15 – PCI et réserves financières**  
(en M\$)



## AUTRES DÉPENSES

### CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite, les autres charges et les autres cotisations.

### RÉSULTATS

Les charges de l'employeur s'établissent à -6,1 M\$ en 2025, soit un écart favorable de 12,2 M\$ avec les prévisions budgétaires.

### ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

### CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, gouvernementaux et autres.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC).

### RÉSULTATS

Les contributions aux organismes ont atteint 186,9 M\$ en 2025, soit un écart favorable de 0,9 M\$ (0,5 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 37 – Contributions aux organismes**  
(en M\$)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	Réel 2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	143,1	154,0	173,9	173,9	-	-
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	5,3	6,0	8,6	9,5	0,9	9,5 %
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,5	3,7	4,1	4,1	-	-
Autres organismes	0,3	0,4	0,3	0,3	-	-
<b>Total contributions aux organismes</b>	<b>152,2</b>	<b>164,1</b>	<b>186,9</b>	<b>187,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,9 F Contributions aux organismes	0,9 F Ajustement de la contribution de la Ville selon les résultats financiers de l'OMHQ, notamment en raison de délais de réalisations des travaux dans le cadre du Programme de rénovation des habitations à loyer modique
<b>0,9 F Contributions aux organismes</b>	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes et invalidités). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : litiges, salaires, sites d'enfouissement, sites contaminés et mises hors service d'immobilisations).

## RÉSULTATS

Les autres frais ont totalisé 64,6 M\$ en 2025, soit un écart favorable de 3,6 M\$ (5,3 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 38 – Autres frais**  
(en M\$)

AUTRES FRAIS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	Réel 2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Contingent	-	-	0,4	6,2	5,8	93,6 %
Société hôte des Jeux du Canada	-	-	0,7	0,8	0,1	14,2 %
Mauvaises créances	0,9	0,8	1,2	0,8	-0,4	-50,0 %
Divers autres frais	38,7	49,1	62,3	60,4	-1,9	-3,1 %
<b>Total autres frais</b>	<b>39,6</b>	<b>49,9</b>	<b>64,6</b>	<b>68,2</b>	<b>3,6</b>	<b>5,3 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
5,8 F	Contingent
	5,8 F Initialement budgété dans les autres frais, mais transféré en partie dans les unités administratives à la suite de transferts budgétaires
0,1 F	Société hôte des Jeux du Canada
	0,1 F Autres éléments
-0,4 D	Mauvaises créances
	-0,4 D Ajustements de la provision selon les estimations en vigueur
-1,9 D	Divers autres frais
	-1,9 D Ajustement des provisions pour indemnités, sites contaminés, sites d'enfouissement et provisions salariales selon les nouvelles estimations des risques effectuées par des experts, en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public
3,6 F	Autres frais

\* F : écart favorable

D : écart défavorable



# ANALYSES COMPLÉMENTAIRES LIÉES AUX DÉPENSES





## DÉPENSES PAR OBJET



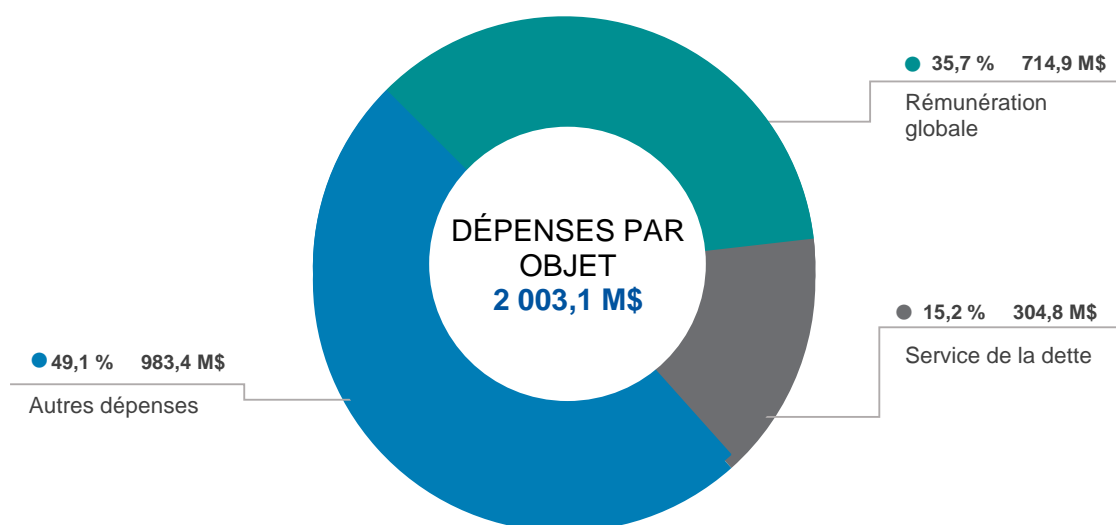
L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique « analyse des dépenses ».

**Tableau 39 – Dépenses par objet**  
(en M\$)

DÉPENSES PAR OBJET pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	Réel 2024	2025
Rémunération globale	600,7	641,9	714,9
Service de la dette	306,4	319,0	304,8
Autres dépenses			
Transport et communications	20,0	23,3	23,3
Services professionnels, techniques et autres	270,3	266,8	278,5
Location, entretien et réparation	49,7	55,1	57,0
Fourniture de services publics	45,9	43,1	50,1
Biens non durables	45,1	51,7	51,2
Biens durables	18,8	18,2	18,2
Contributions à des organismes	197,8	219,9	247,7
Autres objets	36,1	13,9	20,1
Affectations	182,2	231,9	237,4
Total autres dépenses	865,8	923,9	983,4
<b>Dépenses avant éléments extrabudgétaires</b>	<b>1 772,9</b>	<b>1 884,8</b>	<b>2 003,1</b>
Éléments extrabudgétaires	20,1	12,6	18,8
<b>Total dépenses</b>	<b>1 793,0</b>	<b>1 897,4</b>	<b>2 021,9</b>

Ce système de classification permet de constater que la rémunération globale représente 35,7 % des dépenses de la Ville alors que les autres dépenses représentent 49,1 % et le service de la dette 15,2 %.

**Graphique 16 – Dépenses par objet (avant éléments extrabudgétaires)**  
(en M\$)



## RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.

La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 35,7 % des dépenses de fonctionnement avant éléments extrabudgétaires.



### RÉSULTATS

La rémunération globale a atteint 714,9 M\$ en 2025, soit un écart favorable de 6,6 M\$ (0,9 %) avec les prévisions budgétaires. Il s'agit d'une hausse de 11,4 % par rapport à 2024.

**Tableau 40 – Rémunération globale**  
(en M\$)

RÉMUNÉRATION GLOBALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	Réel 2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
<b>RÉMUNÉRATION</b>						
Rémunération régulière	388,0	427,1	471,1	496,5	25,4	5,1 %
Rémunération occasionnelle	<u>57,0</u>	<u>58,7</u>	<u>57,1</u>	<u>30,1</u>	<u>-27,0</u>	<u>-89,4 %</u>
<b>Total rémunération rég. et occasionnelle</b>	<b>445,0</b>	<b>485,8</b>	<b>528,2</b>	<b>526,6</b>	<b>-1,4</b>	<b>-0,3 %</b>
Autres rémunérations	49,2	52,9	63,6	53,5	-10,1	-18,9 %
<b>Total rémunération</b>	<b>494,2</b>	<b>538,7</b>	<b>591,8</b>	<b>580,1</b>	<b>-11,7</b>	<b>-2,0 %</b>
<b>CHARGES DE L'EMPLOYEUR</b>						
Charges sociales et autres cotisations	68,8	70,1	84,0	94,0	10,0	10,6 %
<b>Régimes de retraite</b>						
Charges des services courants	33,1	33,3	39,4	44,5	5,1	11,4 %
Charge d'équilibre	<u>4,6</u>	<u>-0,2</u>	<u>-0,3</u>	<u>2,9</u>	<u>3,2</u>	<u>110,4 %</u>
<b>Total régimes de retraite</b>	<b>37,7</b>	<b>33,1</b>	<b>39,1</b>	<b>47,4</b>	<b>8,3</b>	<b>17,5 %</b>
<b>Total charges de l'employeur</b>	<b>106,5</b>	<b>103,2</b>	<b>123,1</b>	<b>141,4</b>	<b>18,3</b>	<b>12,9 %</b>
<b>Total rémunération globale</b>	<b>600,7</b>	<b>641,9</b>	<b>714,9</b>	<b>721,5</b>	<b>6,6</b>	<b>0,9 %</b>

## RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulières, occasionnelles et supplémentaires, incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations traitées sous la rubrique « Autres frais ».

### RÉSULTATS

La rémunération régulière et occasionnelle s'élève à 528,2 M\$ en 2025, soit un écart défavorable de -1,4 M\$ (-0,3 %) avec les prévisions budgétaires.

Les autres rémunérations regroupent les ajustements de provisions en lien avec la rémunération et les primes ainsi que la rémunération liée aux heures supplémentaires. Ce groupe de dépenses atteint 63,6 M\$ en 2025, soit un écart défavorable de -10,1 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Globalement, le total de la rémunération, avant les charges de l'employeur passe de 538,7 M\$ en 2024 à 591,8 M\$ en 2025.

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
<b>-11,7 D RÉMUNÉRATION</b>	
43,2 F	Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite, des congés de maladie, des congés de maternité ou parentaux, des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants
-26,0 D	Heures supplémentaires et primes, principalement pour le bon déroulement des opérations policières et incendies
-11,1 D	Embauche de personnel occasionnel pour pallier les délais de dotation du personnel régulier
-10,6 D	Rémunération supérieure aux prévisions suivant le volume de soutien accordé aux opérations d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et des voies de circulation
-5,3 D	Besoins supplémentaires de ressources occasionnelles au Service des loisirs, sports et vie communautaire pour répondre à la programmation, à l'ouverture des équipements de loisirs et au remplacement d'employés réguliers
-2,1 D	Transfert d'effectifs des activités d'investissement vers les activités d'exploitation du Service des technologies de l'information
0,2 F	Autres éléments
<b>-11,7 D Total rémunération</b>	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

### RÉSULTATS

Les charges de l'employeur ont atteint 123,1 M\$ en 2025, soit un écart favorable de 18,3 M\$ (12,9 %) avec les prévisions budgétaires.

### ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
<b>18,3 F CHARGES DE L'EMPLOYEUR</b>	
<b>10,0 F Charges sociales et autres cotisations</b>	
<b>7,0 F Remises gouvernementales :</b>	
F Ajustement des remises gouvernementales suivant les mouvements de personnel	
F Ajustement selon l'expérience des dossiers dans le cadre du régime rétrospectif de la CNESST	
<b>1,9 F Assurances :</b>	
F Ajustement des assurances suivant les mouvements de personnel et les hypothèses projetées	
<b>1,1 F Avantages sociaux futurs :</b>	
F Impact des modifications au régime d'assurance santé	
<b>8,3 F Régimes de retraite</b>	
<b>5,1 F Charges des services courants :</b>	
F Ajustement des provisions requises selon les estimations actuarielles	
<b>3,2 F Charges d'équilibre :</b>	
F Ajustement des provisions requises selon les estimations actuarielles	
<b>18,3 F Total charges de l'employeur</b>	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés huit régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction de ces hypothèses. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge d'équilibre est un montant déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Par sa décision du 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a signifié la fin du débat portant sur la constitutionnalité de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (Loi 15) et ainsi, à l'égard des participants retraités, a reconnu une obligation de restitution de l'indexation automatique de leurs rentes. La Ville a bénéficié, pour 2024 et 2025, d'une mesure d'allègement fiscal prévue par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. À compter de 2026, la Ville prévoit la dépense requise pour assumer ses obligations, conformément à la directive du ministère.

Les dépenses liées aux régimes de retraite s'établissent à 39,1 M\$ en 2025.

**Tableau 41 – Régimes de retraite**  
(en M\$)

RÉGIMES DE RETRAITE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2023	2024	2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
<b>Charge des services courants</b>	<b>33,1</b>	<b>33,3</b>	<b>39,4</b>	<b>44,5</b>	<b>5,1</b>	<b>11,4 %</b>
<b>Charge d'équilibre</b>						
Amortissement	-4,6	4,3	4,6	7,3	2,7	
Dépense d'intérêt	1,0	4,7	5,1	5,7	0,6	
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	8,3	7,4	6,4	6,2	-0,2	
Mesure d'allègement fiscal (Loi 15)	-	<u>-16,5</u>	<u>-16,4</u>	<u>-16,4</u>	-	
<b>Total charge d'équilibre</b>	<b>4,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,3</b>	<b>2,9</b>	<b>3,2</b>	<b>110,4 %</b>
<b>Total régimes de retraite (taxation de l'année)</b>	<b>37,7</b>	<b>33,1</b>	<b>39,1</b>	<b>47,4</b>	<b>8,3</b>	<b>17,5 %</b>

## EFFECTIF

L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. L'effectif est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



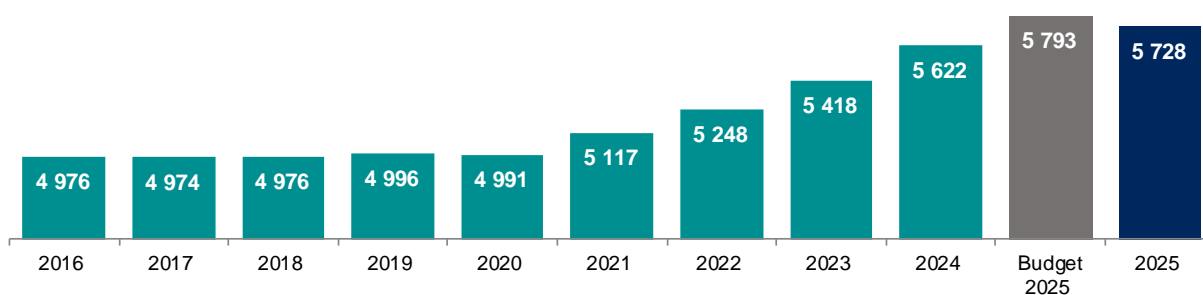
### RÉSULTATS

L'effectif a atteint 5 728 p.a. en 2025, soit un écart favorable de 65 p.a. (1,1 %) par rapport aux prévisions budgétaires.

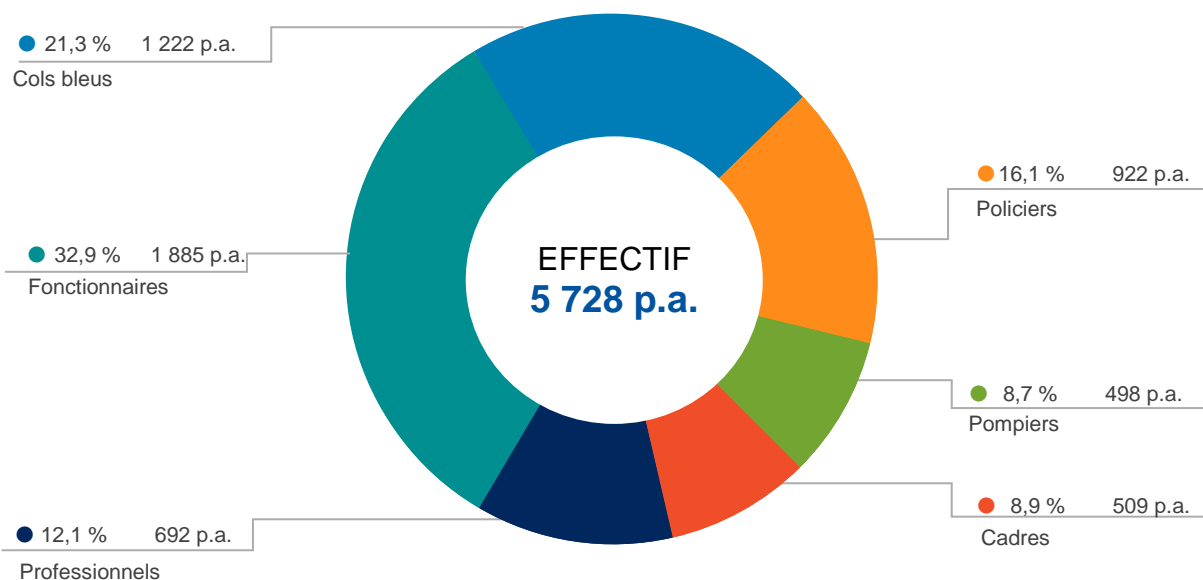
**Tableau 42 – Effectif**  
(en personnes/année)

EFFECTIF pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2025	Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réel	
Régulier	4 838	5 245	-407	
Occasionnel	890	548	342	
<b>Effectif total</b>	<b>5 728</b>	<b>5 793</b>	<b>-65</b>	<b>-1,1 %</b>
Mesure de gestion de l'effectif		-60	60	
<b>Effectif total après mesure de gestion de l'effectif</b>	<b>5 728</b>	<b>5 733</b>	<b>-5</b>	

**Graphique 17 – Évolution de l'effectif**  
(en personnes/année)



**Graphique 18 – Répartition de l'effectif**  
(en personnes/année)



## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en p.a.)	Justifications
<b>-65 F Effectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>F Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite et des congés de maladie, de maternité ou parentaux ainsi que des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants</li> <li>D Embauches et besoins de personnel occasionnel pour pallier les délais de dotation du personnel régulier, pour le remplacement d'employés en congé ainsi que pour des affectations de ressources à des projets spécifiques</li> <li>D Besoins supplémentaires de ressources suivant le volume de soutien et d'interventions accordé, notamment aux opérations d'entretien des voies de circulation et des réseaux d'aqueduc et d'égout</li> <li>D Besoins supplémentaires de ressources, principalement des employés occasionnels pour répondre à la programmation, à l'ouverture des équipements de loisirs et au remplacement d'employés réguliers</li> <li>D Ressources supplémentaires requises pour assurer la sécurité publique, notamment pour remplacer les policiers réaffectés à des équipes saisonnières et pour l'application du Schéma de couverture de risques, nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps</li> </ul>
<b>-65 F Effectif total</b>	

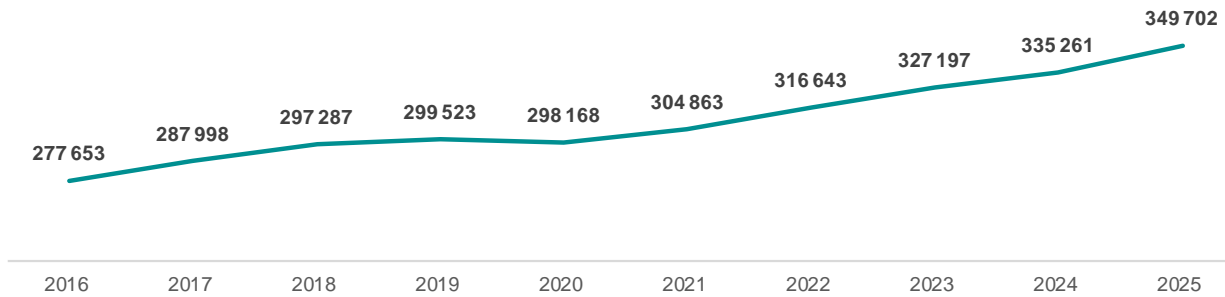
\* F : écart favorable

D : écart défavorable

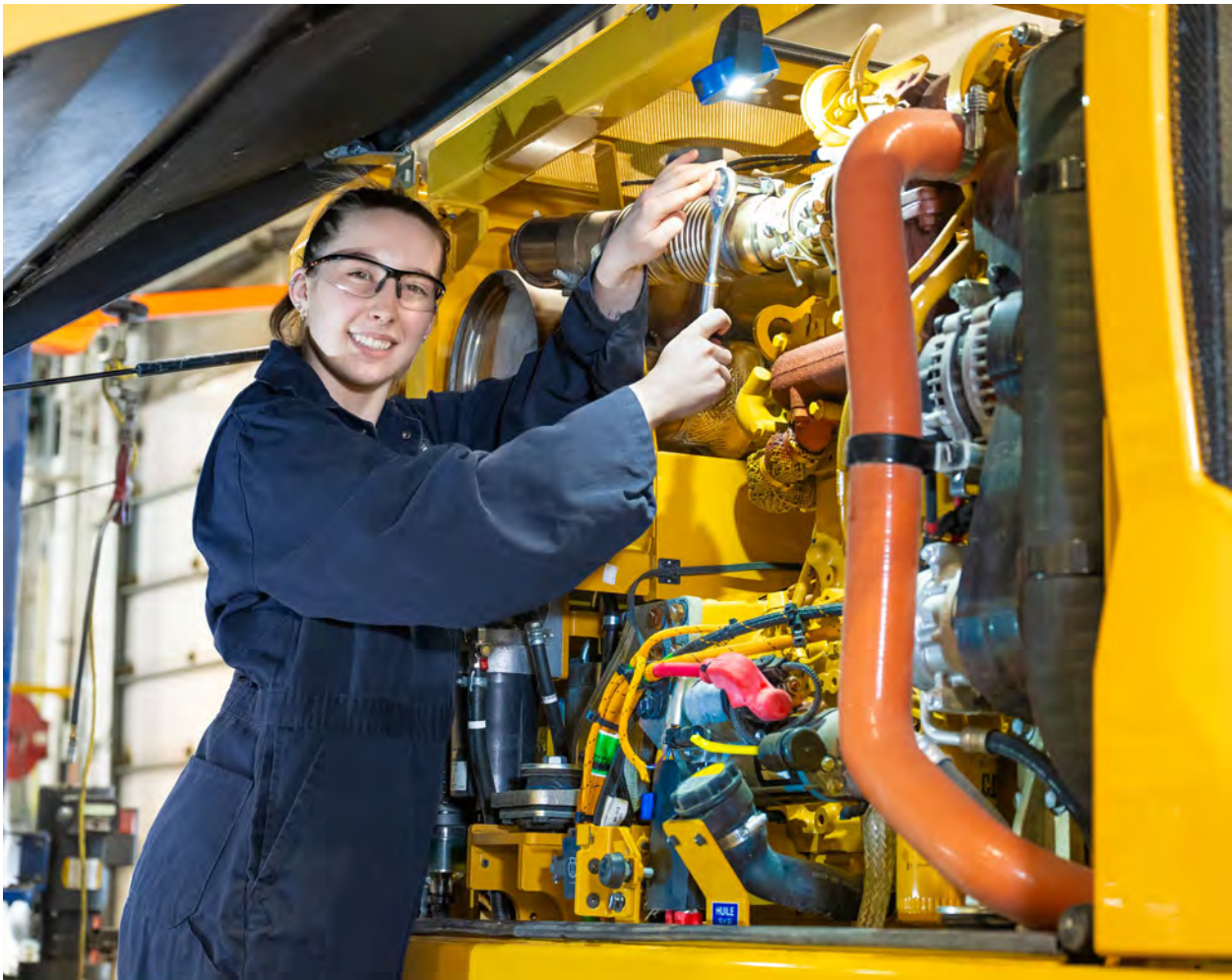
## Mesure de rendement de l'effectif

En 2025, la Ville compte un employé par tranche de 349 702 \$ de dépenses, alors qu'en 2024, elle comptait un employé par tranche de 335 261 \$, soit une augmentation de la productivité de 4,3 %.

### Graphique 19 – Mesure de rendement de l'effectif\* (productivité)



\* Dépenses totales excluant éléments extrabudgétaires / effectif



## ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES

Les éléments extrabudgétaires présentent les résultats des projets recouvrables et des projets autofinancés. Ils n'ont pas ou peu d'incidences budgétaires étant donné qu'un revenu, au moins équivalant aux dépenses, est comptabilisé. Ces revenus et dépenses ne sont pas considérés lors de l'établissement du budget.

Les revenus provenant des éléments extrabudgétaires atteignent 19,8 M\$, alors que les dépenses afférentes à ceux-ci sont de 18,8 M\$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 1,0 M\$.

## ANALYSE DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT

### EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

#### EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS

Ces excédents comprennent notamment les sommes dédiées à l'autoassurance, aux opérations de déneigement et à la prévoyance. Ils sont gérés en fonction des règles municipales et de la Politique de gestion des excédents de fonctionnement.

Selon cette politique, la prudence dans la gestion financière de la Ville implique de créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues. En ce sens, les excédents de fonctionnement affectés sont des sommes dédiées à des fins spécifiques.

<b>Excédent de fonctionnement affecté à l'autoassurance</b> Ces sommes servent uniquement à régler des réclamations pour lesquelles la Ville est identifiée comme responsable.	<b>Excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement</b> Des excédents de fonctionnement peuvent être appropriés lorsque les coûts réels des opérations de déneigement dépassent les budgets annuels approuvés pour ces activités et qu'il est impossible de combler l'excédent de dépenses par toute autre source de financement.	<b>Excédent de fonctionnement affecté à la prévoyance contre les risques</b> Événements ou dépenses liés à des conditions climatiques extrêmes, des catastrophes naturelles, des pandémies, des pressions inflationnistes, des fluctuations économiques et des risques technologiques.
<b>Autoassurance</b>	<b>Opérations de déneigement</b>	<b>Prévoyance</b>
Cible : 8,7 M\$	Cible : 20,0 M\$	Cible : 20,0 M\$
<b>Réel : 8,7 M\$</b>	<b>Réel : 20,0 M\$</b>	<b>Réel : 20,0 M\$</b>

*Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même les excédents non affectés, en précisant à quelles fins ces affectations sont créées.*

Depuis l'adoption de la Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés en 2009, l'utilisation des réserves a été justifiée par les événements suivants :

<b>Année</b>	<b>Utilisation des excédents de fonctionnement affectés</b>
<b>2016</b>	<b>Déneigement</b> Conditions climatiques hivernales très variables au cours de l'hiver 2016 (plus de 100 cm de neige sur une période de 3 semaines) et octroi de nouveaux contrats de déneigement
<b>2017</b>	<b>Aucune utilisation</b>
<b>2018</b>	<b>Prévoyance</b> Situation d'exception liée aux embâcles et aux inondations du secteur Duberger-Les Saules du 12 janvier 2018
<b>2019</b>	<b>Déneigement</b> Précipitations de neige les plus importantes depuis 2008 pour un total de 348 cm et hausse des prix des contrats de déneigement
<b>2020</b>	<b>Prévoyance</b> Situation d'exception liée à la pandémie
<b>2021</b>	<b>Prévoyance</b> Ajout du vote par correspondance aux électeurs de 70 ans et plus
<b>2022</b>	<b>Prévoyance</b> Inflation causée notamment par la hausse des prix de l'énergie et des produits de base ainsi que les difficultés liées aux chaînes d'approvisionnement <b>Déneigement</b> Hausse du prix du carburant et précipitations de neige supérieures à la moyenne
<b>2023</b>	<b>Prévoyance</b> Inflation et hausse des coûts d'entretien des véhicules
<b>2024</b>	<b>Prévoyance</b> Situations d'exceptions en lien avec le Service de la gestion des matières résiduelles et de la valorisation et pour des besoins au Service des ressources humaines
<b>2025</b>	<b>Aucune utilisation</b>

## RÉSERVES FINANCIÈRES

Les réserves financières sont constituées dans le but de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement et sont créées par règlement du conseil (ex : Réserve financière pour la pérennité et le développement des infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques, Réserve financière visant à assurer la pérennité du Centre Vidéotron et des équipements s'y rattachant).

## FONDS RÉSERVÉS

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation des deniers est prévue par des dispositions législatives (ex. : fonds local d'investissement, fonds de parcs et terrains de jeux).

**Tableau 43 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés**  
(en M\$)

<b>Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés pour l'exercice terminé le 31 décembre</b>		<b>2025</b>
<b>Excédents de fonctionnement affectés</b>		
Autoassurance		8,7
Déneigement		20,0
Prévoyance		20,0
Équilibre budgétaire 2026		35,0
Programme décennal d'immobilisations 2026-2035		10,0
Logement social		16,1
Complexe de valorisation énergétique		7,5
Régime d'assurance collective		7,0
Programme Rénovation Québec (PRQ)		6,3
Viabilité hivernale		3,5
Mobilité intégrée		2,0
Plan d'action solidaire de la Stratégie de développement durable		1,4
Contribution Académie St-Louis		1,3
Dépôts à neige existants		0,5
Protection de la canopée		0,2
Cession autres actifs		0,1
<b>Total excédents de fonctionnement affectés</b>		<b>139,6</b>
<b>Réserves financières</b>		
Déficit actuariel ex-Québec		349,0
Pérennité et développement des infrastructures et adaptation aux changements climatiques		26,4
Pérennité du Centre Vidéotron et de ses équipements		7,0
Paiement de la dette		0,1
<b>Total réserves financières</b>		<b>382,5</b>
<b>Fonds réservés</b>		
Fonds local d'investissement		24,7
Fonds de parcs et de terrains de jeux		3,5
Fonds élections		0,6
Fonds local de solidarité		0,3
Fonds stationnement		0,2
<b>Total fonds réservés</b>		<b>29,3</b>
<b>Total excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés</b>		<b>551,4</b>

## EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affectés à des fins spécifiques.

Les résultats de l'année 2025 présentent un excédent de fonctionnement de 77,8 M\$, portant le solde de l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2025 à 149,1 M\$. Après recommandations, le solde de l'excédent de fonctionnement non affecté projeté au 19 mai 2026 s'établit à 123,1 M\$.

**Tableau 44 – Excédent de fonctionnement non affecté**  
(en M\$)

<b>Excédent de fonctionnement non affecté pour l'exercice terminé le 31 décembre</b>	<b>2025</b>
<b>Excédent de fonctionnement non affecté au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>162,5</b>
Redressement à l'exercice financier 2024	10,5
<b>Excédent de fonctionnement non affecté au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>173,0</b>
Renflouement du fonds de prévoyance utilisé en 2024	-6,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté au régime d'assurance collective	-10,5
Création d'un excédent de fonctionnement affecté à des travaux au complexe de valorisation énergétique	-10,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté à la sécurité routière	-3,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté à la mobilité intégrée	-2,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté au logement social	-25,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté à l'acquisition de terrains	-10,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté au Programme Accès Famille	-1,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté au régime d'assurance collective	-0,2
Retours de financements non utilisés sur des projets	11,0
Budget 2026 :	
Affectation à l'équilibre budgétaire 2026	-35,0
Affectation au Programme décennal d'immobilisations 2026-2035	-10,0
<b>Excédent de fonctionnement non affecté avant résultats 2025</b>	<b>71,3</b>
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice 2025</b>	<b>77,8</b>
<b>Excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2025</b>	<b>149,1</b>
Recommandations quant à l'utilisation de l'excédent de fonctionnement non affecté* :	
Création d'un excédent de fonctionnement affecté à la mobilité active	-10,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté à des travaux au complexe de valorisation énergétique	-5,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté au logement social	-5,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté à l'acquisition de terrains	-4,0
Somme réservée pour la diminution de la dette	-2,0
<b>Excédent de fonctionnement non affecté projeté au 19 mai 2026</b>	<b>123,1</b>

\*Sous réserve de l'approbation des recommandations par les instances décisionnelles appropriées

## RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée de la Ville de Québec et des deux municipalités reconstituées. L'application de la loi a comme effet le partage de compétences entre les trois villes et la mise en commun de certaines autres.

**Tableau 45 – Sommaire des résultats**  
(en M\$)

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025	Agglomération	Proximité	Global
<b>REVENUS</b>			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	4,1	1 522,3	1 526,4
Quotes-parts	893,3	-844,5	48,8
Transferts	49,2	75,4	124,6
Services rendus	51,7	37,9	89,6
Imposition de droits	0,1	110,2	110,3
Amendes et pénalités	13,6	15,6	29,2
Intérêts	15,3	22,2	37,5
Autres revenus	2,1	30,2	32,3
Affectations	20,6	60,6	81,2
<b>Total revenus</b>	<b>1 050,0</b>	<b>1 029,9</b>	<b>2 079,9</b>
<b>DÉPENSES</b>			
<b>Dépenses des unités administratives</b>			
Direction générale	46,9	50,9	97,8
Citoyen et vitalité urbaine	100,9	131,9	232,9
Services de proximité	55,8	277,2	333,0
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	262,9	16,4	279,3
Infrastructures durables	<u>158,0</u>	<u>127,0</u>	<u>285,0</u>
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>624,6</b>	<b>603,4</b>	<b>1 228,0</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Charges de l'employeur	-17,7	11,6	-6,1
Contributions aux organismes	182,5	4,4	186,9
Autres frais	<u>44,2</u>	<u>20,4</u>	<u>64,6</u>
<b>Total autres dépenses</b>	<b>209,0</b>	<b>36,4</b>	<b>245,4</b>
<b>Total dépenses avant dépenses de financement</b>	<b>833,6</b>	<b>639,8</b>	<b>1 473,4</b>
Service de la dette	111,8	193,0	304,8
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	61,8	118,1	179,9
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	25,0	20,0	45,0
<b>Total dépenses</b>	<b>1 032,2</b>	<b>970,9</b>	<b>2 003,1</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>17,8</b>	<b>59,0</b>	<b>76,8</b>
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>			
Revenus	8,3	11,5	19,8
Dépenses	7,8	11,0	18,8
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>1,0</b>
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>18,3</b>	<b>59,5</b>	<b>77,8</b>

**Tableau 46 – Dépenses des unités administratives**  
(en M\$)

<b>DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025</b>	<b>Agglomération</b>	<b>Proximité</b>	<b>Global</b>
<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>			
Conseil municipal	-	6,8	6,8
Direction générale	1,3	1,9	3,2
Coordination stratégique et relations internationales	3,6	3,9	7,5
Vérificateur général	1,0	1,0	2,0
Bureau de l'ombudsman	0,2	0,2	0,4
Ressources humaines	10,8	10,2	21,0
Finances	6,0	6,9	12,9
Affaires juridiques	14,8	6,2	21,0
Greffe et archives	1,9	3,3	5,2
Développement économique et grands projets	7,3	10,4	17,7
<b>TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>46,9</b>	<b>50,9</b>	<b>97,8</b>
<b>CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE</b>			
Technologies de l'information	30,7	27,3	58,0
Relations citoyennes et communications	8,2	10,5	18,7
Culture et patrimoine	8,9	35,7	44,6
Loisirs, sports et vie communautaire	6,0	57,8	63,8
Destination Québec cité	36,5	-	36,5
ExpoCité	10,7	0,6	11,3
<b>TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE</b>	<b>100,9</b>	<b>131,9</b>	<b>232,9</b>
<b>SERVICES DE PROXIMITÉ</b>			
Évaluation	11,4	-	11,4
Gestion des équipements motorisés	14,9	33,1	48,0
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,1	11,4	11,5
Arrondissement des Rivières	-	5,2	5,2
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,3	3,3	3,6
Arrondissement de Charlesbourg	0,1	5,3	5,4
Arrondissement de Beauport	0,1	2,9	3,0
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	-	3,9	3,9
Travaux publics*	21,6	172,8	194,4
Gestion du territoire	0,4	18,9	19,3
Prévention et qualité du milieu	6,9	20,5	27,4
<b>TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ</b>	<b>55,8</b>	<b>277,2</b>	<b>333,0</b>

\* Les données financières du Service des travaux publics intègrent désormais celles des processus d'entretien des voies de circulation ainsi que des réseaux d'aqueduc et d'égout, à la suite d'une réorganisation survenue au cours de l'exercice

<b>DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025</b>	<b>Agglomération</b>	<b>Proximité</b>	<b>Global</b>
<b>AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE</b>			
Protection contre l'incendie	86,6	0,3	86,9
Police	168,0	0,3	168,3
Bureau de la sécurité civile	0,3	2,0	2,3
Transport et mobilité intelligente	5,6	5,4	11,0
Planification de l'aménagement et de l'environnement	2,4	8,4	10,8
<b>TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE</b>	<b>262,9</b>	<b>16,4</b>	<b>279,3</b>
<b>INFRASTRUCTURES DURABLES</b>			
Approvisionnements	5,6	5,4	11,0
Traitement des eaux	44,1	1,5	45,6
Ingénierie	5,5	10,5	16,0
Gestion des immeubles	43,3	57,2	100,5
Gestion des matières résiduelles et valorisation	59,4	52,4	111,8
Bureau de la gestion des actifs	0,1	-	0,1
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES</b>	<b>158,0</b>	<b>127,0</b>	<b>285,0</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES</b>	<b>624,6</b>	<b>603,4</b>	<b>1 228,0</b>

## CONCILIATION DES RÉSULTATS VILLE – RAPPORT FINANCIER VS REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

Alors que le format du rapport financier est encadré par les normes de présentation de l'information financière municipale, la reddition de comptes financière, de son côté, explique les résultats détaillés de l'administration municipale sur la base du budget adopté, selon la structure organisationnelle, soit par unité administrative ainsi que par poste budgétaire. Le tableau suivant concilie les deux rapports.

**Tableau 47 – Conciliation du rapport financier et de la reddition de comptes financière**  
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025	Rapport financier	Ajustements	Reddition de comptes financière
<b>REVENUS</b>			
Revenus de fonctionnement	2 128,0	-33,2	2 094,8
Éléments fiscaux	9,2	-4,2	4,9
<b>Total revenus*</b>	<b>2 137,2</b>	<b>-37,5</b>	<b>2 099,7</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Dépenses de fonctionnement	2 042,1	-0,6	2 041,5
Éléments fiscaux	17,3	-36,8	-19,6
<b>Total dépenses*</b>	<b>2 059,4</b>	<b>-37,5</b>	<b>2 021,9</b>
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>77,8</b>	<b>-</b>	<b>77,8</b>

\* incluant les éléments extrabudgétaires

Les éléments fiscaux des revenus totalisent 9,2 M\$ et comprennent :

- Les revenus en lien avec les immobilisations et les propriétés destinées à la revente tels que les produits de cession d'actifs, les réductions de valeur et le coût des propriétés vendues pour un montant de -17,7 M\$
- Les revenus provenant des prêts tels que les remboursements et les gains sur remboursement pour un montant de 8,1 M\$
- Les revenus de financement à long terme des activités de fonctionnement pour un montant de -162,2 M\$
- Les revenus d'affectations relatifs aux activités d'investissement, aux réserves financières et aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant de 181,0 M\$

Les éléments fiscaux des dépenses totalisent 17,3 M\$ et comprennent :

- La charge d'amortissement et autres éléments liés aux immobilisations et aux propriétés destinées à la revente pour un montant de -315,8 M\$
- Les dépenses provenant des prêts telles que la provision pour moins-value pour un montant de -1,3 M\$
- Le remboursement de la dette à long terme pour un montant de 190,1 M\$
- Les autres éléments liés au financement à long terme des activités de fonctionnement pour un montant de -192,2 M\$
- Les dépenses d'affectation relatives aux activités d'investissements, à l'excédent de fonctionnement, aux réserves financières et aux fonds réservés ainsi qu'aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant de 336,5 M\$

Enfin, les ajustements des revenus et des dépenses de 37,5 M\$ comprennent des transactions réciproques sans incidence sur le surplus de l'exercice et sont, de ce fait, éliminés.

# Investissements et dette





## INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Le Programme décennal d'immobilisations (PDI) regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des dix prochaines années pour réaliser la réfection de ses infrastructures, favoriser le développement économique, social et culturel et améliorer la qualité de vie des citoyens par une mobilité accrue et un meilleur aménagement urbain.

Le PDI de la Ville de Québec (excluant le RTC) totalisait 5 818,0 M\$ pour 2025-2034, dont 1 021,6 M\$ pour l'année 2025.

La mise à niveau des infrastructures de la Ville et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer des équipements municipaux de valeur aux générations futures.

La valeur des actifs de la Ville, telle qu'elle apparaît au bilan 2025, est estimée à 26 567 M\$ au 31 décembre.

Valeur des actifs de la Ville  
(excluant le transport collectif)



**Tableau 48 – Programme décennal d'immobilisations 2025-2034**  
(en M\$)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025 - 2029	2030-2034	Total 2025 - 2034	
<b>INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC</b>	<b>1 021,6</b>	<b>813,7</b>	<b>623,7</b>	<b>528,4</b>	<b>510,2</b>	<b>3 497,5</b>	<b>2 320,5</b>	<b>5 818,0</b>	<b>100,0 %</b>
<b>FINANCEMENT VILLE DE QUÉBEC</b>									
Financement externe	443,8	208,4	70,9	27,5	67,6	818,2	295,1	1 113,3	19,1 %
Emprunts par obligations	326,8	353,5	317,9	287,1	278,9	1 564,1	1 206,9	2 771,0	47,6 %
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	788,5	1 577,0	27,1 %
Fonds de parcs, fonds carrières et sablières et autres	93,3	94,1	77,2	56,1	6,0	326,7	30,0	356,7	6,1 %
<b>Financement total</b>	<b>1 021,6</b>	<b>813,7</b>	<b>623,7</b>	<b>528,4</b>	<b>510,2</b>	<b>3 497,5</b>	<b>2 320,5</b>	<b>5 818,0</b>	<b>100,0 %</b>

Les investissements sont des dépenses effectuées en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation. Ces derniers sont classés sous sept catégories : infrastructures, bâtiments, véhicules, ameublement et équipement de bureau, machinerie, outillage et équipement divers, terrains et autres.

## RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS

En 2025, les sommes investies par la Ville (excluant le RTC) atteignent 784,2 M\$, excluant les cessions, échanges et autres éléments financiers, affichant un niveau de réalisation en hausse de 3,9 % par rapport à l'année précédente.

Les investissements se répartissent en deux catégories, soit le maintien de la pérennité pour 472,6 M\$ (60,3 %) et le développement pour 311,6 M\$ (39,7 %).

**Tableau 49 – Réalisation des investissements**  
(en M\$)

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	2022	2023	2024	2025	
Infrastructures	405,4	365,7	395,3	426,1	373,4	47,6 %
Bâtiments	80,4	112,0	99,2	47,2	78,1	10,0 %
Véhicules	13,0	12,2	9,6	16,1	20,0	2,5 %
Ameublement et équipement de bureau	29,5	26,6	27,8	31,1	27,1	3,5 %
Machinerie, outillage et équipements divers	7,1	5,4	17,3	22,1	29,6	3,8 %
Terrains	26,8	35,6	66,0	29,1	61,3	7,8 %
Actifs incorporels	-	-	-	2,7	0,1	-
<b>Sous-total immobilisations*</b>	<b>562,2</b>	<b>557,5</b>	<b>615,2</b>	<b>574,4</b>	<b>589,6*</b>	<b>75,2 %</b>
Dépenses non capitalisables**	40,6	81,0	156,5	167,4	192,2	24,5 %
<b>Sous-total immobilisations incluant les éléments non capitalisables</b>	<b>602,8</b>	<b>638,5</b>	<b>771,7</b>	<b>741,8</b>	<b>781,8</b>	<b>99,7 %</b>
Propriétés destinées à la revente	5,5	8,1	5,2	12,7	2,4	0,3 %
<b>Sous-total immobilisations incluant les éléments non capitalisables et propriétés destinées à la revente</b>	<b>608,3</b>	<b>646,6</b>	<b>776,9</b>	<b>754,5</b>	<b>784,2</b>	<b>100,0 %</b>
Cessions, échanges et autres éléments financiers***	10,2	22,6	36,2	15,4	33,2	
<b>Total investissements</b>	<b>618,5</b>	<b>669,2</b>	<b>813,1</b>	<b>769,9</b>	<b>817,4</b>	

\* Le total des investissements sous la responsabilité de la Ville pour le tramway en 2025 représente 72,9 M\$

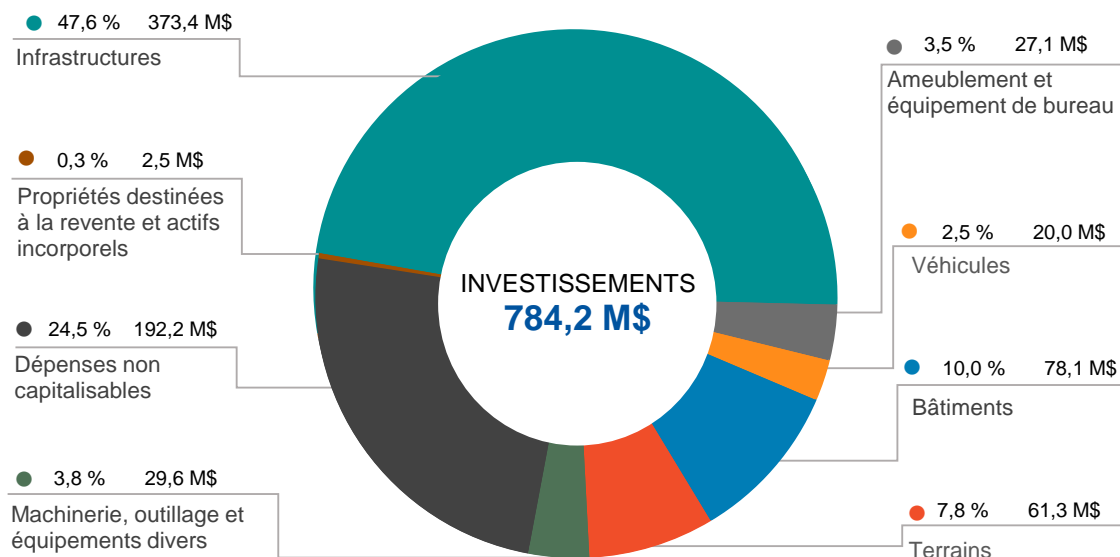
\*\* Les dépenses non capitalisables font référence aux contributions financières ou à l'exploitation, l'entretien, la réhabilitation et le renouvellement d'une partie d'un actif

\*\*\* Les éléments constituant ce poste incluent des cessions de promoteurs, des échanges de terrains et des reclassements financiers

## COMPOSITION DES INVESTISSEMENTS

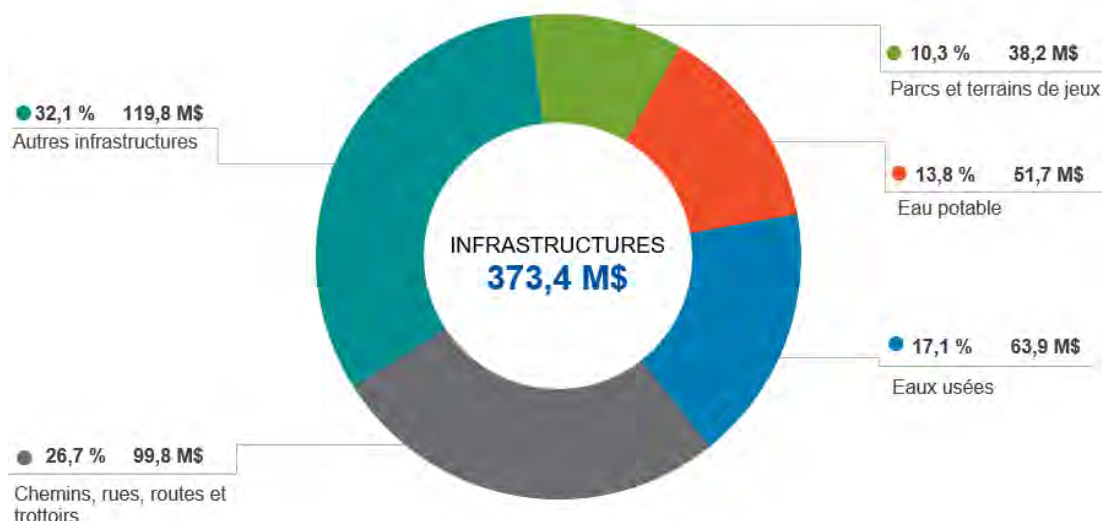
Les investissements réalisés totalisent 784,2 M\$. Une grande portion de ceux-ci est consacrée aux infrastructures municipales qui comptent pour 47,6 % des investissements totaux, soit 373,4 M\$.

**Graphique 20 – Composition des investissements totaux**  
(en M\$)



Dans les investissements en infrastructures municipales, 30,9 % sont réalisés en accord avec la poursuite du Programme de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout, dont 13,8 % pour la gestion des eaux potables et 17,1 % pour les eaux usées. De plus, la catégorie « chemins, rues, routes et trottoirs » occupe 26,7 % et la catégorie « parcs et terrains de jeux » représente 10,3 %. Finalement, dans la catégorie « autres infrastructures » représentant 32,1 %, ce sont les investissements pour les équipements de valorisation des matières résiduelles, les aires de stationnement et le tramway qui en composent la majeure partie.

**Graphique 21 – Composition des investissements en infrastructures municipales**  
(en M\$)



Le tableau suivant présente les investissements réalisés par unité administrative.

**Tableau 50 – Réalisation des investissements des unités administratives**  
(en M\$)

<b>INVESTISSEMENTS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Technologies de l'information	33,8	29,6
Culture et patrimoine	35,2	31,4
Loisirs, sports et vie communautaire	34,9	40,6
Développement économique et grands projets	25,2	55,2
Transport et mobilité intelligente	47,9	44,1
Planification de l'aménagement et de l'environnement	168,2	171,4
Traitement des eaux	33,9	30,6
Ingénierie	165,4	168,1
Gestion des immeubles	53,7	63,3
Gestion des équipements motorisés	23,9	33,6
Gestion des matières résiduelles et valorisation	-	16,1
Projets industriels et valorisation	20,0	-
Gestion des matières résiduelles	4,3	-
ExpoCité	2,1	2,4
Travaux publics*	17,5	6,7
Prévention et qualité du milieu	14,4	12,5
Direction générale	2,8	3,3
Tramway de Québec	58,7	72,9
<b>Total réalisation des investissements par les unités administratives</b>	<b>741,8</b>	<b>781,8</b>
Propriétés destinées à la revente	12,7	2,4
<b>Total réalisation des investissements par les unités administratives, incluant les propriétés destinées à la revente</b>	<b>754,5</b>	<b>784,2</b>
Cessions, échanges et autres éléments financiers	15,4	33,2
<b>Total réalisation des investissements</b>	<b>769,9</b>	<b>817,4</b>

\* Les données financières du Service des travaux publics intègrent désormais celles des processus d'entretien des voies de circulation ainsi que des réseaux d'aqueduc et d'égout, à la suite d'une réorganisation survenue au cours de l'exercice

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2025

127,1 M\$		Projets d'INGÉNIERIE, notamment la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
72,9 M\$		Tramway de Québec - Réseau structurant de transport en commun
66,3 M\$		Programme de développement d'HABITATIONS ABORDABLES (29,9 M\$) et de LOGEMENTS SOCIAUX (29,2 M\$), Programme RÉNOVATION QUÉBEC (5,4 M\$) et Programme ACCÈS FAMILLE (1,7 M\$)
44,2 M\$		Travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE (40,2 M\$) et travaux aux CORRIDORS ÉCOLOGIQUES et infrastructures (3,6 M\$)
25,7 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la MOBILITÉ ACTIVE
24,5 M\$		Gestion de l'eau : OUVRAGES et ÉQUIPEMENTS (12,5 M\$); réfection de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (4,9 M\$) et des postes D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (3,9 M\$); protection de la PRISE D'EAU du lac Saint-Charles (2,0 M\$) et augmentation de la réserve d'eau potable UTE de Québec (1,2 M\$)
24,3 M\$		PLAN DE TRANSITION ET D'ACTION CLIMATIQUE
24,1 M\$		Projets liés à l'Entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville (22,7 M\$) et mise en œuvre des VISIONS CULTURELLES (1,4 M\$)
22,0 M\$		Acquisitions et remplacements de divers véhicules
18,3 M\$		Réfection du pont d'ÉTAGEMENT de la 18 <sup>e</sup> Rue
12,8 M\$		Centre MULTIFONCTIONNEL de curling
11,9 M\$		Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec
11,5 M\$		Réaménagement routier - AVENUE DES HÔTELS
10,9 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de police (6,7 M\$) et au Service de protection contre l'incendie (4,2 M\$)
8,4 M\$		Mise à niveau des équipements récréatifs, sportifs et de plein air, des aires de PLANCHE À ROULETTES, des terrains de BASKETBALL et des terrains de VOLLEYBALL DE PLAGE
8,0 M\$		PATINOIRES extérieures réfrigérées COUVERTES
7,8 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS, AIRES DE JEUX et PARCS-ÉCOLES

7,6 M\$		Développement de l'ÉCOQUARTIER de la Pointe-aux-Lièvres
6,5 M\$		Pôle d'innovation de l'Est
6,1 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
5,9 M\$		Plantation d'ARBRES et autres végétaux
5,8 M\$		Bassins aquatiques et JEUX D'EAU
3,9 M\$		Réalisation du CORRIDOR LORETTAIN
2,9 M\$		Construction ou agrandissement de CASERNES
2,8 M\$		Mise en œuvre du PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PMGMR)
2,4 M\$		Programme d'élimination du PLOMB dans l'eau potable
2,3 M\$		Réalisation d'un stationnement souterrain rue Carillon (1,0 M\$), réfection des STATIONNEMENTS souterrains de la place Jacques-Cartier (0,7 M\$) et de l'hôtel de ville (0,1 M\$) ainsi que réalisation du Programme d'entretien et de travaux de structure 2024-2025 (0,5 M\$)
2,2 M\$		Réfection du STADE CANAC
1,6 M\$		Programme de COMPENSATION aux entreprises
1,5 M\$		Accompagnement des projets du ministère des Transports et de la Mobilité durable
1,3 M\$		Travaux d'aménagement aux DÉPÔTS À NEIGE
210,7 M\$		Autres projets 2025 au Programme décennal d'immobilisations
<b>784,2 M\$</b>		<b>INVESTISSEMENTS TOTAUX 2025</b>

# CADRE FINANCIER, POLITIQUES FINANCIÈRES ET DETTE



La Ville de Québec accorde une importance primordiale à la gestion financière des fonds publics. Pour gérer adéquatement les finances municipales, une approche méthodique de planification et de prise de décisions est requise.

## Les principaux objectifs du cadre financier sont :

- Respecter l'encadrement légal
- Intégrer des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans tous les processus d'analyse financière, en conformité avec la *Stratégie de développement durable*
- Maintenir l'équilibre budgétaire
- Préserver un niveau de taxation approprié
- Assurer le financement de services municipaux de qualité
- Contrôler l'endettement
- Adopter les meilleures pratiques en matière de gestion durable des actifs
- Maintenir un niveau de liquidité optimal
- Mettre en application les politiques financières et en assurer le suivi

## Champ d'application

Le cadre financier s'applique à l'ensemble des employés des unités administratives et aux élus formant les instances décisionnelles de la Ville.

Les politiques financières encadrent la gestion financière de la Ville. Elles font l'objet d'un processus d'amélioration continue en termes de rigueur, de transparence et de performance. Elles contribuent aux conditions de succès du maintien de la notation de crédit de haute qualité de la Ville. Elles permettent également de se prémunir contre les effets des cycles économiques et leurs répercussions conjoncturelles sur l'équilibre budgétaire et le maintien des services publics.

Le cadre financier prend également en compte le contexte juridique spécifique à la Ville, notamment en ce qui a trait à la nature des dépenses, soit d'agglomération, mixte ou de proximité.

Le cadre financier regroupe les politiques suivantes :

- La gestion des revenus
- La gestion des dépenses
- L'équilibre budgétaire
- La gestion de la dette
- La gestion durable des actifs
- La gestion de l'excédent accumulé
- La gestion des liquidités

## CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent le cadre financier et se résument ainsi :

**Tableau 51 – Cadre financier**

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
<b>DETTE NETTE CONSOLIDÉE</b> <b>REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS</b>	Solde de la dette nette consolidée <sup>i</sup> par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés <sup>i</sup>	Limiter l'endettement	≤ 70,0 % en 2032
<b>SERVICE DE LA DETTE NETTE</b> <b>REVENUS DE FONCTIONNEMENT</b>	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux revenus de fonctionnement	Mesurer l'ampleur des remboursements annuels de la Ville Un ratio se rapprochant de la cible permet de dégager de la latitude pour la réalisation de nouveaux services aux citoyens	≤ 10,0 % en 2032
<b>EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS</b>	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières	Réserver les sommes suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$
<b>RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	Mode de financement employé qui vise à établir et à maintenir une réserve pour infrastructures qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville une plus grande flexibilité dans la réalisation de ses projets	+ 15 M\$/an ⇒ Cible : 300 M\$
<b>PAIEMENTS COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)</b>	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette en payant comptant des immobilisations	⇒ Maintien du niveau ⇒ 157,7 M\$/an récurrent
<b>RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE</b>	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	⇒ Maintien du niveau ⇒ 50,0 M\$/an récurrent
<b>RÉMUNÉRATION GLOBALE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	Rémunération globale (rémunération et charges de l'employeur) de la Ville par rapport aux dépenses de fonctionnement	Maintenir le ratio de la rémunération globale à un niveau optimal pour la Ville	≤ 40 %
<b>LIQUIDITÉS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements de portefeuille excluant la réserve financière de l'ex-Québec	Assurer une flexibilité financière à la Ville	≥ 20 %

<sup>i</sup> Soit ceux de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Le tableau ci-dessous présente les résultats pour 2025 en lien avec l'atteinte des objectifs du cadre financier :

Cadre financier	Budget 2025	Réel 2025
<b>Dettes nettes consolidées par rapport aux revenus de fonctionnement</b> Cible : ≤ 70,0 % en 2032	78,9 %	74,0 %
<b>Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement</b> Cible : ≤ 10,0 % en 2032	12,7 %	12,0 %
<b>Réserve d'infrastructures pour changements climatiques</b> + 15,0 M\$ par an Cible : 300,0 M\$	45,0 M\$	45,0 M\$
<b>Paiement comptant d'immobilisations (PCI)</b> Cible : 157,7 M\$ récurrent	157,7 M\$	179,9 M\$
<b>Réserve financière pour le paiement de la dette</b> Cible : 50,0 M\$ récurrent	50,0 M\$	50,0 M\$
<b>Rémunération globale</b> Cible : ≤ 40,0 %	35,8 %	35,7 %



## PLAN DE GESTION DE LA DETTE

Le cadre financier de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur 10 ans qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation de réserves financières et de la maximisation des financements à la charge de tiers. L'un des principaux objectifs vise à diminuer le poids de la dette. Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement, afin que le Programme décennal d'immobilisations et le budget de fonctionnement respectent ces engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

## NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a permis l'obtention de la notation de crédit Aa2 avec une perspective stable de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote de haute qualité que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2025, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en août 2025, la firme de notation Moody's souligne la capacité démontrée de la Ville à dégager des excédents de fonctionnement, avec un cadre robuste de gouvernance et de gestion ainsi qu'une économie régionale diversifiée. La firme mentionne également que la perspective stable associée à la notation repose sur la bonne gestion financière qui devrait permettre à la Ville de faire face à toute pression sur le budget de fonctionnement. De plus, elle observe que les dépenses pour les projets d'immobilisations n'auront pas d'impact important sur les prévisions de la dette. Autre impact positif depuis 2019, la firme Moody's évalue également l'exposition de la Ville aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). À cet égard, la Ville obtient la note d'impact de crédit CIS-2, reflétant ainsi la faible exposition aux risques environnementaux et sociaux et les solides pratiques de gouvernance.

---

*Bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire.*

---

En 2025, la Ville a procédé à quatre émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 391 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 3,6 %. À cet effet, la Ville maintient sur son site Web une section dédiée aux relations avec les investisseurs et un feuillet regroupant les principales informations financières.

## DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC et comprend les sommes dues à ses créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à « l'état de la situation financière » de la Ville.



Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits au plan d'immobilisations.

La dette brute comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers, principalement des subventions gouvernementales.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers, principalement des subventions gouvernementales et des sommes accumulées pour son remboursement.

## RÉSULTATS

En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette poursuit sa diminution. Elle totalise 1 519,5 M\$, soit un écart favorable de 4,3 M\$ (0,3 %) avec les prévisions budgétaires. Elle est en baisse de -4,2 M\$ (-0,3 %) par rapport à 2024 et de -151,0 M\$ par rapport à 2015.

**Tableau 52 – Dette**

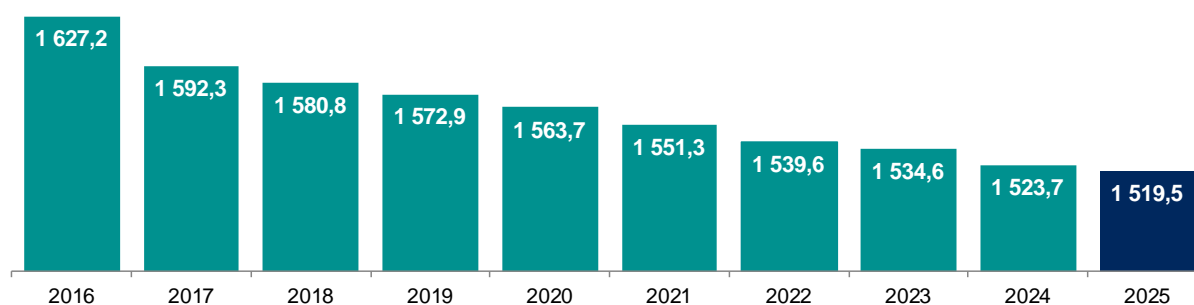
(en M\$)

DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2025	Écart 2025 Budget-Réal	
	2023	2024	2025			
Dette brute	2 025,1	2 020,5	1 989,6	1 999,5	9,9	0,5 %
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette*	490,5	496,8	470,1	475,7	5,6	1,2 %
<b>Dette nette</b>	<b>1 534,6</b>	<b>1 523,7</b>	<b>1 519,5</b>	<b>1 523,8</b>	<b>4,3</b>	<b>0,3 %</b>

\* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette brute

**Graphique 22 – Dette nette**

(en M\$)



## VARIATIONS DE LA DETTE NETTE

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
4,3 F Dette nette	4,3 F Accélération du remboursement de la dette par rapport au budget
4,3 F Dette nette	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## POIDS DE LA DETTE

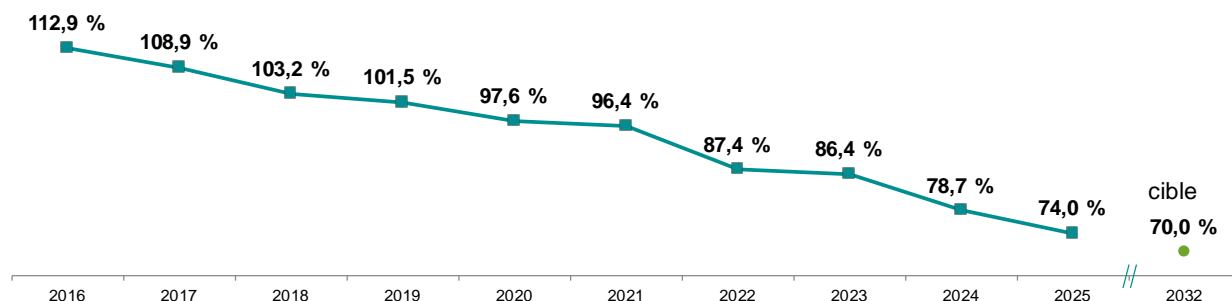
### DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS

Dans un souci de réduire le poids de la dette, il est prévu que le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés soit réduit graduellement pour se situer à 70,0 % d'ici 2032.

La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable<sup>3</sup>. Les revenus totaux de fonctionnement consolidés représentent les revenus de fonctionnement de la Ville ainsi que ceux des organismes compris dans son périmètre comptable<sup>3</sup>.

En 2025, le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés s'établit à 74,0 %, en baisse de -4,7 % par rapport à 2024.

**Graphique 23 – Dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés<sup>3</sup>**

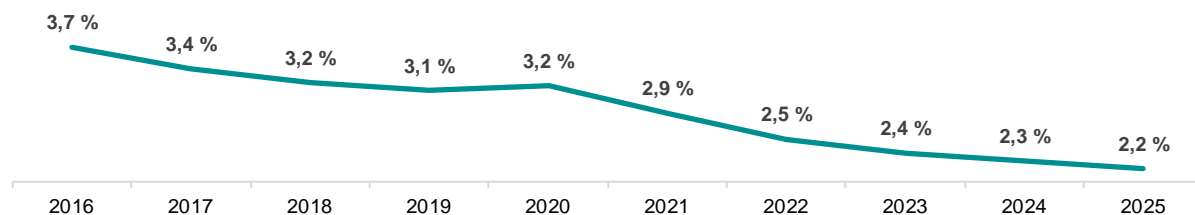


### DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Le ratio de la dette nette consolidée sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

En 2025, le ratio poursuit sa diminution pour se situer à 2,2 %, en baisse de -0,1 %. Cette baisse est causée principalement par l'augmentation du PIB nominal.

**Graphique 24 – Dette nette consolidée<sup>3</sup> par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec**



Source : Oxford Economics, traitement Ville de Québec

<sup>3</sup> Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

# + Annexes





# HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

(en M\$)

HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 31 déc.	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>REVENUS</b>												
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	613,4	644,3	681,1	714,4	727,5	766,7	775,4	813,1	864,4	899,1	948,2	995,8
Autres revenus	158,9	175,1	183,2	206,2	277,0	209,6	252,3	268,6	286,4	317,7	323,1	326,8
<b>Total revenus</b>	<b>772,3</b>	<b>819,4</b>	<b>864,3</b>	<b>920,6</b>	<b>1 004,5</b>	<b>976,3</b>	<b>1 027,7</b>	<b>1 081,7</b>	<b>1 150,8</b>	<b>1 216,8</b>	<b>1 271,3</b>	<b>1 322,6</b>
<b>DÉPENSES PAR OBJET</b>												
Rémunération globale	304,0	312,6	334,1	364,8	414,0	408,6	408,4	424,6	459,5	483,3	492,7	517,6
Service de la dette	216,4	221,7	227,2	240,8	252,5	221,7	235,3	246,6	255,5	275,1	272,5	281,2
Autres dépenses	247,5	270,5	288,8	306,5	350,2	319,0	370,7	377,1	415,8	456,7	489,9	519,6
<b>Total dépenses</b>	<b>767,9</b>	<b>804,8</b>	<b>850,1</b>	<b>912,1</b>	<b>1 016,7</b>	<b>949,3</b>	<b>1 014,4</b>	<b>1 048,3</b>	<b>1 130,8</b>	<b>1 215,1</b>	<b>1 255,1</b>	<b>1 318,4</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>4,4</b>	<b>14,6</b>	<b>14,2</b>	<b>8,5</b>	<b>-12,2</b>	<b>27,0</b>	<b>13,3</b>	<b>33,4</b>	<b>20,0</b>	<b>1,7</b>	<b>16,2</b>	<b>4,2</b>
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>												
Revenus	9,4	8,9	9,5	8,5	10,2	8,8	18,1	18,5	16,9	16,9	15,8	17,9
Dépenses	<u>11,8</u>	<u>8,1</u>	<u>7,9</u>	<u>7,8</u>	<u>10,4</u>	<u>9,0</u>	<u>16,2</u>	<u>18,6</u>	<u>16,6</u>	<u>16,6</u>	<u>14,9</u>	<u>17,0</u>
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>-2,4</b>	<b>0,8</b>	<b>1,6</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>2,0</b>	<b>15,4</b>	<b>15,8</b>	<b>9,2</b>	<b>-12,4</b>	<b>26,8</b>	<b>15,2</b>	<b>33,3</b>	<b>20,3</b>	<b>2,0</b>	<b>17,1</b>	<b>5,1</b>

<b>HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 31 déc.</b>	<b>2014</b>	<b>2015*</b>	<b>2016*</b>	<b>2017*</b>	<b>2018*</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>REVENUS</b>												
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 046,2	1 067,5	1 108,7	1 132,0	1 154,8	1 195,2	1 235,3	1 245,6	1 305,6	1 364,3	1 431,1	1 526,4
Autres revenus	305,1	291,1	311,5	320,3	365,2	355,4	374,5	370,4	421,2	453,0	550,4	553,5
<b>Total revenus</b>	<b>1 351,3</b>	<b>1 358,6</b>	<b>1 420,2</b>	<b>1 452,3</b>	<b>1 520,0</b>	<b>1 550,6</b>	<b>1 609,8</b>	<b>1 616,0</b>	<b>1 726,8</b>	<b>1 817,3</b>	<b>1 981,5</b>	<b>2 079,9</b>
<b>DÉPENSES PAR OBJET</b>												
Rémunération globale	529,3	554,3	564,2	569,7	547,9	566,1	559,5	581,3	597,6	600,7	641,9	714,9
Service de la dette	288,5	270,3	286,0	305,2	305,2	296,7	289,0	282,4	297,8	306,4	319,0	304,8
Autres dépenses	518,9	516,7	531,4	557,6	626,2	633,7	639,7	696,3	766,5	865,8	923,9	983,4
<b>Total dépenses</b>	<b>1 336,7</b>	<b>1 341,3</b>	<b>1 381,6</b>	<b>1 432,5</b>	<b>1 479,3</b>	<b>1 496,5</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 560,0</b>	<b>1 661,9</b>	<b>1 772,9</b>	<b>1 884,8</b>	<b>2 003,1</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>14,6</b>	<b>17,3</b>	<b>38,6</b>	<b>19,8</b>	<b>40,7</b>	<b>54,1</b>	<b>121,6</b>	<b>56,0</b>	<b>64,9</b>	<b>44,4</b>	<b>96,7</b>	<b>76,8</b>
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>												
Revenus	10,4	14,0	15,4	23,3	31,8	25,9	29,6	32,5	36,0	21,9	14,2	19,8
Dépenses	<u>9,4</u>	<u>12,5</u>	<u>14,5</u>	<u>22,5</u>	<u>30,8</u>	<u>26,7</u>	<u>29,3</u>	<u>32,0</u>	<u>35,2</u>	<u>20,1</u>	<u>12,6</u>	<u>18,8</u>
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>1,0</b>	<b>1,5</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>	<b>1,0</b>
<b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>15,6</b>	<b>18,8</b>	<b>39,5</b>	<b>20,6</b>	<b>41,7</b>	<b>53,3</b>	<b>121,9</b>	<b>56,5</b>	<b>65,7</b>	<b>46,2</b>	<b>98,3</b>	<b>77,8</b>

\*Résultats redressés en 2015 afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$ au service de la dette brute, haussant l'excédent de fonctionnement de 13,7 M\$ à 18,8 M\$. Résultats redressés en 2016, 2017 et 2018 suivant l'harmonisation du service de la dette

# GLOSSAIRE

## Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la Ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeuse de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

## Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'un décaissement et cette dépense n'a pas d'impact sur la taxation.

(Finances) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

## Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

## Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

## Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

## Capital

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

## Charge d'équilibre

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

## Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour s'acquitter des obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

### **Compensation tenant lieu de taxes**

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

### **Contingent**

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

### **Dettes**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement des subventions gouvernementales). Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celles du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

### **Dettes nettes**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

### **Dettes nettes consolidées**

Elle comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

### **Droits sur mutations immobilières**

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

### **Financement (mode de)**

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (exemples : emprunt, subvention, paiement comptant).

### **Fonds de parcs et de terrains de jeux**

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

### **Immobilisations (actifs)**

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités

## **Infrastructures**

Installations publiques telles que, mais sans s'y limiter, les routes, les ponts, les conduites d'eau et les infrastructures technologiques.

## **Investissements**

Dépense effectuée en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'années.

## **Maintien de la pérennité**

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

## **Paiement comptant d'immobilisations (PCI)**

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

## **Personnes/année (p.a.)**

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

## **Produit intérieur brut (PIB)**

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

## **Programme décennal d'immobilisations**

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des dix prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain.

## **Proximité (compétences/services)**

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

## **Refinancement**

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

### **Régime de retraite à prestations déterminées**

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

### **Règlement**

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

### **Règlement d'emprunt**

Emprunt qui sert généralement à financer des dépenses d'investissements dont la durée de vie dépasse l'exercice financier en cours.

### **Réserve financière pour le paiement de la dette**

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

### **Rôle d'évaluation foncière**

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

### **Service de la dette**

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

### **Tramway de Québec**

Portefeuille des travaux et des activités sous la responsabilité de la Ville dans le Projet TramCité, comprenant notamment les acquisitions foncières, divers travaux préparatoires, principalement sur les réseaux souterrains, ainsi que la mise en place d'un réseau temporaire de transport collectif durant les travaux.

# INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

## **CBAQ**

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

## **CBMO**

Centre de biométhanisation des matières organiques

## **CRMO**

Centre de récupération des matières organiques

## **CVÉ**

Complexe de valorisation énergétique

## **IPC**

Indice des prix à la consommation

## **MAMH**

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

## **MTMD**

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

## **NCSP**

Normes comptables pour le secteur public

## **OMHQ**

Office municipal d'habitation de Québec

## **P.A.**

Personnes/année

## **PCI**

Paiement comptant d'immobilisations

## **PDI**

Programme décennal d'immobilisations

## **PIB**

Produit intérieur brut

## **RMR**

Région métropolitaine de recensement

**RTC**

Réseau de transport de la Capitale

**SOMHAC**

Société municipale d'habitation Champlain



